

> La population suisse et sa forêt

*Rapport relatif à la deuxième enquête menée dans le cadre
du monitoring socioculturel des forêts (WaMos 2)*



> La population suisse et sa forêt

*Rapport relatif à la deuxième enquête menée dans le cadre
du monitoring socioculturel des forêts (WaMos 2)*

Impressum

Editeur

Office fédéral de l'environnement (OFEV) et Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL)
L'OFEV est un office du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC)

Auteurs

Marcel Hunziker, Jacqueline Frick, Nicole Bauer, Eike von Lindern, Oliver Graf

Accompagnement à l'OFEV

Claire-Lise Suter, Hans Peter Schaffer, Adrian Schmutz

Référence bibliographique

OFEV et WSL (Ed.) 2013: La population suisse et sa forêt. Rapport sur l'enquête sur le monitoring socioculturel des forêts (WaMos 2). Office fédéral de l'environnement, Berne, et Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage WSL, Birmensdorf. Connaissance de l'environnement n° 1307: 92 p.

Rapport technique final du WSL:

Hunziker, M., von Lindern, E., Bauer, N., Frick, J. 2013: Das Verhältnis der Schweizer Bevölkerung zum Wald. Waldmonitoring soziokulturell: Weiterentwicklung und zweite Erhebung – WaMos 2. Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage WSL, Birmensdorf. 178 p.

Traduction

Yves Rosset, Berlin

Graphisme, mise en page

Karin Nöthiger, Niederrohrdorf

Photo de couverture

OFEV

Commande de la version imprimée et téléchargement au format PDF

OFCL, Diffusion des publications fédérales, CH-3003 Berne
Tél. + 41 (0)31 325 50 50, fax + 41 (0)31 325 50 58
verkauf.zivil@bbl.admin.ch
Numéro de commande: 810.300.129f
www.bafu.admin.ch/uw-1307-f

Cette publication est également disponible en allemand.

> Table des matières

| | | | |
|-----------------------------------------------------------------------|-----------|------------------------------------------------------------------------|----|
| Abstracts | 5 | | |
| Avant-propos | 7 | | |
| Résumé | 8 | | |
| <hr/> | | | |
| 1 Introduction | 12 | | |
| 1.1 Enquêtes précédentes | 12 | | |
| 1.2 Caractéristiques principales de WaMos 2 | 13 | | |
| 1.3 Interviews et ateliers d'experts | 14 | | |
| 1.4 Principaux aspects de la relation homme-forêt | 14 | | |
| <hr/> | | | |
| 2 Méthode | 17 | | |
| 2.1 Méthode d'enquête | 17 | | |
| 2.2 Données sociodémographiques | 18 | | |
| 2.3 Analyse des données | 19 | | |
| <hr/> | | | |
| 3 Résultats | 20 | | |
| 3.1 Attitudes fondamentales | 20 | | |
| 3.2 Information | 21 | | |
| 3.3 Préférences en matière de forêt | 24 | | |
| 3.3.1 Attributs naturels, caractéristiques de la forêt et équipements | 25 | | |
| 3.3.2 Exploitation du bois | 27 | | |
| 3.4 Surface forestière | 28 | | |
| 3.4.1 Perception et appréciation des changements | 28 | | |
| 3.4.2 Interdiction de défricher et compensation en nature | 30 | | |
| 3.4.3 Propriété forestière | 31 | | |
| 3.5 État de la forêt | 32 | | |
| 3.5.1 Santé de la forêt | 33 | | |
| 3.5.2 Sinistres et entretien des forêts | 34 | | |
| 3.6 Fonctions de la forêt | 35 | | |
| 3.6.1 Associations d'idées | 35 | | |
| 3.6.2 Evaluation des fonctions forestières | 37 | | |
| 3.6.3 Subventions, utilisation des fonds et prise en charge des coûts | 40 | | |
| 3.7 Production de bois | 42 | | |
| 3.7.1 Intensité de l'exploitation du bois et importance économique | 43 | | |
| 3.7.2 Origine et achat du bois | 45 | | |
| 3.8 Ecologie en forêt | 48 | | |
| | | 3.8.1 Biodiversité menacée | 49 |
| | | 3.8.2 Causes de la menace | 50 |
| | | 3.8.3 Mesures de protection de la nature | 51 |
| | | 3.8.4 Acceptation des grands prédateurs | 54 |
| | | 3.9 Protection contre les dangers naturels | 56 |
| | | 3.10 Détente | 58 |
| | | 3.10.1 Satisfaction | 59 |
| | | 3.10.2 Accessibilité | 60 |
| | | 3.10.3 Caractéristiques de la forêt la plus visitée et plaisir suscité | 61 |
| | | 3.10.4 Caractéristiques préférées et caractéristiques existantes | 66 |
| | | 3.10.5 Fréquence, durée et intensité des visites en forêt | 68 |
| | | 3.10.6 Activités et motifs | 70 |
| | | 3.10.7 Détente et dérangements | 72 |
| | | 3.10.8 Règles de comportement | 74 |
| <hr/> | | | |
| 4 Conclusions | 76 | | |
| 4.1 Aspects de la relation homme-forêt | 76 | | |
| 4.1.1 Degré d'information | 76 | | |
| 4.1.2 Surface forestière | 76 | | |
| 4.1.3 Santé de la forêt | 77 | | |
| 4.1.4 Préférences en matière de forêt | 77 | | |
| 4.1.5 Fonctions de la forêt | 78 | | |
| 4.1.6 Production de bois | 79 | | |
| 4.1.7 Ecologie | 80 | | |
| 4.1.8 Fonction de protection | 81 | | |
| 4.1.9 Fonction de détente | 81 | | |
| 4.2 Principales influences sur le rapport homme-forêt | 82 | | |
| 4.3 Principaux changements survenus entre 1997 et 2010 | 85 | | |
| 4.4 Conséquences de l'enquête menée auprès de la population | 86 | | |
| <hr/> | | | |
| Bibliographie | 90 | | |
| Répertoires | 91 | | |

> Abstracts

The second WaMos socio-cultural forest monitoring survey (WaMos 2) examines the Swiss population's attitudes and behaviour in relation to the forest. The survey was carried out in late 2010 and involved 3022 informants. A large number of the questions can be compared with those asked in the first socio-cultural forest monitoring survey (WaMos 1), which was carried out in 1997. The survey examines people's relationship with the forest as recreational space, wood producer, protection against natural hazards and in its ecological function. WaMos 2 also reveals people's preferences for different forest types, their general attitudes to forest area and forest health, and the importance that the population assigns to the different forest functions. The study enables conclusions to be drawn on the influence of language, values, landscape preferences, childhood experience, age and other factors on the relationship between people and the forest.

Das zweite Waldmonitoring soziokulturell (WaMos 2) untersucht die Haltungen, Einstellungen und Verhaltensweisen der Schweizer Bevölkerung in Bezug auf den Wald. Die Befragung bei 3022 Personen wurde Ende 2010 durchgeführt. Für zahlreiche Fragen ist ein Vergleich mit dem ersten Waldmonitoring soziokulturell (WaMos 1) aus dem Jahr 1997 möglich. Untersucht wird die Beziehung des Menschen zum Wald als Erholungsraum, als Holzproduzent, als Schutz vor Naturgefahren und zu dessen ökologischen Funktion. Zudem beleuchtet WaMos 2 Präferenzen für unterschiedliche Wälder, generelle Einstellungen zur Waldfläche und zur Waldgesundheit sowie die Bedeutung, welche die Bevölkerung den diversen Waldfunktionen beimisst. Die Untersuchung erlaubt Rückschlüsse über den Einfluss von Sprache, Werthaltungen, Landschaftspräferenzen, Kindheitsbezug, Alter und weiteren Faktoren auf das Verhältnis zwischen Mensch und Wald.

Le deuxième monitoring socioculturel des forêts (WaMos 2) étudie le comportement et l'attitude de la population suisse envers la forêt. L'enquête menée auprès de 3022 personnes a été réalisée fin 2010. Pour de nombreuses questions, une comparaison peut être effectuée avec le premier monitoring socioculturel des forêts (WaMos 1) réalisé en 1997. L'étude porte sur la relation entre l'homme et la forêt dans ses fonctions de détente, de production de bois, de protection contre les dangers naturels et dans sa fonction écologique. WaMos 2 examine également les préférences pour différents types de forêts, les attitudes générales par rapport à la surface forestière et à la santé de la forêt et l'importance que la population attribue aux différentes fonctions forestières. L'enquête permet de tirer des conclusions sur l'influence que la langue, les valeurs, les préférences en matière de paysage, les expériences vécues durant l'enfance, l'âge et d'autres facteurs ont sur le rapport entre l'homme et la forêt.

Keywords:

forest, monitoring, socio-cultural, survey, preferences, forest functions, forest area, forest health, wood production, ecology, natural hazards, recreation

Stichwörter:

Wald, Monitoring, soziokulturell, Umfrage, Präferenzen, Waldfunktionen, Waldfläche, Waldgesundheit, Holzproduktion, Ökologie, Naturgefahren, Erholung

Mots-clés:

forêt, monitoring, socioculturel, enquête, préférences, fonctions forestières, surface forestière, santé de la forêt, production de bois, écologie, dangers naturels, détente

Il secondo monitoraggio socioculturale del bosco (WaMos 2) analizza l'attitudine e il comportamento della popolazione svizzera nei confronti del bosco. L'indagine, realizzata a fine 2010, ha coinvolto 3022 persone. Per molte domande è possibile un raffronto con il primo monitoraggio socioculturale del bosco (WaMos 1), effettuato nel 1997. Lo studio analizza il rapporto della popolazione con il bosco, in particolare le sue funzioni di area di svago, di produttore di legna, di protezione contro i pericoli naturali ed ecologica. WaMos 2 evidenzia inoltre le preferenze per i diversi tipi di bosco, le attitudini generali rispetto alla superficie forestale e alla salute dei boschi come pure l'importanza attribuita dalla popolazione alle singole funzioni. L'indagine consente di trarre delle conclusioni sull'influsso della lingua, dei valori, delle preferenze paesaggistiche, dei ricordi legati all'infanzia, dell'età e di altri fattori sul rapporto della popolazione con il bosco.

Parole chiave:
bosco, monitoraggio,
socioculturale, indagine,
preferenze, funzioni del bosco,
superficie forestale, salute del
bosco, produzione di legno,
ecologia, pericoli naturali, svago

> Avant-propos

La forêt représente un tiers de la superficie de la Suisse. Elle est le principal espace naturel auquel les personnes en quête de détente peuvent accéder librement. Le bois est la plus importante matière première renouvelable dont dispose notre pays. Aucun autre écosystème n'abrite une si grande partie des espèces animales, mycologiques et végétales, et sans les forêts protectrices, la sécurité des bâtiments, des routes et d'autres biens de valeur serait directement menacée dans de nombreuses régions de notre pays. La Confédération et les cantons entendent maintenir la diversité de ces fonctions. Pour mettre en œuvre avec succès les mesures nécessaires à la réalisation de cet objectif, le soutien de la population est indispensable.

Afin de connaître l'attitude et le comportement de la population envers sa forêt, l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL) ont initié en 2010 une deuxième enquête du monitoring socioculturel des forêts (WaMos 2). Dans le cadre de ce projet commun, le WSL est chargé de la planification et de la réalisation de l'enquête ainsi que de l'analyse et de l'interprétation scientifique des données. L'OFEV, de son côté, doit tirer de ces résultats les conclusions qui s'imposent en matière de politique environnementale et agir en conséquence.

Le présent document met en relief les principaux changements survenus dans le rapport de la population suisse à sa forêt au cours des quinze dernières années. Il révèle les différences qui existent entre les groupes de population suivant leur attitude, leur langue maternelle ou leurs préférences en matière de paysage et permet de tirer des conclusions sur les causes de ces différences.

Les résultats de WaMos 2 confirment plusieurs éléments centraux de la politique forestière de la Confédération et des cantons, notamment en ce qui concerne la conservation de la surface forestière, la multifonctionnalité de la forêt ou les réserves forestières. Ils montrent aussi que la gestion et l'entretien des forêts assurés sur le terrain par les professionnels sont hautement appréciés du public. D'autres résultats, comme le manque d'engouement pour le bois mort ou l'augmentation des dérangements causés par des personnes en quête de détente, sont l'indice de déficits d'informations ainsi que d'évolutions qui doivent être suivis avec une attention particulière.

Nous espérons que les résultats présentés dans ce rapport aideront non seulement les autorités, les chercheurs, les professionnels et les propriétaires forestiers, mais aussi les particuliers, à mener à bien la tâche commune consistant à conserver à long terme la forêt suisse comme un écosystème durablement géré et diversement utilisé.

Andreas Götz
Sous-directeur

Office fédéral de l'environnement (OFEV)

Christoph Hegg
Directeur suppléant

Institut fédéral de recherches sur la forêt,
la neige et le paysage (WSL)

> Résumé

Les forêts suisses remplissent des fonctions protectrice, économique et sociale importantes. Le maintien de ces prestations multiples est un mandat constitutionnel, que concrétisent la législation sur les forêts et la Politique forestière 2020 de la Confédération, dont la mise en œuvre exige de tenir compte des connaissances, de l'attitude et du comportement de la population. Pour cette raison, la Confédération a fait réitérer une enquête approfondie réalisée en 1997 auprès de la population sur le thème de la forêt.

Mandat et objectifs du monitoring socioculturel des forêts (WaMos)

La deuxième enquête du monitoring socioculturel des forêts (WaMos 2) auprès de 3022 personnes dans l'ensemble du pays, a été réalisée par l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL) sur mandat de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). WaMos 2 reprend une grande partie des questions posées lors du premier monitoring socioculturel des forêts (WaMos 1) et permet de comparer la situation de 2010 avec celle de 1997.

Le projet WaMos 2 n'avait pas uniquement pour objectif de garantir la comparabilité des résultats avec ceux de WaMos 1. Il s'agissait aussi de mieux adapter le questionnaire aux exigences de la politique forestière, de tenir compte de l'état actuel de la recherche en sciences sociales et d'affiner les bases d'un monitoring socioculturel durable des forêts.

WaMos 2 étudie le rapport entre l'homme et la forêt sous six aspects: 1) appréciation générale concernant les caractéristiques, la santé et la surface de la forêt; 2) appréciation concernant les différentes fonctions forestières; 3) rapport à la fonction de production; 4) rapport à la fonction de protection; 5) rapport aux fonctions écologiques; 6) rapport à la fonction de détente. A cela s'ajoute l'étude de différents facteurs tels que l'attitude à l'égard de l'environnement en général, le rôle joué par la forêt durant l'enfance, le lien professionnel avec la forêt, le degré d'information ainsi que des caractéristiques sociodémographiques comme l'âge, le sexe et la langue.

Aspects étudiés du rapport homme-forêt

Seul un quart de la population sait que la surface boisée augmente en Suisse depuis le 19^e siècle. La part des personnes correctement informées sur ce sujet a cependant plus que doublé par rapport à 1997. 85 % des personnes interrogées sont favorables au maintien de l'interdiction de défricher en vigueur.

Surface forestière, état de santé et préférences

Les trois quarts de la population estiment que la santé de la forêt est restée stable ou s'est améliorée. Les appréciations émises en 2010 sont beaucoup plus optimistes qu'en 1997, où près de deux tiers des interviewés estimaient que l'état de santé de la forêt avait tendance à se dégrader.

Les forêts mixtes ayant gardé leur caractère originel, les plans d'eau, les sentiers didactiques et les foyers pour grillades sont particulièrement prisés par la population. Les odeurs typiques de la forêt et les sons de la nature sont des attributs également appréciés. Les forêts sombres de purs feuillus ou de purs résineux, celles avec beau-

coup de bois mort et les équipements spécialisés comme les pistes VTT ou les parcs aventure sont en revanche majoritairement moins appréciés.

La détente est ce que les personnes questionnées associent spontanément le plus souvent avec la forêt en général. Interrogées sur les fonctions de la forêt, elles mentionnent avant tout la qualité de l'air et l'exploitation économique du bois. La fonction économique est nettement plus présente dans l'esprit du public qu'en 1997. Chaque fonction forestière explicitement mentionnée est jugée très importante. La fonction d'habitat pour la faune et la flore vient en tête, suivie par la protection contre les dangers naturels et la contribution à la qualité de l'eau et de l'air.

Connaissance et appréciation des fonctions forestières

Plus des deux tiers de la population jugent l'intensité actuelle de l'exploitation du bois tout à fait appropriée. La part des personnes satisfaites a presque doublé par rapport à 1997, où près de la moitié des personnes interrogées estimaient que les forêts suisses étaient trop peu exploitées.

Production de bois et produits en bois

La durabilité et une production respectueuse de l'environnement sont les critères les plus importants lors de l'achat de produits en bois; ils viennent avant l'origine et le prix. Malgré cela, près de la moitié des personnes interrogées déclare avoir choisi des produits en bois suisse (et non pas du bois avec un label de durabilité comme les critères classés les plus importants le laisseraient entendre).

Plus de la moitié de la population pense que la forêt en tant qu'habitat pour la faune et la flore est menacée. La perception de la menace s'est affaiblie par rapport à 1997. Les causes les plus fréquemment mentionnées sont la pollution, les changements climatiques et l'expansion des surfaces d'habitat et d'infrastructure.

Ecologie en forêt

Près des deux tiers de la population sont favorables à l'aménagement de réserves forestières comme mesure de protection. Pour ce qui est des grands prédateurs, près des trois quarts de la population sont favorables à la présence du lynx, tandis que plus de la moitié approuve celle du loup et de l'ours.

Près des deux tiers de la population s'attendent à ce que les avalanches, les glissements de terrain, les chutes de pierres, les crues ou d'autres événements naturels augmentent. Le fait que les soins aux forêts soient le domaine à subventionner le plus fréquemment mentionné montre l'importance qu'ont les forêts protectrices aux yeux de la population.

Fonction de protection

La moitié de la population suisse se rend au moins une fois par semaine en forêt en été et la majorité s'y rend au moins une ou deux fois par mois en hiver. Le temps moyen passé en forêt est de 90 minutes. La promenade, le sport, la flânerie ou l'observation de la nature sont les activités les plus pratiquées en forêt. Deux tiers de la population se sentent plus détendus après une visite en forêt.

Fonction de détente

Deux tiers de la population ont besoin de moins de dix minutes de marche pour se rendre en forêt. Une grande partie de la population s'y rend donc en général à pied. Le rôle joué par la voiture ou la moto comme moyens de transport a diminué par rapport à 1997.

Si la part des personnes qui se sentent importunées en forêt par les activités d'autres visiteurs n'a pas changé par rapport à 1997, le nombre d'événements perçus comme gênants a, lui, nettement augmenté. Les dérangements sont le plus souvent dus aux cyclistes/vététistes ou aux chiens ou aux personnes avec des chiens.

La langue ou la région linguistique, l'attitude envers l'environnement en général et les préférences en matière de paysage sont les facteurs qui ont le plus d'influence sur les différents aspects de la relation entre l'homme et la forêt (4.2). L'appréciation de la surface forestière, le comportement d'achat, l'opinion sur les questions écologiques et l'utilisation de la forêt à des fins de détente varient par exemple suivant la langue des interviewés. Le fait qu'une personne ait une attitude anthropocentrique ou écocentrique¹ influe notamment sur l'évaluation de la santé de la forêt, l'importance des différentes fonctions forestières ou les attentes face aux dangers naturels. Les préférences en matière de paysage sont l'expression d'attitudes fondamentales par rapport à la nature et au paysage. Elles jouent un rôle en ce qui concerne l'attitude par rapport à la surface forestière actuelle et à l'interdiction de défricher, la priorité accordée aux différents critères d'achat de produits en bois, l'acceptation des grands prédateurs comme le lynx, le loup ou l'ours, et d'autres questions encore.

Principales influences sur la relation homme-forêt

Les plus grandes différences entre 1997 et 2010 concernent la conscience que la population a des différentes fonctions forestières, l'estimation de la surface forestière et quelques points relatifs à la détente en forêt.

Principaux changements intervenus entre 1997 et 2010

La fonction productrice de la forêt en tant que fournisseur de bois est nettement plus présente à l'esprit du public qu'il y a quinze ans. Sa contribution à la qualité de l'air reste la fonction forestière la plus souvent mentionnée, même si elle domine moins que par le passé. Parallèlement, on constate que la santé de la forêt est évaluée de façon nettement plus positive.

En ce qui concerne la surface forestière, l'enquête révèle une forte augmentation de la part des personnes qui pensent avec raison que la surface boisée progresse en Suisse. Ces personnes correctement informées continuent cependant à être minoritaires.

Si la fréquence et la durée des visites en forêt ont peu changé entre 1997 et 2010, l'enquête révèle certains changements concernant les activités exercées. La promenade reste de loin l'occupation la plus pratiquée en forêt. Le sport et l'observation de la nature ont par contre nettement augmenté, tout comme le nombre général des activités mentionnées par les personnes interrogées.

L'importance généralement élevée que les personnes interrogées attribuent à l'ensemble des fonctions de la forêt peut être interprétée comme un soutien à la politique forestière, qui accorde une place centrale à la multifonctionnalité des forêts suisses. Un autre élément essentiel de la politique forestière fédérale est la conservation des forêts dans leur étendue et leur répartition. Cet objectif est lui aussi largement confirmé par l'enquête, puisqu'une forte majorité est favorable non seulement au maintien de

Conséquences des résultats de l'enquête

¹ Dans une perspective anthropocentrique, la nature est évaluée en fonction de l'utilité qu'elle peut avoir pour l'être humain. Dans une perspective écocentrique, la nature a une valeur propre, indépendamment de l'être humain.

l'interdiction de défricher en vigueur mais aussi à l'obligation de compensation en nature.

Les préférences de la population pour les forêts possédant certains équipements, certains attributs naturels et un caractère particulier peuvent représenter des informations précieuses pour la planification du développement forestier. L'augmentation des dérangements liés à d'autres personnes en quête de détente montre que les conflits d'usage en forêt se multiplient et requièrent une attention accrue.

Alors que la Confédération souhaite mettre davantage à profit le potentiel de récolte durable du bois, la majorité de la population estime que l'intensité actuelle de l'exploitation du bois est tout à fait appropriée. Cette situation montre qu'il existe un réel besoin de communication sur le thème de l'exploitation du bois.

La population approuve largement les mesures écologiques telle que les zones de protection de la faune sauvage ou les réserves forestières. Il en va de même de la présence des grands prédateurs, même si l'on constate à cet égard un léger recul. Le jugement plutôt négatif dont le bois mort fait l'objet représente un obstacle à la mise en œuvre de mesures destinées à conserver la biodiversité.

1 > Introduction

Les forêts suisses doivent faire face à des exigences multiples. Elles constituent un habitat irremplaçable pour des milliers d'espèces d'animaux, de plantes et de champignons, protègent contre les dangers naturels, garantissent un approvisionnement en eau potable de haute qualité, produisent du bois utilisé comme matériau de construction et comme combustible et créent ainsi des emplois. Elles contribuent à atténuer les changements climatiques, servent d'espace de détente, permettent le contact avec la nature et structurent nos paysages. Aux niveaux national, cantonal et local, la politique forestière a pour tâche de garantir durablement cette diversité fonctionnelle. La Constitution fédérale² oblige la Confédération à veiller à ce que les forêts puissent remplir leurs fonctions protectrice, économique et sociale.

La Politique forestière 2020, adoptée en 2011 par le Conseil fédéral (Conseil fédéral 2011), établit de quelle manière et suivant quelles priorités la Confédération entend remplir cette tâche en collaboration avec les cantons et d'autres acteurs. Elle définit onze objectifs stratégiques et fixe les priorités suivantes: améliorer la mise à profit du potentiel d'exploitation durable du bois, prendre en considération les changements climatiques, assurer la fonction protectrice de la forêt, préserver et améliorer la biodiversité et conserver la surface forestière. Assurer que les activités de loisirs et de détente qui y sont pratiquées ménagent les forêts compte également parmi les objectifs poursuivis.

Politique forestière 2020 adoptée par le Conseil fédéral

La Politique forestière 2020 a été élaborée au cours d'un processus participatif très large incluant experts, groupes d'intérêts, usagers, propriétaires fonciers et autres interlocuteurs. Une politique forestière proche de la population, compréhensible et largement acceptée, ne peut être mise en œuvre que si l'on connaît les préférences et les attitudes d'une part représentative de la population suisse. A cet effet, la Confédération a à plusieurs reprises commandé ou soutenu des enquêtes approfondies auprès de la population.

1.1 Enquêtes précédentes

La première enquête systématique réalisée sur le thème de la forêt auprès de la population suisse a été menée en 1978 par l'Institut de sondage GfS (Hertig 1979). Elle contenait déjà des questions relatives à l'importance des différentes fonctions de la forêt ou à la surface forestière souhaitée.

Une autre enquête d'envergure a été réalisée en 1997 par des chercheurs de l'Université de Berne en collaboration avec l'EPFZ sous le titre «Waldmonitoring soziokulturell» (abrégé WaMos 1, cf. OFEFP 1999). Au total, 2018 entretiens téléphoniques ont

Premier monitoring socioculturel des forêts (WaMos 1)

² Constitution fédérale de la Confédération suisse du 18 avril 1999. RS 101. Art. 77.

été réalisés entre septembre et novembre 1997. Cette enquête a notamment mis en évidence l'existence d'une attitude fondamentalement positive envers la forêt, son importance primordiale en tant qu'espace naturel et de détente pour toutes les couches de la population et dans toutes les régions ainsi qu'une large acceptation des instruments de politique forestière comme l'interdiction de défricher, le droit de libre accès à la forêt et les subventions destinées aux soins aux forêts. Dans la partie du présent rapport consacrée aux résultats (chapitre 3), les réponses au sondage réalisé en 2010 sont, dans la mesure du possible, comparées avec celles obtenues en 1997. Les principales différences entre 1997 et 2010 sont présentées dans la partie de synthèse (4.3).

Quelques questions tirées de WaMos 1 ont été posées une nouvelle fois en 2000, quelques mois après l'ouragan Lothar, à 963 personnes qui avaient déjà été interrogées en 1997 (Wild-Eck 2003).

1.2 Caractéristiques principales de WaMos 2

Le deuxième monitoring socioculturel des forêts WaMos 2 a été réalisé en 2010 par l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL) sur mandat de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV).

Deuxième monitoring
socioculturel des forêts
(WaMos 2)

A cet effet, 3022 interviews ont été réalisées entre octobre et novembre 2010 (voir chapitre 2). Les 87 questions portaient sur l'*attitude* à l'égard de la forêt et sa gestion (exploitation, mesures de protection et d'entretien, etc.), sur les *connaissances* relatives à divers thèmes touchant à la forêt (p. ex. surface, propriété forestière, climat) et sur les *comportements* en lien avec la forêt et ses produits (détente, égards envers la faune sauvage, achat de produits en bois, etc.). La démarche a été établie en coordination avec les principaux représentants des intérêts du domaine forestier.

WaMos 2 s'était donné comme objectif de fournir des résultats sur l'évolution des opinions, des attentes, des connaissances et des comportements de la population par rapport à la forêt et au bois et à la politique menée dans ces domaines. Conçu comme un instrument de suivi, WaMos 2 devait permettre une comparaison de la situation actuelle avec celle de 1997. Le projet lancé en 2010 devait aussi permettre de développer le questionnaire utilisé pour WaMos 1 en vue de disposer, à l'avenir, d'un instrument approprié de monitoring socioculturel des forêts. La manière de procéder est décrite en détail dans le rapport technique du WSL (Hunziker et al. 2012).

Le premier monitoring socioculturel des forêts WaMos 1, réalisé en 1997, sert de base à l'enquête WaMos 2 menée en 2010. On a autant que possible fait en sorte que les résultats des deux enquêtes soient comparables. En même temps, il était nécessaire de mieux adapter l'enquête aux exigences découlant du développement et de la mise en œuvre de la politique forestière de la Confédération, et de tenir compte de façon appropriée de l'état actuel de la recherche en sciences sociales (méthodes, relations potentielles de cause à effet, etc.). Enfin, il s'agissait aussi d'élaborer un concept de base pour un monitoring socioculturel durable des forêts.

1.3 Interviews et ateliers d'experts

Les attentes des principaux groupes concernés à l'égard de l'enquête (administration fédérale, groupes d'intérêts, acteurs politiques) ont été déterminées en collaboration avec des experts (16 interviews et une enquête), puis précisées lors d'un atelier. Il s'agissait d'évaluer, pour 42 thèmes sélectionnés, l'utilité que pourrait avoir une enquête auprès de la population. Les questions sur la multifonctionnalité de la forêt, son usage pour la détente, les produits de la forêt, la protection de la nature et la protection contre les dangers naturels, sont arrivées aux cinq premières places. Il semblait que l'on pouvait en revanche renoncer à des résultats portant par exemple sur la défoliation, le volume sur pied ou l'acceptation du bois comme agent énergétique. Des informations supplémentaires sur les interviews d'experts et l'atelier figurent dans le rapport technique (Hunziker et al. 2012).

Attentes à l'égard de l'enquête

1.4 Principaux aspects de la relation homme-forêt

Les thèmes identifiés ont ensuite été classés en deux groupes d'aspects généraux et quatre groupes d'aspects thématiques. Ce tableau a été complété par une série d'autres «facteurs d'influence». Ce schéma en sept parties a fourni la structure pour l'analyse de la littérature et la formulation des questions de recherche. L'analyse de la littérature spécialisée n'est abordée que ponctuellement dans ce rapport. Une présentation plus approfondie figure dans le rapport technique (Hunziker et al. 2012).

Sous la rubrique «appréciations générales», l'enquête étudie l'attitude des individus à l'égard de l'étendue de la forêt (superficie forestière) et de son état général (santé de la forêt, sinistres). A un même niveau général, les personnes interrogées devaient dire quels types de forêts elles préfèrent, en décrivant leurs attributs naturels, leurs équipements et leurs caractéristiques paysagères. WaMos 2 tient ainsi compte de l'état de la recherche dans le domaine des préférences en matière de paysage (voir p. ex. Hunziker et al. 2008). Les études correspondantes montrent que les descriptions qualifiant un paysage de «clairement ordonné», «mystérieux» ou «familier» dépendent essentiellement du plaisir qu'il suscite. Il est possible d'établir des liens entre les traits «subjectifs» indiqués ci-dessus (ou d'autres semblables) et les caractéristiques «objectivement» mesurables comme la part de bois mort ou le mélange des essences.

Appréciations générales

L'appréciation que fait la population des fonctions de la forêt joue un rôle central pour la politique forestière, puisqu'elle fournit des indications sur l'importance à attribuer aux différentes exigences (p. ex. celles liées à la protection de la nature ou à la sylviculture). L'enquête a été conçue de manière à fournir un tableau aussi différencié que possible de la manière dont la population évalue ces fonctions. Ainsi, après avoir été invitées à indiquer les fonctions qui leur venaient spontanément à l'esprit, les personnes interrogées devaient évaluer l'importance d'un certain nombre de fonctions explicitement mentionnées et indiquer lesquelles devaient, selon elles, être subventionnées par l'Etat.

Appréciation des fonctions forestières

Pour la majorité des Suisses, la détente est l'aspect de loin le plus important de leur rapport personnel avec la forêt. Le questionnaire porte donc aussi bien sur le comportement des personnes en quête de détente (p. ex. la fréquence et la durée des visites) que sur les expériences ou les observations susceptibles d'influencer le comportement récréatif ou la qualité du délassément (dérangements, caractéristiques de la forêt, règles, etc.). On trouvera un aperçu de la littérature consacrée aux activités de détente en forêt, à leurs conséquences sur celle-ci et aux effets des visites en forêt sur la santé dans le rapport technique du WSL (Hunziker et al. 2012).

Fonction de détente

Des études (p. ex. Rametsteiner & Kraxner 2003) montrent que l'attitude de la population par rapport à l'exploitation du bois dépend du contexte dans lequel les forêts sont perçues. Une personne qui juge que la forêt est menacée dans son étendue aura par exemple plutôt tendance à s'opposer à l'abattage des arbres. La population entretient en outre un rapport économique avec la fonction productrice des forêts lorsqu'elle consomme des produits en bois.

Fonction de production

La perception de l'effet protecteur des forêts diffère suivant la façon dont les individus sont personnellement concernés par les dangers naturels. Il existe peu d'études de sciences sociales consacrées aux opinions de la population sur les fonctions protectrices de la forêt (Rametsteiner & Kraxner 2003).

Fonction de protection

Durant les trois dernières décennies du 20^e siècle, le rôle joué par la forêt en tant que milieu naturel pour la faune et la flore et sa fonction régulatrice pour le climat, la qualité de l'air et le régime des eaux, étaient surtout abordés lors de débats publics portant sur l'«écologie», la «protection de l'environnement» ou la «protection de la nature». Le grand intérêt suscité dans les années 1980 par ce que l'on a appelé la «mort des forêts» représente un cas particulier. Depuis le milieu des années 1990, les fonctions écologiques des forêts sont de plus en plus décrites à l'aide de notions plus globales comme la «gestion des espèces», la «biodiversité» ou les «services écosystémiques». Concernant les mesures, l'opposition autrefois tranchée entre «protéger» et «exploiter» tend à passer au second plan, tandis que les avantages que la préservation de la biodiversité offre pour l'ensemble de la société sont mis en valeur. Outre l'infrastructure écologique constituée par les aires protégées et les aires de mise en réseau, il faut surtout promouvoir une exploitation durable (Conseil fédéral 2012). L'enquête a aussi porté sur l'acceptation des grands prédateurs (ours, loup, lynx) et sur les changements climatiques.

Fonction écologique

On sait par de nombreuses études consacrées à différents domaines de la vie que l'âge, la formation, le sexe, le lieu de domicile, la langue et d'autres paramètres sociodémographiques influent sur les connaissances, les attitudes et les comportements. Pour une enquête sur le thème de la forêt, la littérature spécialisée montre qu'il est également nécessaire de tenir compte d'autres facteurs (Hunziker et al. 2012) comme le rôle joué par la forêt durant l'enfance, le lien professionnel à la forêt, l'attitude envers l'environnement en général (anthropocentrique vs écocentrique; cf. 3.1) et les préférences en matière de paysage (cf. 3.3.1). Le degré d'information et les besoins en information (ou la saturation en matière d'information) peuvent aussi avoir une influence sur la relation homme-forêt.

Facteurs d'influence

Sur la base de l'enquête menée auprès des experts, de l'atelier subséquent et de l'analyse de la littérature spécialisée, des questions de recherche spécifiques portant sur les différents aspects de la relation homme-forêt ont été formulées, à partir desquelles un questionnaire a été élaboré. Le questionnaire complet se trouve dans Hunziker et al. (2012).

Tab. 1 > Principaux aspects de la relation homme-forêt

| Aspect de la relation homme-forêt | Description | Résultats (chapitre) |
|----------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| Appréciations générales | Préférences pour certaines caractéristiques de la forêt, attitude à l'égard de la surface forestière et de la santé de la forêt | 3.3 Préférences en matière de forêt 3.4 Surface forestière 3.5 Etat de la forêt |
| Appréciation des fonctions forestières | Habitat pour la faune et la flore, dangers naturels, qualité de l'eau, paysage, patrie, production de bois, emplois, loisirs et détente | 3.6 Fonctions forestières |
| Fonction de production | Intensité de l'exploitation du bois, origine du bois, critères et comportement d'achat | 3.7 Production de bois |
| Fonction écologique | Biodiversité, nature des menaces, gestion de la faune sauvage, réserves forestières, grands prédateurs | 3.8 Ecologie en forêt |
| Fonction de protection | Evolution attendue des dangers naturels, entretien des forêts | 3.9 Protection contre les dangers naturels |
| Fonction de détente | Satisfaction, activités, motifs, accessibilité, détente, dérangement, plaisir suscité par certaines caractéristiques, règles | 3.10 Détente |
| Facteurs d'influence | Attitude envers l'environnement en général, préférences en matière de paysage, expérience de la forêt durant l'enfance et lien professionnel avec la forêt ou le bois, langue, âge, orientation politique, degré d'information, sexe, niveau de formation et autres paramètres sociodémographiques | 3.1 Attitudes fondamentales 3.2 Information |

2 > Méthode

2.1 Méthode d'enquête

Alors que toutes les interviews de WaMos 1 ont été effectuées uniquement par téléphone, une méthode mixte a été utilisée pour WaMos 2: dans un premier temps, une lettre contenant des informations préalables a été envoyée à toutes les adresses sélectionnées aléatoirement (voir ci-dessous), ensuite de quoi l'abonné était appelé et une personne choisie (de nouveau au hasard voir ci-dessous). Après les salutations et les deux premières questions, les personnes contactées pouvaient choisir de poursuivre l'entretien au téléphone ou de répondre à un questionnaire en ligne. 41 % des personnes interrogées ont choisi le questionnaire en ligne et 59 % ont poursuivi l'interview téléphonique. Les entretiens ont été menés par l'institut de sondage gfs-Zürich et ont duré environ 34 minutes en moyenne (36 minutes au téléphone, 31 minutes en ligne).

Les interviews pour WaMos 2 ont été réalisées entre le 19 octobre et le 13 novembre 2010. Aucun événement naturel susceptible d'influencer l'attitude de la population à l'égard de la forêt (par exemple une tempête) n'a eu lieu durant cette période. Par contre, le 4 novembre 2010, l'hebdomadaire «Schweizer Familie» (tirant à environ 185 000 exemplaires) a consacré son article de couverture à la forêt, article dans lequel l'état de celle-ci était notamment qualifié d'«étonnamment bon». Pour savoir si cet article a eu une influence, on a, à partir de cette date, demandé aux personnes interrogées si elles l'avaient lu. Les analyses ultérieures ont montré que cet article n'a pas eu d'influence. Les interviews pour WaMos 1 ont été réalisées à la même saison, mais sur une plus longue période (de septembre à novembre 1997) (OFEFP 1999).

Pour WaMos 2, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a sélectionné aléatoirement 9000 adresses et numéros de téléphone de ménages. Le retour en Suisse romande ayant été plus bas que prévu, 356 adresses supplémentaires y ont été sélectionnées au hasard. Dans chaque ménage, l'interview a été menée avec une personne âgée d'au moins 18 ans choisie au hasard. Au total, 3022 interviews ont pu être réalisées. Le taux de réponse brut était de 32 %. Si l'on ne compte pas les interviews non réalisées pour des raisons techniques (numéros commerciaux, numéros de fax, numéros hors service, personnes ne parlant aucune des langues utilisées pour l'interview, absence de longue durée), on obtient un taux de réponse net de 38 %. Pour WaMos 1, 2018 interviews avaient été réalisées, ce qui correspondait à 55 % de l'échantillon brut et à 68 % de l'échantillon net. Le taux de réponse nettement inférieur de WaMos 2 s'explique sans doute par le fait que les gens sont, en général, moins disposés à répondre à des interviews téléphoniques – évolution probablement elle-même liée au fait que les activités de marketing téléphonique ont fortement augmenté et que les gens ont toujours moins de temps.

Pour que les interviews effectuées au Tessin ou en italien puissent être mieux comparées avec les autres régions (linguistiques), 600 adresses supplémentaires ont été tirées

Période de réalisation de l'enquête

Echantillon de base

Echantillon supplémentaire au Tessin

aléatoirement de manière à pouvoir réaliser 150 interviews de plus. Dans toutes les analyses, les résultats provenant du Tessin ou d'interviews en italien ont été pondérés en fonction de la part effective de population concernée.

Sur mandat du canton d'Argovie, l'enquête WaMos 2 a été menée de façon plus détaillée auprès de la population argovienne. Pour obtenir une meilleure représentativité de ces résultats, 2100 adresses supplémentaires ont été sélectionnées dans le canton, afin d'y mener 700 interviews de plus. Dans toutes les analyses présentées dans ce document, les résultats du canton d'Argovie sont pondérés en fonction de la part effective de sa population, de manière à éviter tout biais.

Analyse particulière pour le canton d'Argovie

2.2 Données sociodémographiques

51,9 % des personnes interrogées sont des femmes et 48,1 % des hommes. La proportion de femmes est d'environ 1 % supérieure à celle existant dans la population en 2010. L'âge moyen des personnes interrogées est de 52,5 ans, soit un peu plus que l'âge moyen de la population de plus de 18 ans (49 ans environ). On constate un biais de quelques années dans la plupart des enquêtes menées auprès de la population.

Sexe et âge

9 % des personnes interrogées ont atteint un niveau de formation correspondant à la scolarité obligatoire, 55 % ont effectué un apprentissage ou achevé une formation dans une école professionnelle, 9 % ont une formation gymnasiale, 10 % une formation professionnelle supérieure, 7 % ont fréquenté une haute école spécialisée et 9 % une haute école.

Formation

20 % des interviewés vivent seuls, 40 % dans des ménages à deux personnes, 15 % dans des ménages à trois personnes, 18 % dans des ménages à quatre personnes et 7 % dans des ménages comptant cinq personnes et plus. 30 % des personnes interrogées n'ont pas d'enfant, 15 % ont un enfant, 34 % deux, 16 % trois, 4 % quatre et 1 % des personnes interrogées ont cinq enfants ou plus.

Taille et structure des ménages

Le pays d'origine des parents des personnes interrogées est dans 80 % des cas la Suisse, dans 6 % l'Allemagne, dans 4 % l'Italie, dans 3 % l'Autriche et dans 2 % la France. 14 % des interviewés habitent depuis dix ans dans leur région, 15 % depuis 20 ans, 17 % depuis 30 ans, 15 % depuis 40 ans et 21 % des participants vivent depuis 50 ans ou plus dans la même région.

Origine

72 % des personnes interrogées habitent dans des centres urbains, des communes suburbaines ou périurbaines (types de commune 1 à 4 de la typologie des communes de l'OFS), 3 % habitent dans des communes touristiques (type 5), 7 % dans des communes industrielles et tertiaires (type 6) et 13 % habitent dans des communes pendulaires rurales, des communes agraires-mixtes et des communes agricoles périphériques (types 7 à 9). Sur la base de ces données, un «indice d'urbanité» (Hunziker et al. 2012; p. 56) a été déterminé pour chaque personne; le petit nombre des personnes interrogées habitant dans les communes touristiques a été exclu, puisque ces communes sont difficiles à inscrire dans un continuum ville-campagne.

Ville-campagne

56 % des personnes interrogées exercent une activité professionnelle, 44 % n'en exercent pas. Parmi ces dernières, 12 % sont femmes ou hommes au foyer, 28 % sont à la retraite.

Activité professionnelle

10 % des personnes interrogées déclarent avoir un lien professionnel direct ou indirect avec la forêt, 7 % avec la transformation du bois. 29 % disent être propriétaires de forêt ou avoir des parents proches qui le sont. Le degré de parenté n'étant pas spécifié davantage dans la question, il n'est pas possible de faire des comparaisons avec la répartition de la propriété forestière en Suisse. 9 % des participants à l'enquête font partie d'une association ou d'un club de loisirs ayant un rapport avec la forêt et 28 % des personnes interrogées sont membres d'une organisation de protection de l'environnement.

Lien professionnel, propriété forestière, appartenance à des associations

L'adresse des personnes interrogées a permis de déterminer leur répartition entre les zones forestières définies par l'OFS. 15 % des interviewés vivent dans le Jura, 61 % sur le Plateau, 10 % dans les Préalpes, 6 % dans les Alpes et 9 % au Sud des Alpes.

Zones forestières

2.3 Analyse des données

La plupart du temps, la fréquence des réponses données par les personnes interrogées a été indiquée. Dans quelques cas, les moyennes et la dispersion des données ont été calculées. Quand la formulation de la question l'autorise, la fréquence des réponses de WaMos 1 et de WaMos 2 a été comparée à l'aide du test du Khi carré. Dans WaMos 1, la catégorie de réponse «ne sait pas» avait été recensée, ce qui n'est normalement pas le cas dans WaMos 2. Afin de pouvoir néanmoins procéder à des comparaisons, les réponses de la catégorie «ne sait pas» de WaMos 1 n'ont pas été retenues et les autres réponses ont été proportionnellement pondérées vers le haut de manière à ce que leur somme donne de nouveau 100 %. Les pourcentages indiqués dans le présent rapport peuvent donc présenter des différences minimes avec le rapport de WaMos 1 (OFEFP 1999). Les différences ne sont en principe considérées comme «statistiquement significatives» que si la probabilité d'erreur est inférieure à 5 %.

Quand les réponses ont une importance centrale pour l'aspect de la relation homme-forêt étudié, on a tenté de démontrer statistiquement les corrélations avec les grandeurs d'influence supposées. Dans la plupart des cas, on a utilisé pour cela des analyses de régression linéaire. Les principaux résultats de ces analyses sont présentés de façon abrégée dans le présent rapport. Une description complète (accompagnée d'autres explications relatives à la méthodologie) se trouve dans le rapport technique (Hunziker et al. 2012).

3 > Résultats

3.1 Attitudes fondamentales

Le rapport de la population à la forêt est influencé par différentes attitudes fondamentales. WaMos 2 distingue entre l'attitude envers l'environnement en général, les orientations politiques et l'importance de la forêt durant l'enfance.

Les différentes attitudes envers la nature et l'environnement peuvent être sommairement décrites soit comme «anthropocentriques» soit comme «écocentriques». Dans une perspective anthropocentrique, la nature est appréciée du point de vue de son utilité pour l'homme. Dans une perspective écocentrique, la nature a une valeur propre, indépendamment de l'homme. Pour déterminer plus précisément l'attitude d'une personne envers l'environnement, dix affirmations différentes ont été lues aux participants. Suivant le degré d'approbation ou de désapprobation exprimées, on a pu calculer dans quelle mesure une personne présente une attitude anthropocentrique ou écocentrique.

Attitudes envers l'environnement en général

Tab. 2 > Questions sur l'attitude envers l'environnement en général

Réponses possibles: «n'est pas pertinent du tout», «n'est pas vraiment pertinent», «est assez pertinent», «est tout à fait pertinent».

Déclarations caractéristiques d'un point de vue anthropocentrique

L'homme a le droit de transformer l'environnement pour qu'il satisfasse à ses besoins.

Grâce au génie humain, nous ne rendrons jamais la terre inhabitable.

L'homme a été élu pour régner sur le reste de la nature.

En fin de compte, l'humanité connaîtra suffisamment les règles de la nature pour pouvoir la contrôler.

Déclarations caractéristiques d'un point de vue écocentrique

Nous approchons du nombre d'habitants maximal que la terre peut supporter.

Lorsque l'homme agit sur la nature, cela a souvent des conséquences catastrophiques.

Nous, les hommes, maltraitons la terre.

La terre est semblable à un vaisseau spatial avec un espace limité et des ressources rares.

L'équilibre de la nature est sensible et peut facilement être perturbé.

En continuant comme nous l'avons fait jusqu'à maintenant, nous allons bientôt vivre une grande catastrophe écologique.

Sur une échelle de 1 (n'est pas pertinent du tout) à 4 (est tout à fait pertinent), la moyenne de l'ensemble des personnes interrogées est de 2,20 pour l'attitude anthropocentrique et de 3,15 pour l'écocentrisme. Considérés isolément, ces chiffres absolus ne disent pas grand-chose. Les attitudes envers l'environnement en général aident cependant à comprendre les réponses à d'autres questions (pour des exemples v. 3.4, 3.5.1, 3.7.1, 3.7.2, 3.8.2, 3.8.3, 3.8.4, 3.10.7).

Les orientations politiques ont été établies à l'aide d'un schéma gauche-droite. 8 % des personnes interrogées se situaient à «gauche», 15 % au «centre gauche», 26 % au «centre», 15 % au «centre droit» et 8 % à «droite». 29 % des personnes interrogées ont indiqué n'avoir aucune orientation politique.

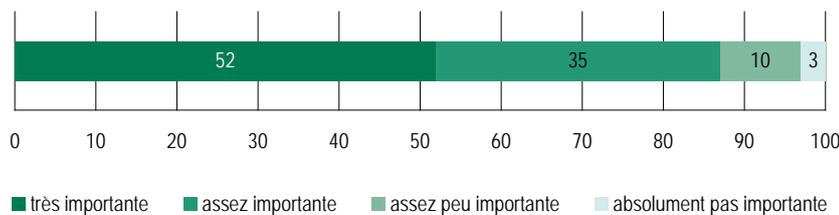
Orientation politique

Les réflexions générales sur le rôle des expériences vécues durant l'enfance dans le processus de socialisation (adaptation aux modèles émotionnels et intellectuels de la société par intériorisation des normes et des valeurs sociales) permettent de supposer que l'importance que la forêt a eue durant l'enfance influence les réponses à d'autres questions (pour des exemples de ces influences voir 3.3.1, 3.10.5 et 3.10.7).

Importance de la forêt durant l'enfance

Fig. 1 > Importance de la forêt durant l'enfance

Question: «Quelle importance a eue la forêt durant votre enfance?»



Pourcentages des réponses pour les options proposées

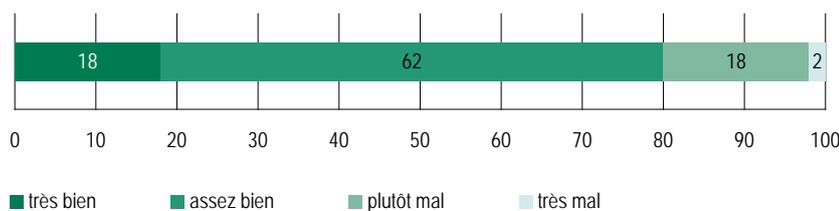
3.2 Information

80 % des personnes interrogées se considèrent soit «très bien» soit «assez bien» informées de manière générale sur le thème de «la forêt et de tout ce qui s'y rattache». 20 % indiquent être «plutôt mal» ou «très mal» informées.

Degré d'information

Fig. 2 > Degré général d'information

Question: «Comment vous sentez-vous informés sur le thème de la forêt et tout ce qui s'y rattache?»



Pourcentages des réponses pour les options proposées en 2010

Le degré d'information dont une personne estime disposer dépend de l'âge, du sexe, de l'appartenance à une organisation environnementale, du lien professionnel avec la forêt, des préférences en matière de paysage (3.3.1) et de la langue de l'interview.

Les personnes d'un certain âge de sexe féminin ont plus tendance à se dire bien ou très bien informées que les personnes plus jeunes de sexe masculin. Les membres d'une organisation environnementale, les personnes qui exercent une profession en lien avec la forêt, qui parlent italien et qui préfèrent les paysages stimulants se sentent aussi plutôt mieux informées.

La détente est le domaine sur lequel le plus de personnes disent se sentir bien informées quand on les interroge sur des thèmes particuliers. La propriété forestière et l'état global de la forêt sont les domaines sur lesquels les personnes bien informées sont les moins nombreuses.

Tab. 3 > Degré d'information sur des thèmes particuliers

Question: «Sur lesquels des thèmes suivants vous sentez-vous bien ou mal informés?»

| Thème | Part des personnes bien informées WaMos 2 |
|----------------------------------------|-------------------------------------------|
| Espace de détente pour l'homme | 89 |
| Règles de comportement en forêt | 83 |
| Protection contre les dangers naturels | 81 |
| Animaux dans la forêt | 79 |
| Forêt et changements climatiques | 74 |
| Protection de la nature en forêt | 71 |
| Plantes et arbres | 71 |
| Forêt en Suisse en général | 70 |
| Santé de la forêt en Suisse | 60 |
| Rôle pour la pureté de l'eau potable | 59 |
| Production de bois en Suisse | 53 |
| A qui appartient la forêt | 47 |
| Etat de la forêt dans le monde | 41 |

Pourcentages des personnes interrogées sans celles qui ont déclaré à la question précédente être de manière générale «très mal informées». Pour chaque thème, les sondés pouvaient répondre par «bien» ou «pas bien».

Au total, 84 % des personnes interrogées ont déclaré avoir déjà lu, vu ou entendu des comptes rendus sur la forêt dans les médias. La télévision est le plus souvent mentionnée, suivie par la presse quotidienne. Pour des raisons méthodologiques, une comparaison entre WaMos 1 et WaMos 2 n'est possible que de manière limitée.

Utilisation des médias

Tab. 4 > Utilisation des médias

Question: «Dans quels médias avez-vous lu, vu ou entendu le plus de choses sur la forêt?»

| Média | WaMos 1 1997 | WaMos 2 2010 |
|---------------------------------------------|-----------------|-----------------|
| Télévision | 29 | 57 |
| Presse quotidienne | | 54 |
| Hebdomadaires | 47 ^a | 15 |
| Revue/magazines | | 23 |
| Radio | 5 | 21 |
| Revue spécialisée ou brochure d'information | 9 ^b | 14 |
| Internet | - ^c | 11 |
| Livres | 2 | 6 |
| Autres | 4 | 3 |
| Ne sait pas/trop peu | 3 | 2 |

Pourcentages des personnes interrogées ayant déclaré avoir déjà entendu parler de la forêt dans les médias. Dans WaMos 2, plusieurs réponses pouvaient être données, ce qui n'était pas possible dans WaMos 1.

^a dans WaMos 1, la réponse proposée ne mentionnait que les «journaux/revues»; ^b dans WaMos 1, les «revues spécialisées» et les «brochures spécialisées» étaient mentionnées séparément par les sondés; ^c non mentionné dans WaMos 1.

61 % des personnes interrogées estiment qu'il devrait y avoir de manière générale plus d'informations sur la forêt, 39 % jugent que ce n'est pas nécessaire. Ces chiffres n'ont pas significativement changé par rapport à 1997. Interrogées sur des thèmes particuliers, les personnes souhaitent surtout plus d'informations sur la santé de la forêt, les changements climatiques, le rôle de la forêt pour la qualité de l'eau potable et la protection de la nature. Pour des raisons méthodologiques, une comparaison avec WaMos 1 n'est pas possible.

Besoins d'informations

Tab. 5 > Besoins d'informations

Question: «Sur quels thèmes relatifs à la forêt souhaiteriez-vous plus d'informations?»

| Thème | Part des personnes souhaitant plus d'informations WaMos 2 |
|----------------------------------------|-----------------------------------------------------------|
| Forêt en Suisse en général | 85 |
| Santé de la forêt en Suisse | 85 |
| Forêt et changements climatiques | 84 |
| Rôle pour la pureté de l'eau potable | 83 |
| Protection de la nature en forêt | 83 |
| Etat de la forêt dans le monde | 79 |
| Plantes et arbres | 79 |
| Animaux dans la forêt | 78 |
| Protection contre les dangers naturels | 77 |
| Règles de comportement en forêt | 71 |
| Production de bois en Suisse | 71 |
| A qui appartient la forêt | 64 |
| Espace de détente pour l'homme | 64 |

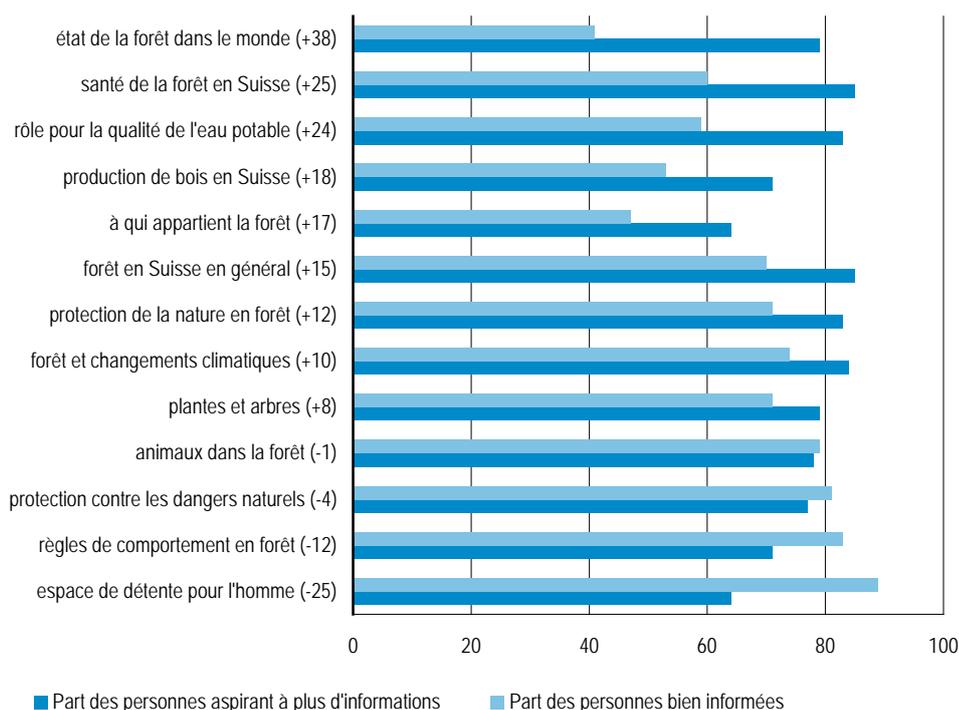
Pourcentages des personnes interrogées estimant qu'il faudrait de manière générale informer davantage sur la forêt. Les participants pouvaient répondre par «oui» ou «non»

Si l'on compare les résultats relatifs au degré d'information à ceux concernant les besoins d'informations, on remarque que c'est à propos de l'état de la forêt dans le monde qu'il y a la plus grande différence entre une forte proportion de personnes souhaitant être mieux informées et une faible proportion de personnes bien informées. On peut donc en conclure que des informations supplémentaires sur ce thème rencontreraient un intérêt marqué et combleraient un déficit potentiellement important. Il en va de même de la santé de la forêt et de son rôle pour la qualité de l'eau potable. La situation s'inverse dans le cas de la forêt en tant qu'espace de détente. Sur ce point, on observe une faible proportion de personnes désirant plus d'informations et une forte proportion de personnes bien informées. Ici, les besoins en informations supplémentaires sont moins marqués et celles-ci amélioreraient peu le degré d'information.

Déficit d'information

Fig. 3 > Déficit d'information

Comparaison entre les personnes bien informées et celles aspirant à plus d'informations.



Pourcentages des personnes interrogées dans WaMos 2 sans celles qui ont déclaré être de manière générale «très mal informées» (part des personnes bien informées) et pourcentages des personnes interrogées qui estiment qu'il faudrait de manière générale plus d'informations sur les forêts (part des personnes aspirant à plus d'informations).

3.3 Préférences en matière de forêt

Les différents types de forêts se distinguent par la composition de leurs essences, leurs strates, l'aménagement de leur lisière et d'autres caractéristiques physiques. Ces caractéristiques peuvent jouer un rôle lorsqu'on demande aux personnes dans quelles mesures un certain type de forêt leur plaît. Ces propriétés scientifiquement mesurables ne sont cependant pas toujours celles qui font qu'une forêt est appréciée ou non. Les préférences esthétiques sont surtout influencées par le caractère général du paysage:

une forêt est ressentie comme «sauvage», «variée», «intéressante à découvrir» ou «familiale». Les forêts se différencient aussi par l'infrastructure mise à la disposition des visiteurs – chemins, bancs, foyers pour grillades, sentiers didactiques et autres équipements. Enfin, l'exploitation de la forêt pour la production de bois influe aussi sur les préférences.

32 caractéristiques différentes, classées en quatre catégories («attributs naturels physiques», «caractère de la forêt», «équipements» «exploitation du bois»), ont été soumises aux interviewés, qui devaient dire dans quelle mesure ils les apprécient quand ils se rendent en forêt.

Dans la partie consacrée à la détente, les préférences exprimées pour les attributs naturels, les caractéristiques de la forêt et les équipements, sont comparées à la façon dont ces éléments sont perçus dans la forêt la plus visitée (3.10.3). Les résultats relatifs au plaisir suscité par la forêt la plus visitée sont aussi présentés et analysés dans cette partie du rapport.

Les préférences dans les autres chapitres

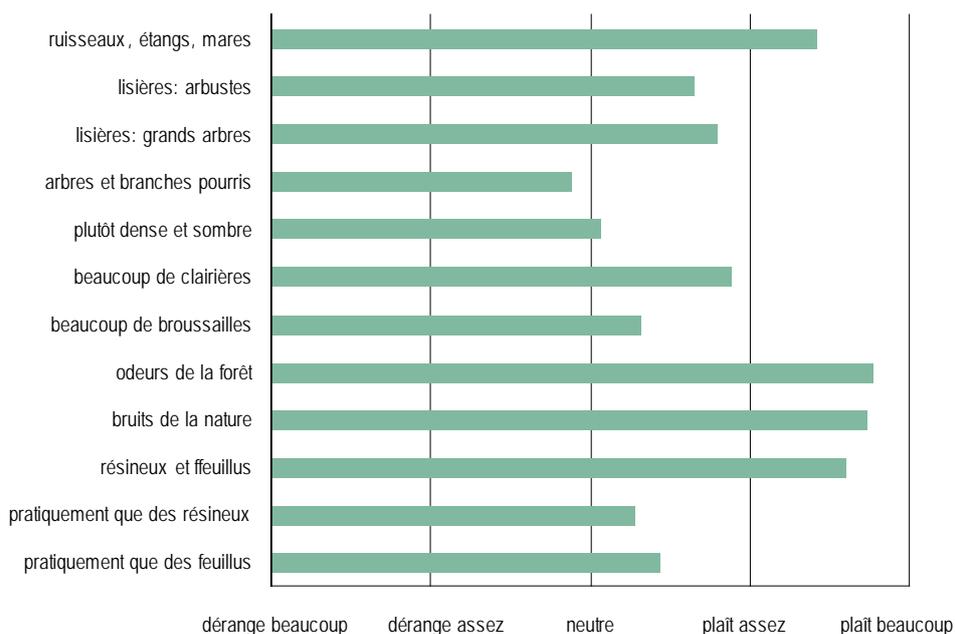
3.3.1 Attributs naturels, caractéristiques de la forêt et équipements

Les odeurs et les sons typiques de la forêt sont clairement les attributs les plus prisés par les personnes interrogées. Ils sont suivis par les forêts composées aussi bien de feuillus que de résineux.

Satisfaction suscitée par les attributs naturels

Fig. 4 > Satisfaction suscitée par les attributs naturels

Question: «En forêt la nature se présente sous divers aspects. Qu'est-ce qui vous plaît, qu'est-ce qui vous dérange?»



Moyennes pour les réponses proposées sur une échelle allant de 1 (dérange beaucoup) à 5 (plaît beaucoup). 3 = appréciation neutre. Résultats pour 2010.

Les caractéristiques proposées (p. ex. une forêt «sauvage», «familiale» ou «variée») plaisent en général «plutôt» à «beaucoup» aux personnes interrogées. Les forêts variées sont les plus appréciées, suivies des forêts présentant un caractère sauvage et de celles offrant des choses intéressantes à découvrir.

Plaisir suscité par les caractéristiques de la forêt

Fig. 5 > Plaisir suscité par les caractéristiques de la forêt

Question: «*Quand vous allez en forêt, qu'est-ce qui vous plaît et qu'est-ce qui vous dérange parmi les caractéristiques suivantes?*»



Moyennes pour les réponses proposées sur une échelle allant de 1 (dérange beaucoup) à 5 (plait beaucoup). 3 = appréciation neutre.

Les préférences exprimées pour les sept caractéristiques proposées (v. fig. 4) peuvent être sommairement réduites, à l'aide d'un procédé statistique (cf. Hunziker et al. 2012), à deux facteurs jouant un rôle central pour tous les paysages: une préférence (plus ou moins marquée) pour les paysages intéressants, et une préférence (plus ou moins forte) pour les paysages sécurisants. Les personnes qui ont une nette préférence pour les paysages intéressants aiment mieux les forêts sauvages et variées où il y a quelque chose d'intéressant à découvrir. Celles qui ont une prédilection pour les paysages sécurisants expriment une préférence pour les forêts où l'on se sent à l'abri et où l'on s'oriente rapidement. Considérées isolément, ces préférences fondamentales en matière de paysage n'ont pas une grande signification. Les analyses qui suivent montrent cependant qu'elles ont une forte influence sur les réponses à une série d'autres questions (p. ex. 3.4.1, 3.4.2, 3.5.1, 3.7.2, 3.8.3, 3.8.4, 3.9).

Préférences fondamentales en matière de paysage

Tab. 6 > Préférences en matière de paysage

Corrélations entre les préférences fondamentales en matière de paysage («stimulation» et «sécurité») et les caractéristiques des forêts soumises aux participants.

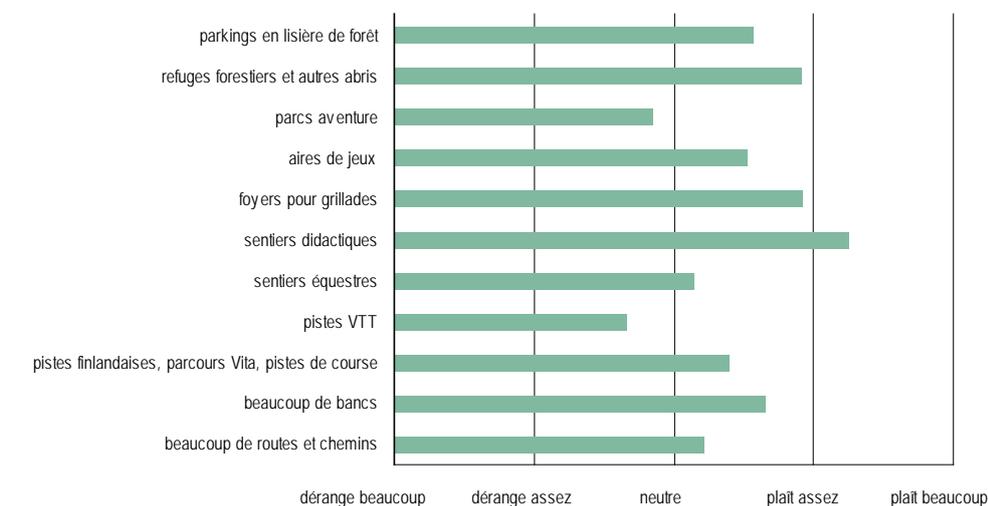
| Préférences exprimées | Paysage intéressant | Paysage sécurisant |
|----------------------------------------------|---------------------|--------------------|
| Sauvage | fort | faible |
| Variée | fort | faible |
| Beaucoup de choses intéressantes à découvrir | plutôt fort | faible |
| Familière | plutôt faible | plutôt fort |
| Harmonieuse | plutôt faible | plutôt fort |
| Se sentir à l'abri | faible | fort |
| S'orienter rapidement | faible | fort |

Les sentiers didactiques sont les équipements favoris, suivis par les foyers pour grillades et les refuges forestiers et autres abris. Les parcs aventure et les pistes VTT sont ressentis en moyenne comme dérangeants, alors que les sentiers équestres font tout juste l'objet d'un jugement plutôt positif.

Plaisir suscité par les équipements

Fig. 6 > Plaisir suscité par les équipements

Question: «Les forêts abritent de nombreux équipements. Lesquels vous plaisent et lesquels vous dérangent?»



Moyenne sur une échelle allant de 1 (dérange beaucoup) à 5 (plaît beaucoup). 3 = appréciation neutre.

3.3.2 Exploitation du bois

L'abattage des arbres peut influencer sur la fonction de détente en raison des obstacles que peuvent constituer les arbres et les branches sur le sol. L'activité économique peut cependant être aussi perçue de façon positive. Près de la moitié des sondés apprécient «beaucoup» ou «assez» l'exploitation du bois en forêt, seulement un quart se sent

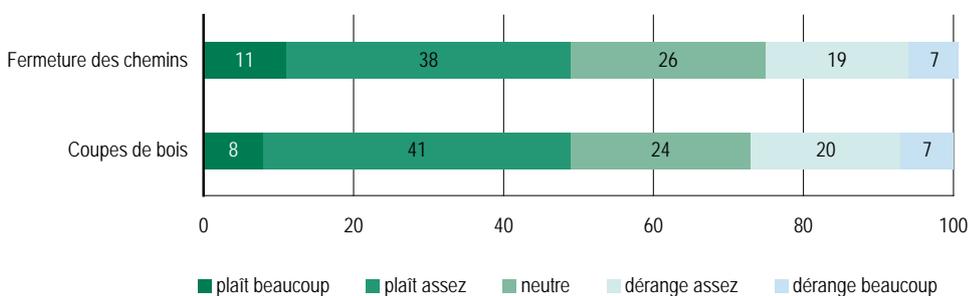
Satisfaction procurée par l'exploitation du bois

«assez» ou «très» dérangé. Les réponses sont semblables quand on interroge les personnes sur la fermeture des chemins en raison des coupes de bois, alors même que ces mesures touchent davantage les usagers.

Fig. 7 > Satisfaction procurée par l'exploitation du bois

Question A: «Est-ce que cela vous plaît ou vous dérange quand il y a des coupes de bois en forêt?»

Question B: «Est-ce que cela vous plaît ou vous dérange que des chemins soient fermés en raison de coupes de bois?»



Pourcentages des réponses pour les options proposées en 2010.

3.4 Surface forestière

Les forêts couvrent 32 % de la superficie du pays. Cette proportion s'accroît depuis le 19^e siècle. Selon l'Inventaire forestier national, l'aire forestière a augmenté de plus de 300 kilomètres carrés entre 2007 et 2011. La surface forestière progresse surtout dans les Alpes, où elle s'étend sur des surfaces agricoles et des alpages qui ne sont plus exploités. Sur le Plateau, en revanche, la surface forestière est visiblement soumise à pression.

Plus de la moitié des personnes interrogées (55 %) parviennent à estimer correctement (à 10 points de pourcentage près) la part de la surface boisée en Suisse. La moyenne des estimations fournies en 2010 est de 30,5 %, ce qui correspond à une précision analogue à celle observée en 1997, où l'estimation moyenne était de 29 %.

Estimation de la surface forestière

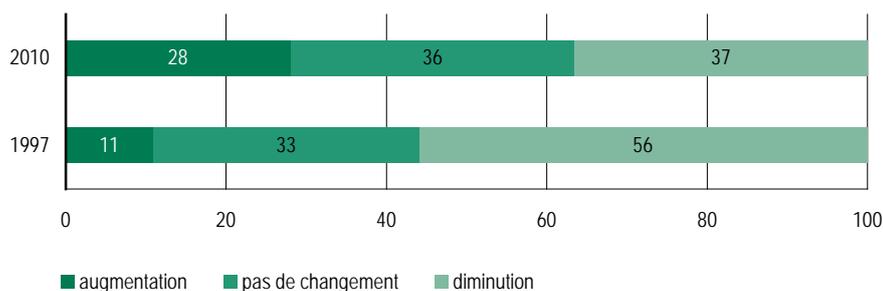
3.4.1 Perception et appréciation des changements

28 % des sondés estiment que, dans l'ensemble, la surface forestière a augmenté en Suisse au cours des 20 dernières années. 36 % pensent qu'elle est restée constante et 37 % supposent qu'elle a diminué. La part des personnes interrogées qui estiment que la forêt progresse en Suisse – ce que montrent les relevés scientifiques – a nettement augmenté par rapport à 1997.

Modification de la surface forestière

Fig. 8 > Modification de la surface forestière

Question: «A votre avis, est-ce que la surface forestière suisse a augmenté, est restée inchangée ou a diminué au cours des 20 dernières années?»



Pourcentages des réponses pour les options proposées.

Seuls 15 % des personnes interrogées estiment que la surface forestière a augmenté au cours des 20 dernières années dans leur région de domicile. Cette proportion est plus faible que lorsque l'on pose la même question pour l'ensemble du pays. Une part importante des sondés (57 %) supposent que la surface boisée de leur région n'a pas changé – plus que lorsque la question concerne toute la Suisse. Ces résultats cadrent avec le fait que la majorité de la population vit dans des régions où l'aire forestière n'a pas augmenté, par exemple sur le Plateau. La part des personnes qui estiment que la surface forestière de la région où elles habitent a diminué au cours des 20 dernières années est plus faible que lorsque la question concerne l'ensemble du pays.

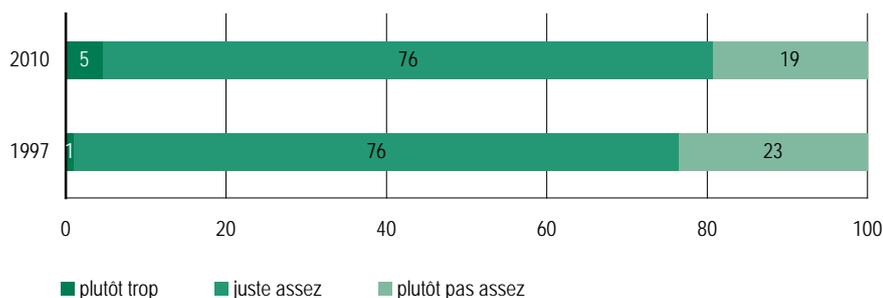
Plus des trois quarts des personnes interrogées sont d'avis qu'il y a «juste assez» de forêts en Suisse. 4,7 % pensent qu'il y en a «trop» et 19,3 % estiment qu'il n'y en a «pas assez». La part des personnes qui souhaitent moins de forêt a légèrement augmenté et celle des personnes qui en souhaitent davantage a un peu baissé par rapport à 1997. Ces différences sont statistiquement significatives.

Appréciation de la surface forestière

Fig. 9 > Appréciation de la surface forestière

Question:

» Trouvez-vous qu'il y a plutôt pas assez, juste assez ou plutôt trop de forêt en Suisse?»



Pourcentages des réponses pour les options proposées.

Lors d'une enquête menée en 1978, 63 % des personnes questionnées trouvaient qu'il y avait suffisamment de forêt, 36 % jugeaient la part de forêt trop faible et moins de 1 % la considérait comme trop élevée (Hertig 1979).

L'appréciation de la surface forestière actuelle est liée à l'âge, à la région linguistique, à l'attitude à l'égard de l'environnement en général (3.1) et, en particulier, à l'estimation de l'évolution de la surface forestière au cours des 20 dernières années (fig. 7). Les préférences abstraites en matière de paysage ont également une influence (3.3.1).

Plus une personne est âgée et présente une attitude anthropocentrique marquée, plus elle aura tendance à juger qu'il y a trop de forêt en Suisse ou juste assez. Ce jugement est assez répandu aussi chez les habitants du Tessin et les personnes qui supposent que l'aire forestière a augmenté au cours des 20 dernières années. La surface forestière est tendanciellement jugée trop petite par les personnes interrogées ayant une attitude écocentrique, celles qui préfèrent les paysages intéressants et celles qui habitent dans le Jura et sur le Plateau.

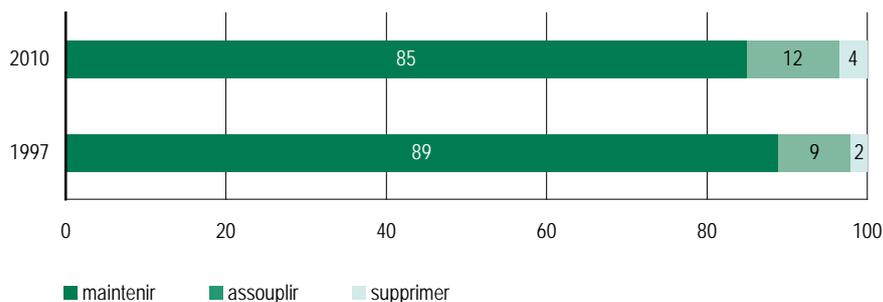
3.4.2 Interdiction de défricher et compensation en nature

En Suisse, les défrichements sont interdits. Des dérogations ne peuvent être octroyées que si les raisons de défricher priment sur les intérêts liés à la conservation de la forêt. Tout défrichement signifie une perte temporaire voire définitive de surface forestière au profit d'une autre utilisation. Une grande majorité des personnes interrogées (85 %) se déclarent favorables à une protection absolue de l'aire forestière. 12 % préconisent un assouplissement et 4 % sont pour une suppression de l'interdiction de défricher. Par rapport à 1997, on observe un glissement léger, mais statistiquement significatif, de l'opinion dans le sens d'un assouplissement.

Avis sur l'interdiction de défricher

Fig. 10 > Interdiction de défricher

Question: «En Suisse, le défrichement de surfaces forestière est interdit, à de rares exceptions près. Défricher implique une perte définitive de forêts. L'interdiction de défricher doit-elle être maintenue, assouplie ou supprimée?»



Pourcentages des réponses pour les options proposées.

L'avis sur l'interdiction de défricher varie suivant l'âge, l'attitude à l'égard de l'environnement en général (3.1), les préférences en matière de paysage (3.3.1), le lien professionnel avec la forêt (3.3.1) et la perception de la modification de la surface forestière (fig. 7).

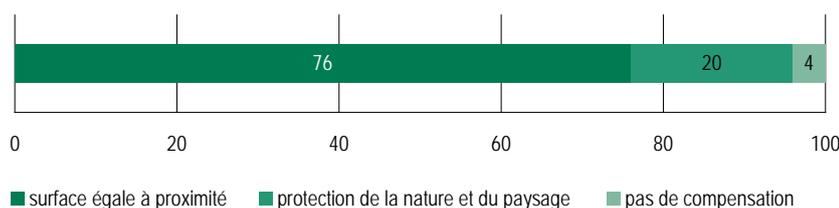
Les personnes qui ont un lien professionnel avec la forêt ont tendance à être plutôt favorables à un assouplissement de l'interdiction de défricher. Celles qui présentent une attitude anthropocentrique marquée ou qui supposent que la surface forestière a augmenté au cours des 20 dernières années, penchent également dans ce sens. A l'inverse, les sondés qui ont une attitude écocentrique, qui préfèrent les paysages intéressants et qui sont âgés, sont plutôt opposés à un assouplissement de l'interdiction de défricher. La proportion des personnes interrogées favorables à un assouplissement est plus élevée au sud des Alpes (32 %) et en Suisse romande (16 %) que dans les autres régions.

En Suisse, lorsqu'une autorisation exceptionnelle de défricher est octroyée, une compensation en nature doit être fournie en procédant à l'afforestation d'une surface égale dans la même région. 76 % des personnes interrogées exigent qu'en cas de défrichement, une forêt de même étendue soit créée à proximité. 20 % préconisent plutôt une compensation sous la forme de mesures en faveur de la protection de la nature et du paysage (p. ex. la création d'une haie). 4 % trouvent qu'une compensation n'est pas nécessaire.

Obligation de compenser en nature

Fig. 11 > Compensation en nature

Question: «Si une surface forestière était défrichée à proximité de votre localité, ce qui signifierait qu'elle serait définitivement perdue, faudrait-il selon vous planter une forêt de superficie égale à proximité? Ou faudrait-il prendre des mesures en faveur de la protection de la nature et de l'environnement, p. ex. créer des haies? Ou est-ce qu'aucune compensation n'est nécessaire?»



Pourcentages des réponses pour les options proposées en 2010.

3.4.3 Propriété forestière

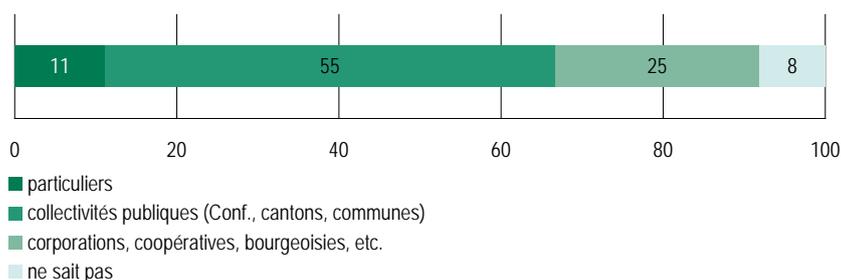
Plus des deux tiers des forêts suisses sont en mains publiques. La Confédération (1 %), les cantons (4 %) et les communes politiques (29 %) possèdent ensemble 34 % des forêts. 30 % de la surface forestière appartiennent aux bourgeoisies et 7 % à des corporations ou coopératives (total 37 %). Quelque 250 000 propriétaires privés possèdent ensemble près d'un tiers des forêts suisses (29 %).

Forêts publiques et forêts privées

55 % des participants à WaMos 2 pensent que la plus grande partie des forêts appartiennent à la collectivité (communes politiques, Confédération, cantons).

Fig. 12 > Propriété forestière

Question: «A qui pensez-vous que les forêts suisses appartiennent?»



Pourcentages des réponses pour les options proposées en 2010.

3.5

Etat de la forêt

Les forêts suisses subissent les effets néfastes de polluants d'origines diverses. Les apports d'azote aériens dépassent la limite critique sur 95 % de la surface forestière, ce qui nuit à la stabilité des arbres et à leur régénération naturelle. La pollution provoque en outre une acidification des sols forestiers, ce qui limite leur capacité de filtration et peut nécessiter un assainissement technique de l'eau potable.

Si on ne les exploite pas, de nombreuses forêts, spécialement dans les Alpes, développent une structure d'âges défavorable, ce qui diminue leur effet protecteur contre les dangers naturels (voir 3.9). En l'absence d'exploitation, les forêts ouvertes disparaissent et avec elles les habitats pour les espèces appréciant la lumière et la chaleur. Inversement, l'exploitation intensive pratiquée à grande échelle, en particulier sur le Plateau, entraîne une raréfaction des phases de développement tardives de la forêt, et les espèces tributaires de bois mort et de vieux bois sont privées d'habitat (voir 3.8). Les fortes tempêtes, les années de sécheresse ainsi que l'introduction de plantes et d'organismes nuisibles étrangers aux stations causent aussi régulièrement des dégâts aux forêts. Enfin, la rapidité des changements climatiques met à l'épreuve l'écosystème forestier, en particulier parce qu'il se régénère lentement.

Au cours des 30 dernières années, les dispositions législatives adoptées ont permis de réaliser des améliorations considérables. Les émissions de dioxyde de soufre, un des principaux composants des pluies acides, représentent par exemple aujourd'hui un sixième des quantités émises en 1980.

Invitées à dire ce qui leur vient spontanément à l'esprit au sujet de la forêt, 0,2 % seulement des personnes interrogées en 2010 ont mentionné la «mort des forêts», dont les médias s'étaient largement fait l'écho au début des années 1980. En 1997, leur proportion était encore de 10 % (3.6.1).

Etat de la forêt dans les autres chapitres

Seulement 60 % des personnes interrogées se sentent bien informées sur la santé de la forêt. Le degré d'information de la population sur ce sujet est donc situé dans le tiers inférieur. La part des personnes interrogées aspirant à plus d'informations est par conséquent élevée (85 %) (3.2).

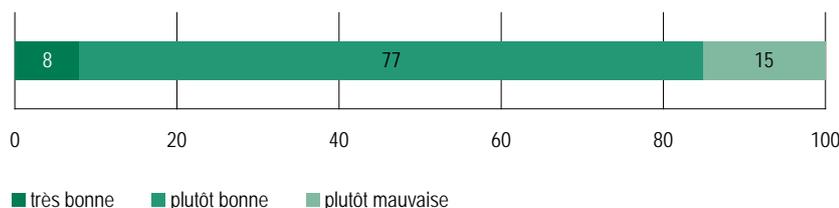
3.5.1 Santé de la forêt

La grande majorité des personnes interrogées (85 %) considèrent la santé actuelle de la forêt comme «très bonne» ou «plutôt bonne». Seuls 15 % la jugent «plutôt mauvaise» et 0,4 % «très mauvaise».

Evaluation de la santé de la forêt

Fig. 13 > Evaluation de la santé de la forêt

Question: «Comment estimez-vous la santé actuelle de la forêt?»



Pourcentages des réponses pour les options proposées en 2010 (pas de question comparable en 1997).

L'évaluation positive ou négative de la santé de la forêt est corrélée avec le niveau de formation, l'attitude à l'égard de l'environnement en général (3.1), la fréquence des visites en hiver (3.10), le degré d'information sur la santé de la forêt (3.2), les préférences en matière de paysage (3.3.1) et l'estimation de l'évolution de la surface forestière au cours des 20 dernières années (3.4).

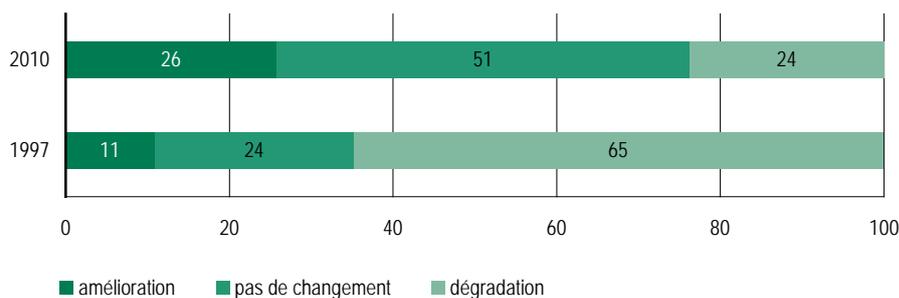
La santé de la forêt est jugée d'autant plus négativement que le niveau de formation est élevé, les visites hivernales en forêt fréquentes et l'attitude écocentrique marquée. A l'inverse, l'état de santé de la forêt est estimé d'autant plus positivement que les personnes se sentent bien informées sur ce sujet, qu'elles préfèrent les paysages sécurisants et qu'elles estiment que l'aire forestière a progressé au cours des 20 dernières années.

Pour près de la moitié des personnes interrogées, la santé de la forêt est restée inchangée au cours des 20 dernières années. Un quart pense que la santé de la forêt s'est améliorée et un quart qu'elle s'est dégradée. En 2010, les deux décennies précédentes sont jugées de façon nettement plus positive qu'en 1997, où près des deux tiers des sondés estimaient que l'état de la forêt s'était dégradé. A cette époque, une forte proportion de la population restait manifestement sous l'impression des débats sur la «mort des forêts» qui avaient commencé au début des années 1980.

Evolution de la santé de la forêt

Fig. 14 > Evolution de la santé de la forêt

Question: «Au cours des 20 dernières années, la santé de la forêt s'est-elle dans l'ensemble dégradée ou améliorée ou est-elle restée stable?»



Pourcentages des réponses pour les options proposées

3.5.2 Sinistres et entretien des forêts

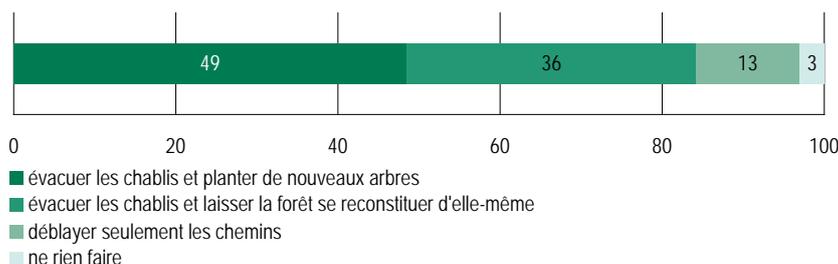
Les exploitants forestiers réagissent de différentes façons aux conséquences des tempêtes, de la sécheresse, des attaques de coléoptères ou des incendies de forêt. Ils peuvent évacuer les arbres endommagés ou renversés par le vent ou les laisser sur place; ils peuvent replanter la forêt ou la laisser se reconstituer naturellement.

Gestion des sinistres

Près de la moitié des personnes interrogées est favorable à l'évacuation des chablis et à la plantation de nouveaux arbres. Un bon tiers aimerait que les arbres renversés ou endommagés soient évacués mais que la forêt se reconstitue d'elle-même. Seulement 16 % des personnes interrogées sont d'avis qu'il ne faut déblayer que les chemins ou qu'il ne faut pas déblayer du tout.

Fig. 15 > Gestion des sinistres

Question: «Lorsqu'une forêt est endommagée par un incendie, une tempête ou une attaque de coléoptères, faut-il évacuer les arbres endommagés et renversés et en planter de nouveaux? Ou faut-il évacuer les arbres endommagés et renversés et laisser la forêt se reconstituer? Ou faut-il seulement déblayer les chemins et ne rien faire d'autre, c.-à-d. abandonner sur place les arbres endommagés et renversés? Ou faut-il ne rien faire?»



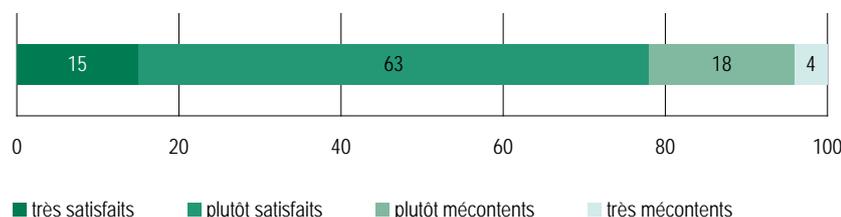
Pourcentages des réponses pour les options proposées en 2010.

La gestion des sinistres (voir ci-dessus) n'est qu'un aspect de l'entretien des forêts. De manière générale, 78 % des personnes interrogées se déclarent «plutôt satisfaites» ou «très satisfaites» de la manière dont les forêts suisses sont entretenues et gérées.

Entretien et gestion des forêts

Fig. 16 > Entretien et gestion des forêts

Question: «Etes-vous satisfait de l'entretien et de la gestion des forêts suisses?»



Pourcentages des réponses pour les options proposées.

3.6 Fonctions de la forêt

La forêt remplit de nombreuses fonctions: elle produit du bois, protège contre les dangers naturels, préserve la biodiversité, atténue le réchauffement climatique, accueille les personnes en quête de détente et contribue à la qualité de l'air ainsi qu'au filtrage de l'eau. L'obligation de garantir que les forêts puissent remplir ces diverses fonctions protectrice, sociale et économique, est inscrite dans la loi fédérale sur les forêts. Au quotidien, la population est directement concernée par certaines de ces fonctions, par exemple lorsqu'elle se rend en forêt pour se détendre. Elle ne prend conscience de certaines autres, par exemple la protection contre les dangers naturels, que dans des situations exceptionnelles. Enfin, il y a certaines fonctions comme la régulation du climat ou du régime des eaux dont elle ne peut avoir une expérience concrète et qu'elle ne peut connaître qu'en s'informant de façon ciblée.

3.6.1 Associations d'idées

La «détente» est l'idée le plus souvent associée au mot «forêt». Les personnes interrogées mentionnent presque aussi fréquemment la «nature», les «arbres» arrivant eux au troisième rang. Alors qu'en 1997, le bon air pur arrivait clairement en tête, il n'arrive qu'en quatrième place en 2010. La couleur verte et les animaux ou la faune sont mentionnés beaucoup plus rarement. La «mort des forêts» est mentionnée trop peu souvent lors de WaMos 2 pour tirer une conclusion statistiquement étayée, mais le recul est frappant.

Associations d'idées suscitées par le mot «forêt»

Tab. 7 > Associations d'idées suscitées par le mot «forêt»*Question:**«Qu'est-ce qui vous vient spontanément à l'esprit lorsque vous entendez le mot «forêt»?»*

| Catégorie | WaMos 1 1997 | WaMos 2 2010 |
|---------------------------------------------|-----------------|------------------|
| Détente en général | 22,5 | 19,0 |
| Nature en général | 14,2 | 18,6 |
| Arbres | 17,7 | 16,4 |
| Air (frais, bon) | 30,6 | 10,6* |
| Se promener, faire des randonnées | 7,8 | 7,6 |
| Vert | 17,2 | 6,8* |
| Tranquillité | 14,9 | 5,4* |
| Exploitation de la forêt, travail forestier | 4,7 | 5,0 |
| Animaux/faune | 15,4 | 4,4* |
| Beauté | 8,7 | 3,6 |
| Vie | 5,4 | 2,9 |
| Plantes/flore (sans les arbres) | 6,9 | 2,5 |
| Mort des forêts | 10,0 | 0,2 ^a |
| Divers | 7,6 | 26,0 |
| Total | 183,6 | 129,0* |

Question ouverte sans réponses proposées. Pourcentage des personnes interrogées. Les réponses de teneur semblable ont été regroupées après coup par catégories (dans WaMos 1, les réponses étaient directement placées dans des catégories par la personne effectuant le sondage). Les réponses indiquées par moins de 5 % des participants ont été réunies dans la catégorie «Divers». Plusieurs réponses pouvaient être données.

* = différence significative entre 1997 et 2010; ^a = test de signification non réalisable.

En plus des *associations d'idées générales* suscitées par le mot «forêt», on a demandé aux personnes interrogées quelles *fonctions* elles lui associent spontanément. Les réponses de teneur semblable ont été regroupées par catégories. En 2010, l'air pur ou l'oxygène fournis par la forêt viennent en tête, comme c'était déjà le cas en 1997. Dans les deux enquêtes, l'exploitation économique, la fonction d'habitat, la protection contre les dangers naturels et la détente font partie des cinq fonctions les plus mentionnées. La fonction économique de la forêt a été citée trois fois plus souvent en 2010 qu'en 1997. Les personnes interrogées indiquent en moyenne plus de deux fonctions forestières, ce qui représente une nette progression par rapport à WaMos 1. Pour des raisons méthodologiques, il convient cependant de rester prudent quand on compare directement les deux enquêtes.

Idées associées aux fonctions
de la forêt

Tab. 8 > Idées associées aux fonctions de la forêt*Question:*

«*Quelles fonctions des forêts suisses vous viennent spontanément à l'esprit? Pourquoi pensez-vous que la forêt est utile et nécessaire, pour quoi avons-nous besoin des forêts?*»

| Fonction forestière | 1978 | WaMos 1 1997 | WaMos 2 2010 |
|------------------------------------------------------|------|-----------------|-----------------|
| Air, air pur, oxygène | 62 | 64,7 | 47,6 |
| Economie, production, exploitation | 24 | 13,1 | 39,5* |
| Habitat, animaux et plantes, écologie | 4 | 33,1 | 38,4 |
| Protection contre les dangers naturels | 3 | 25,6 | 36,8 |
| Détente, tourisme, sport, santé | 35 | 26,9 | 25,1 |
| Qualité de l'eau, eaux souterraines, eau potable | 11 | -/- | 7,8 |
| Climat, CO ₂ , effet de serre | 3 | -/- | 7,1 |
| Esthétique, paysage | 7 | -/- | 3,5 |
| Cadre différent, prendre du recul, espace de liberté | | -/- | 0,9 |
| Importance pour l'identité, patrie | | -/- | 0,7 |
| Importance spirituelle | | -/- | 0,1 |
| Equilibre écologique | 6 | -/- | -/- |
| Autres | | 5,2 | 4,6 |
| Ne sait pas | | -/- | 0,9 |
| Total | | 168,6 | 213,1* |

Question ouverte sans réponses proposées. Pourcentage des personnes interrogées. Plusieurs réponses pouvaient être données.

* = différence significative entre 1997 et 2010.

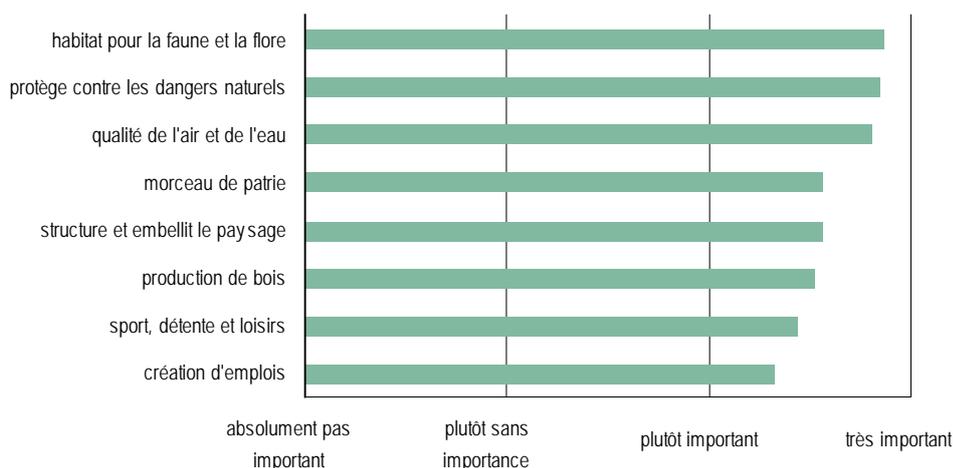
3.6.2 Evaluation des fonctions forestières

Interrogés sur huit fonctions forestières mentionnées, les interviewés jugent que la fonction d'habitat pour les animaux et les plantes est la plus importante, suivie de près par la protection contre les dangers naturels et la contribution à la qualité de l'air et de l'eau. Elles attribuent une importance relativement faible à des fonctions comme la création d'emplois, la mise à disposition d'un espace pour le sport, la détente et les loisirs ou la production de bois. Contrairement aux associations d'idées spontanées (tab. 7, tab. 8), cette forme de question permet de tirer directement des conclusions sur l'importance des différentes fonctions. Il faut cependant tenir compte du fait qu'en moyenne, toutes les fonctions sont jugées «plutôt importantes» et «très importantes».

Evaluation des fonctions forestières mentionnées

Fig. 17 > Importance des fonctions forestières spécifiques

Question: «Quelle importance ont selon vous les fonctions forestières suivantes pour la population suisse?»



Moyennes sur une échelle de 1 (absolument pas important) à 4 (très important) en 2010

Si l'on compare ces résultats avec les fonctions spontanément mentionnées (fig. 8), il est frappant de constater que celles qui sont rarement mentionnées spontanément sont malgré tout considérées comme importantes quand elles sont explicitement indiquées (fig. 16). C'est notamment le cas des catégories «esthétique, paysage» ou «importance pour l'identité, patrie» (spontanément mentionnées par respectivement 3,5 % et 0,7 % des personnes interrogées), jugées (sous les fonctions «structure et embellit le paysage» et «morceau de patrie») de même importance que la production de bois, qui avait été, elle, mentionnée spontanément par 40 % des personnes interrogées.

Une comparaison avec WaMos 1 n'est pas possible, puisque lors de cette enquête, l'importance avait été indirectement déduite de la fréquence des mentions, ce qui ne semble plus guère faisable aujourd'hui.

A l'aide d'un procédé statistique (voir Hunziker et al. 2012), il est possible de regrouper les huit fonctions forestières explicitement mentionnées en deux grandes fonctions génériques: l'une liée à l'utilisation et à l'exploitation de la forêt, l'autre à ses vertus protectrices. La fonction de la forêt comme milieu utilisable ou exploitable est par exemple caractérisée par les aspects de création d'emplois et de production de bois, alors que la fonction protectrice est surtout liée à l'habitat que la forêt offre à la flore et la faune, ainsi qu'à la protection qu'elle assure contre les dangers naturels.

Fonctions génériques de la forêt

Tab. 9 > Fonctions génériques de la forêt

Déduction, à partir de l'évaluation des fonctions spécifiques de la forêt, de ses fonctions génériques en matière d'utilisation/exploitation et de protection.

| Fonction forestière évaluée | Importance en matière d'utilisation/exploitation | Importance en matière de protection |
|------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|-------------------------------------|
| Crée des emplois | forte | faible |
| Produit du bois | forte | faible |
| Est un lieu pour le sport, la détente et les loisirs | forte | faible |
| Est un morceau de patrie | plutôt forte | plutôt faible |
| Structure et embellit le paysage | plutôt forte | plutôt faible |
| Purifie l'air et préserve la qualité de l'eau | faible | forte |
| Protège contre les dangers naturels | faible | forte |

L'importance attribuée à chacune des fonctions génériques susmentionnées dépend de l'éducation, du sexe, de l'attitude à l'égard de l'environnement en général (3.1), de l'importance de la forêt durant l'enfance, de la présence de forêts à proximité (3.10.2), du degré d'information sur certains thèmes (3.2), de la fréquence des visites en forêt en été ou en hiver (3.10.5) et de certains motifs de visite (3.10.6).

La fonction protectrice de la forêt tend à être jugée plus importante par les personnes possédant une attitude écocentrique, pour qui la forêt était importante lorsqu'elles étaient enfants, qui habitent à proximité de forêts, qui se sentent bien informées sur la santé de la forêt, qui s'y rendent fréquemment en hiver et pour qui le contact avec la nature est un motif de visite.

La fonction de la forêt comme milieu utilisable ou exploitable joue un rôle plus important pour les hommes que pour les femmes. Elle est tendanciellement jugée plus importante par les personnes possédant une attitude écocentrique ou une attitude anthropocentrique marquées, pour qui la forêt jouait un rôle important durant l'enfance, qui se sentent bien informées sur la propriété forestière, la santé de la forêt et son état général, qui s'y rendent très souvent en été et invoquent comme motif le contact avec la nature, les activités sociales et la santé. Inversement, cette même fonction a d'autant moins d'importance que le niveau d'instruction est élevé, que le sport, la cueillette ou la chasse sont des motifs de visites fréquents et que les personnes interrogées se sentent bien informées sur les changements climatiques.

L'évaluation des fonctions de la forêt comme milieu utilisable/exploitable ou protecteur varie aussi selon les régions linguistiques. La fonction protectrice joue un rôle moins important en Suisse romande qu'en Suisse alémanique et au Tessin. En revanche, on accorde plus d'importance à la fonction de la forêt comme milieu utilisable ou exploitable au Tessin que dans les deux autres régions linguistiques.

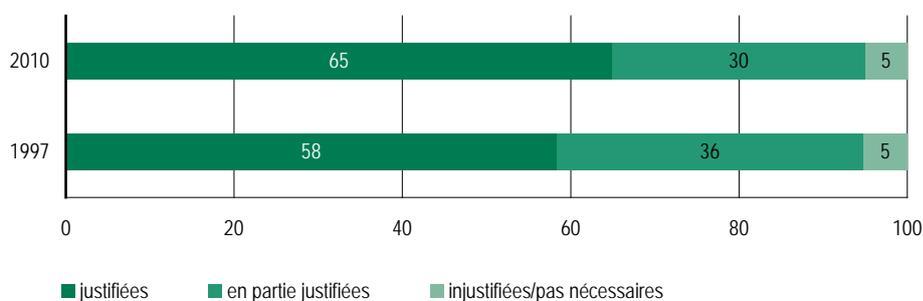
3.6.3 Subventions, utilisation des fonds et prise en charge des coûts

65 % des personnes interrogées considèrent l'affectation de fonds publics pour les soins aux forêts comme entièrement justifiée. 30 % considèrent les subventions en partie justifiées et seulement 5 % des personnes interrogées les trouvent injustifiées. Sur ce point, les résultats obtenus en 2010 ne diffèrent pas significativement de ceux de 1997.

Pertinence des subventions

Fig. 18 > Opinions sur les subventions

Question: «Les subventions destinées à l'entretien des forêts sont-elles selon vous justifiées, en partie justifiées ou injustifiées?».



Pourcentages des réponses pour les options proposées.

En demandant quelles fonctions forestières devraient être subventionnées par la collectivité, on obtient des indications supplémentaires sur l'idée que les personnes interrogées se font de ces fonctions. Il n'y avait pas de réponses proposées, les sondés pouvaient répondre spontanément. Les réponses de teneur semblable ont été regroupées après coup par catégories (dans WaMos 1, les réponses étaient directement classées dans une catégorie par la personne effectuant le sondage, ce qui a pu entraîner une répartition moins différenciée).

Domaines à subventionner

Tab. 10 > Subsidés publics pour différentes fonctions de la forêt

Question: «A quoi devraient être affectées les subventions de la Confédération et des cantons dans le domaine de la forêt?»

| Fonction de la forêt | WaMos 1 1997 | WaMos 2 2010 |
|----------------------------------------|-----------------|-----------------|
| Soins aux forêts | 61,3 | 51,6 |
| Protection de la nature en forêt | 53,7 | 34,7* |
| Soins à la jeune forêt | -/- | 18,4 |
| Production de bois | 16,2 | 13,3 |
| Protection contre les dangers naturels | 37,4 | 7,4* |
| Routes forestières | 9,1 | 6,1 |
| Sport et détente | -/- | 5,5 |
| Sans opinion | -/- | 5,3 |
| Pour l'information | -/- | 4,9 |
| » Protection» (sans autre précision) | -/- | 4,1 |
| En cas de sinistres | -/- | 2,6 |
| Contrôle, ordre | -/- | 1,6 |
| Entretien du paysage | -/- | 1,4 |
| Recherche | -/- | 1,1 |
| Autres | -/- | 10,0 |
| Total | 177,7 | 168,1 |

Question ouverte sans réponses proposées. Pourcentages des personnes interrogées par catégories de réponses établies après coup. Plusieurs réponses pouvaient être données.

* = différences significatives entre 1997 et 2010.

Les soins aux forêts sont le domaine à subventionner le plus souvent mentionné par les personnes interrogées, qui se servent pour cela d'expressions telles que «soins», «conservation», «ne pas laisser tomber en friche» ou «garder propres». La protection de la nature et les soins à la jeune forêt arrivent aux deuxième et troisième rangs.

Une comparaison avec WaMos 1 montre que la protection de la nature et la protection contre les dangers naturels ont été plus rarement mentionnées à titre de fonctions à subventionner; ce recul est significatif. Les résultats ne permettent cependant pas de tirer des conclusions sur l'importance des différentes fonctions forestières puisque, comme dans le cas des idées associées spontanément au mot «forêt» (tab. 7), les sondés n'avaient pas à choisir entre des réponses proposées. Lorsqu'une fonction n'a pas été mentionnée, cela peut signifier soit qu'elle n'est pas jugée importante, soit que la personne interrogée estime qu'une subvention n'est pas nécessaire, puisque la fonction est de toute façon garantie.

Enfin, toujours pour mieux caractériser les attitudes individuelles à l'égard des différentes fonctions de la forêt, on a demandé qui devrait financer les dépenses nécessaires à leur maintien. Il n'y avait pas de réponses proposées et les réponses de teneur semblable ont été regroupées après coup par catégories.

Prise en charge des coûts

Tab. 11 > Participation aux coûts pour le maintien des fonctions forestières

Question: «Pour que les forêts puissent remplir leurs fonctions comme la protection contre les dangers naturels, la détente, la protection de la nature ou la production de bois, il est nécessaire d'effectuer un certain nombre de travaux, ce qui engendre des coûts. Qui devrait selon vous prendre ceux-ci en charge ou y participer?»

| Participation aux coûts de la part des... | WaMos 1 1997 | WaMos 2 2010 |
|----------------------------------------------------------------|-----------------|------------------|
| Etat/Confédération, cantons, communes | 72,5 | 69,9 |
| Propriétaires forestiers, particuliers | 30,2 | 32,5 |
| Collectivité, population | -/- | 20,5 |
| Bénéficiaires | 27,0 | 11,6* |
| Autres | -/- | 2,5 |
| Ne sait pas ou sans opinion | -/- | 2,5 |
| Organisations de protection de la nature et de l'environnement | 10,3 | 0,8* |
| Emetteurs de CO ₂ | -/- | 0,7 |
| Armée, protection civile, bénévoles, chômeurs | -/- | 0,6 |
| Banques et assurances | 12,6 | 0,2 ^a |

Question ouverte sans réponses proposées Pourcentages des personnes interrogées par catégories de réponses établies après coup. Plusieurs réponses pouvaient être données.

* = différence significative entre 1997 et 2010; ^a = test de signification non réalisable.

Plus des deux tiers des personnes interrogées pensent que l'Etat, à savoir la Confédération, les cantons ou les communes, doit prendre en charge les coûts. Les propriétaires forestiers et les particuliers viennent au deuxième rang, suivis par la catégorie «collectivité, population».

Comparativement à WaMos 1, la fréquence des réponses des catégories «bénéficiaires» et «organisations de protection de la nature et de l'environnement» a significativement baissé. Pour ce qui est des banques et des assurances, la différence n'a pu être testée statistiquement, cette catégorie ayant été trop rarement mentionnée dans WaMos 2; le recul est cependant évident.

3.7

Production de bois

Entre 2007 et 2011, 6,9 millions de mètres cubes de bois ont été en moyenne exploités chaque année dans les forêts suisses. La production de bois comme matériau pour la construction, l'équipement des logements et des places de travail, et comme agent énergétique, est une fonction essentielle de la forêt. Suivant la situation, l'exploitation du bois peut entrer en synergie, ou, au contraire, en conflit avec d'autres fonctions forestières. Une exploitation de bois peut par exemple contribuer à amener de la lumière dans une forêt et créer ainsi un habitat de grande valeur pour les espèces héliophiles. L'exploitation du bois est en outre nécessaire pour que les forêts puissent remplir leurs fonctions protectrices, notamment en montagne. A l'inverse, l'exploitation du bois peut s'opposer à l'objectif consistant à laisser la forêt se développer selon sa propre dynamique et accomplir l'entier de son cycle naturel d'évolution (3.8). La récolte du bois peut être ressentie comme dérangement par les personnes en quête

de détente, par exemple lorsqu'elle entraîne la fermeture de chemins (3.3.2). La population peut juger les différentes fonctions dans une perspective politico-sociale. Mais les consommateurs déterminent aussi la demande en bois selon la manière dont il est produit.

Quand on demande quelles fonctions de la forêt viennent spontanément à l'esprit, l'«économie», la «production» et l'«exploitation» viennent en deuxième place derrière la «contribution à la pureté de l'air» (tab. 8). Bien que la production de bois n'arrive qu'au sixième rang quand il s'agit d'évaluer des fonctions forestières explicitement mentionnées, son importance reste dans l'ensemble plutôt élevée (fig. 16). 13 % des personnes interrogées sont favorables à l'affectation de subventions fédérales et cantonales à l'exploitation du bois. Celle-ci vient au quatrième rang des domaines à subventionner (après l'entretien des forêts, la protection de la nature et le soutien à la régénération) (tab. 10).

Un peu plus de la moitié des personnes interrogées seulement se considèrent bien informées sur la production du bois dans les forêts suisses (3.2). Il n'y a que deux autres thèmes sur lesquels la population est encore moins bien informée, la propriété forestière et l'état global de la forêt. Et seuls 71 % des personnes interrogées souhaitent plus d'informations sur la production de bois, qui occupe le onzième rang sur les treize thèmes proposés.

Dans l'ensemble, l'entretien et la gestion des forêts suisses suscitent une grande satisfaction, puisque 78 % des personnes interrogées se déclarent «plutôt satisfaites» ou «très satisfaites» (fig. 15).

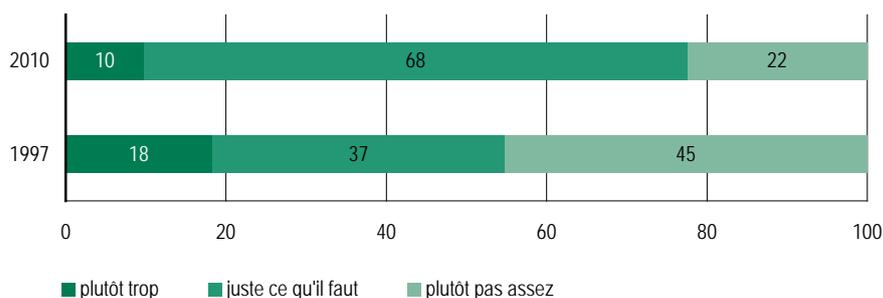
Près de la moitié des personnes interrogées apprécient que le bois soit exploité en forêt et seulement un quart se sentent importunées. Les réponses sont analogues quand on interroge les personnes non pas sur les arbres abattus mais sur la fermeture des chemins pour cause de coupes de bois (fig. 6).

3.7.1 Intensité de l'exploitation du bois et importance économique

Deux tiers des interviewés sont d'avis que l'exploitation du bois dans les forêts suisses est «juste ce qu'il faut». 10 % jugent qu'elle est trop intensive et 22 % estiment qu'elle est trop faible. Comparativement à 1997, moins de personnes jugent les forêts suisses sous-exploitées, alors que la proportion de celles qui trouvent que l'exploitation est «juste ce qu'il faut» a significativement augmenté.

La production de bois dans les autres chapitres

Intensité de l'exploitation du bois

Fig. 19 > Intensité de l'exploitation du bois*Question:**«Pensez-vous que l'on exploite plutôt trop ou plutôt pas assez de bois dans les forêts suisses?»*

Pourcentages des réponses pour les options proposées.

L'évaluation de l'exploitation du bois est liée à l'âge, au sexe, au degré d'information sur la production du bois (3.2), aux préférences en matière de paysage (3.3.1), à l'estimation de la surface forestière (3.4) et aux connaissances relatives aux effets de l'exploitation du bois sur le climat (3.8). Les jeunes et les femmes pensent plutôt que les forêts sont surexploitées. C'est également l'avis des personnes qui se considèrent mal informées sur la production de bois, qui préfèrent les paysages sécurisants, qui supposent qu'il n'y a (plutôt) pas assez de forêts en Suisse et de celles qui pensent qu'abattre les arbres est fondamentalement nuisible pour le climat.

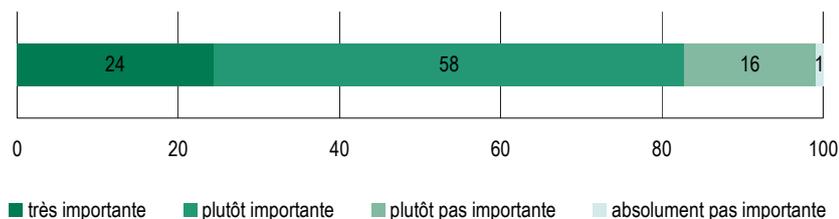
En 2008, il y avait 4881 emplois (en équivalent plein temps) dans la sylviculture suisse. A cela s'ajoutent 70254 emplois en équivalent plein temps dans l'industrie du bois et 11 835 dans l'économie de la cellulose, du papier et du carton (OFEV 2011). En 2010, la valeur ajoutée de l'économie forestière représentait 0,07 % du total de la valeur ajoutée brute suisse, la part de celle de l'économie du bois et du papier était de 0,69 % en 2009. A cet égard, il faut cependant tenir compte du fait que ces chiffres concernent uniquement la production économique commercialisable. Les prestations des entreprises forestières pour le maintien de la fonction protectrice des forêts ou la conservation de la biodiversité contribuent également à la valorisation de la forêt, mais ne sont pas prises en compte dans le calcul de la valeur ajoutée.

Importance économique de
l'exploitation du bois

83 % des personnes interrogées sont d'avis que l'exploitation du bois est «très importante» ou «plutôt importante» pour l'économie suisse. Seulement 17 % la considèrent comme «plutôt sans importance» ou «absolument sans importance».

Fig. 20 > Importance pour l'économie

Question: «Quelle importance a selon vous l'exploitation du bois pour l'économie suisse?»



Pourcentages des réponses pour les options proposées pour 2010.

3.7.2 Origine et achat du bois

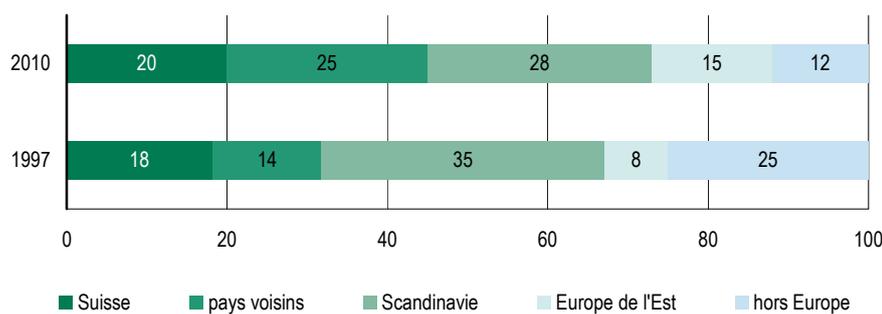
La plus grande partie du bois brut disponible en Suisse est d'origine indigène (OFEV 2011). La proportion de bois indigène dans le bois façonné est cependant clairement inférieure à celle du bois importé.

Origine du bois

Un quart environ des personnes interrogées suppose que la plupart du bois utilisé en Suisse vient des pays scandinaves et de nos pays voisins. 20% seulement pensent qu'une grande part du bois est suisse.

Fig. 21 > Origine du bois

Question: «D'où pensez-vous que vient la plus grande partie du bois utilisé en Suisse?»



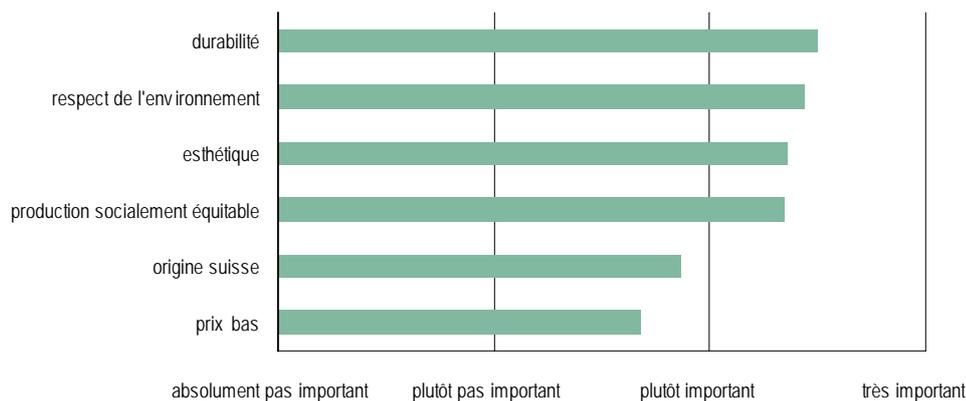
Pourcentages des réponses pour les options proposées.

La durabilité, le respect de l'environnement, l'esthétique et une production socialement équitable sont les critères d'achat de produits en bois jugés «plutôt importants» jusqu'à «très importants» en moyenne par les personnes interrogées. C'est bien après que viennent les critères origine du bois et prix, qui restent néanmoins importants pour la majorité.

Critères d'achat

Fig. 22 > Critères d'achat

Question: «*Qu'est-ce qui est important pour vous lorsque vous achetez du bois de construction ou des produits en bois comme des meubles ou des revêtements de sol?*»



Moyennes des réponses proposées sur une échelle de 1 (absolument pas important) à 4 (très important) en 2010.

L'importance des différents critères d'achat est liée au sexe, à l'âge, à la formation, à l'orientation politique, à l'appartenance à une organisation environnementale, à l'attitude à l'égard de l'environnement en général (3.1), aux préférences en matière de paysage (3.3.1), au lien professionnel avec la forêt et le bois, à la propriété forestière, au degré d'information sur la production du bois (3.2), à l'importance donnée à la production du bois (3.6.2), à l'importance attribuée à la contribution de l'industrie du bois, à l'économie dans son ensemble (3.7.1), à l'appréciation de la surface forestière (3.4) et aux connaissances sur l'origine du bois (fig. 20).

Les trois critères d'achat étudiés (respect de l'environnement, origine suisse, production socialement équitable) sont tendanciellement plus importants pour les personnes d'un certain âge, qui se situent politiquement plutôt à gauche, présentent une attitude écocentrique et préfèrent les paysages intéressants, que pour les personnes plus jeunes, plutôt à droite et celles qui ont une vision du monde anthropocentrique.

Lors de l'achat, une production respectueuse de l'environnement est tendanciellement plus importante pour les hommes, les membres d'une organisation environnementale et les personnes qui ont un lien professionnel avec le bois ou un niveau de formation élevé. Les personnes qui considèrent que la production du bois est une fonction forestière particulièrement importante ou qui trouvent qu'il n'y a (plutôt) pas assez de forêt en Suisse déclarent aussi faire spécialement attention au respect de l'environnement en achetant des produits en bois. Ce critère est jugé relativement moins important par les femmes, les personnes qui ne sont pas membres d'une organisation environnementale, n'ont pas de lien professionnel avec le bois, considèrent que la fonction de production du bois est de moindre importance ou pensent qu'il y a (plutôt) trop de forêts en Suisse.

Une production socialement équitable est un critère qui joue un rôle plus important pour les hommes, les personnes qui ont un lien professionnel avec le bois et celles qui pensent qu'il n'y a (plutôt) pas assez de forêt en Suisse. Ce critère est également da-

vantage pris en compte par les interviewés qui considèrent que la production du bois joue un rôle plutôt ou très important pour l'économie.

L'origine suisse est un critère d'achat décisif pour les membres d'une organisation environnementale. Elle l'est aussi pour les personnes qui ont un lien professionnel avec la forêt (mais non avec le bois), les propriétaires forestiers et les personnes qui se considèrent bien informées sur la production du bois ou sont persuadées de son importance pour l'économie. Il en va de même des personnes qui savent que la majorité du bois utilisé dans notre pays est d'origine indigène.

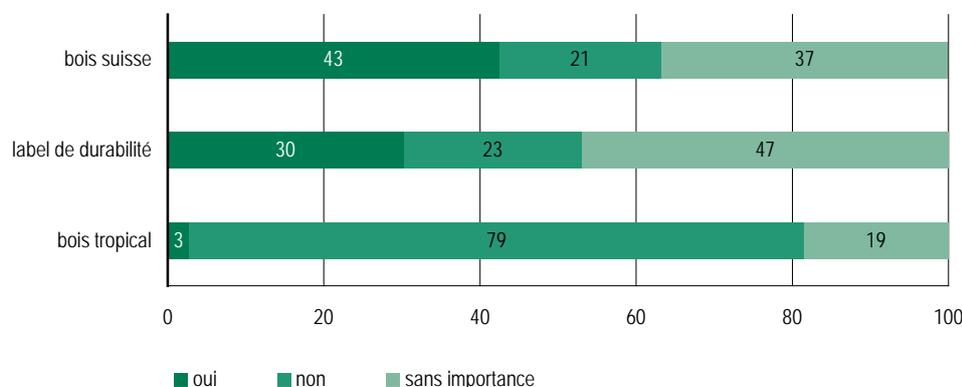
Enfin, le rôle joué par le respect de l'environnement, l'origine et une production socialement équitable varie selon les régions. Tandis que l'on accorde plus d'importance à une production respectueuse de l'environnement et socialement équitable sur le Plateau et dans le Jura que dans les Alpes, on tient plus compte de l'origine du bois au sud des Alpes que dans les autres régions. On obtient un tableau analogue si l'on considère la langue de l'interview: les personnes germanophones accordent plus d'importance aux produits en bois respectueux de l'environnement que celles parlant d'autres langues, et l'origine joue un rôle de première importance pour les personnes parlant l'italien alors qu'elle en a moins pour celles qui parlent français.

Plus de 80 % des personnes interrogées ont indiqué avoir regardé, lors de leur dernier achat d'un produit en bois, si celui-ci avait été fabriqué avec des bois tropicaux. Près des deux tiers des sondés ont pu dire s'il s'agissait de bois suisse ou non. Seulement un tiers savait si le produit possédait ou non un label de durabilité. 43 % des participants pensaient avoir acheté du bois suisse, 30 % des produits en bois certifié par un label de durabilité et seulement 3 % des bois tropicaux.

Comportement d'achat

Fig. 23 > Comportement d'achat

Question: «Lorsque vous avez acheté pour la dernière fois un produit en bois, était-il en bois suisse, en bois certifié par un label de durabilité ou en bois tropical?»



Pourcentages des réponses pour les options proposées pour 2010.

La statistique du commerce extérieur indique que les importations des bois tropicaux représentent moins de 1 % des importations de bois ronds et moins de 4 % des importations de sciages. La plus grande partie des bois tropicaux importés en Suisse arrive déjà transformée (papier, cellulose, produits en bois) et elle n'est pas recensée par les statistiques (OFEV 2011).

En Suisse, 57 % de la surface forestière est gérée conformément aux exigences des labels de durabilité FSC ou PEFC. A l'échelle mondiale, 9,3 % de la surface forestière globale est certifiée (OFEV 2011). Si ces chiffres donnent un point de repère général, ils ne permettent pas de tirer des conclusions sur les parts de marché.

Le comportement d'achat est en partie déterminé par l'importance accordée aux différents critères d'achat: les personnes qui attachent de l'importance à l'origine suisse déclarent aussi acheter du bois suisse. Celles pour qui le respect de l'environnement ou le caractère socialement équitable de la production est important indiquent acheter du bois certifié.

3.8 Ecologie en forêt

La forêt est l'habitat de plus de la moitié de toutes les espèces animales et végétales connues en Suisse. La proportion d'espèces menacées y est généralement plus faible que dans d'autres écosystèmes. Les relevés montrent que la qualité écologique des forêts a progressé au cours des dernières décennies (Brändli et al. 2010). Les coléoptères, les lichens et les champignons qui sont tributaires du bois mort figurent toutefois plus souvent que la moyenne sur les listes rouges. L'exploitation intensive pratiquée dans de nombreuses forêts, surtout sur le Plateau, entraîne une raréfaction des phases tardives de leur évolution naturelle et, par conséquent, des habitats offerts aux groupes d'espèces susmentionnées. Pour compenser ce manque, il devient courant de laisser volontairement du bois mort dans les forêts. D'un autre côté, l'absence d'exploitation entraîne une densification et un assombrissement des forêts autrefois ouvertes et, de ce fait, la disparition du milieu naturel dont ont besoin les reptiles, papillons diurnes et orchidées aimant lumière et chaleur. La Confédération entend prendre des mesures pour contrer cette perte de biodiversité et soutient l'aménagement de nouvelles réserves forestières pour que leur surface atteigne 8 % en 2020 (contre 5 % aujourd'hui). De plus, l'exigence légale d'une sylviculture proche de la nature devra s'appliquer à l'ensemble de l'aire forestière exploitée. Si la protection de l'habitat ne suffit pas, des mesures spécifiques devront être prises pour conserver les espèces.

Quand on leur demande quelles fonctions elles associent spontanément avec la forêt, 38 % des personnes interrogées mentionnent la fonction d'habitat pour la flore et la faune, qui arrive ainsi en troisième place derrière la contribution à la pureté de l'air et la fonction de production. Quand les huit fonctions forestières sont explicitement mentionnées, la même fonction d'habitat est jugée la plus importante (3.6.2). Un bon tiers des sondés sont d'avis que la protection de la nature en forêt doit être subventionnée par la Confédération et les cantons. Cette tâche de protection arrive en deuxième place (après les soins aux forêts) des domaines à subventionner spontanément mentionnés (3.6.3).

L'écologie dans les autres chapitres

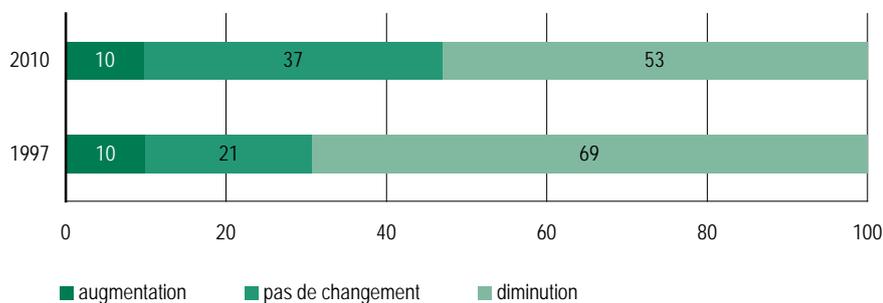
La proportion des personnes interrogées qui se considèrent bien informées sur les «animaux», les «changements climatiques», la «protection de la nature» et les «plantes et les arbres» se situe entre 79 et 71 %. L'écologie occupe donc une position supérieure à la moyenne pour ce qui est du degré d'information. La part des personnes aspirant à plus d'informations sur ces thèmes est élevée (84 % pour les changements climatiques et 78 % pour les animaux) (3.2).

3.8.1 Biodiversité menacée

53 % des personnes interrogées pensent que le nombre des espèces animales et végétales en forêt a diminué au cours des 20 dernières années. 10 % sont persuadées qu'il a augmenté et 37 % supposent qu'il est resté inchangé. Les personnes qui estiment que le nombre des espèces a baissé durant les deux dernières décennies sont significativement moins nombreuses qu'en 1997.

Fig. 24 > Diversité des espèces

Question: «Le nombre des espèces végétales et animales [en forêt]¹ a-t-il augmenté, diminué ou est-il resté inchangé au cours des 20 dernières années?»



Pourcentages des réponses pour les options proposées.

¹ Le contexte fait que l'on comprend que la question se réfère à la forêt.

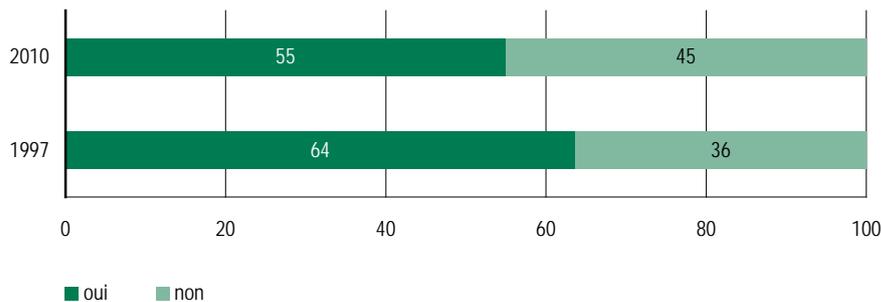
D'un point de vue scientifique, la seule mention du nombre des espèces, sans indications spécifiques sur leur identité et leur localisation géographique, n'est pas très probante en termes d'écologie. La diversité des espèces prend non seulement en compte leur nombre, mais aussi leur fréquence et leur répartition. Elle est, avec la diversité génétique et la diversité des milieux naturels, une part de la biodiversité. On ne dispose pas d'une base scientifique permettant de comparer globalement l'évolution de la biodiversité entre les deux périodes de 20 ans mentionnées lors des enquêtes de 1997 et 2010.

55 % des personnes interrogées pensent que l'habitat des animaux en forêt est menacé, 45 % ne le pensent pas. La perception de la menace sur la forêt en tant qu'habitat a diminué de manière statistiquement significative par rapport à 1997.

Habitat

Fig. 25 > Habitat menacé

Question: «La forêt sert d'habitat à de nombreuses espèces animales. Pensez-vous que cet habitat est menacé?»



Pourcentages des réponses pour les options proposées

3.8.2 Causes de la menace

La «pollution», les «changements climatiques» et l'«expansion des surfaces d'habitat et d'infrastructure» sont respectivement considérés par un quart des sondés comme les principales menaces qui pèsent sur la forêt en tant qu'habitat. Moins de réponses ayant été proposées en 1997, les possibilités de comparaison sont très limitées pour des raisons méthodologiques.

Causes de la menace

Tab. 12 > Causes de la menace

Question: «Qu'est-ce qui, selon vous, constitue la plus grande menace pour la forêt [en tant qu'habitat]?»

| Catégorie | WaMos 1 1997 | WaMos 2 2010 seulement les catégories de 1997 | WaMos 2 2010 toutes les catégories |
|------------------------------------------------------|-----------------|--------------------------------------------------------|------------------------------------------|
| Pollution | 28 | 53 | 27 |
| Changements climatiques | - ^a | - ^b | 25 |
| Expansion des surfaces d'habitat et d'infrastructure | - ^a | - ^b | 24 |
| Activités de loisirs en forêt | 29 | 20 | 10 |
| Infrastructure de transport et équipements en forêt | 27 | 20 | 10 |
| Exploitation du bois | 7 | 6 | 3 |
| Chasse | 4 | 2 | 1 |
| Autres/ne sait pas | 6 | - ^a | - ^a |

Pourcentages des réponses pour les options proposées. Une seule réponse était possible.

¹ Le contexte fait que l'on comprend que la question se réfère à la forêt en tant qu'habitat.

^a = pas demandé; ^b = non pris en compte pour l'analyse.

La rapidité des changements climatiques observés éprouve la capacité d'adaptation des écosystèmes. Les arbres, dont les générations se succèdent lentement, sont particulièrement touchés. Les modèles de calcul montrent qu'il faut s'attendre à ce que la limite de la forêt monte en altitude, ce qui entraînera une accélération du reboisement des pâturages alpestres abandonnés. L'augmentation prévue des étés caniculaires dessèche-

Changements climatiques

ra davantage le sol forestier et favorisera les incendies de forêt. Dans certaines régions du Valais, le pin sylvestre poussant sur les sols superficiels et pauvres ne supporte déjà plus le stress engendré par la sécheresse et tend à être évincé par le chêne pubescent.

L'abattage des arbres peut avoir un effet positif sur le climat lorsqu'il est garanti que d'autres arbres repousseront et que le bois récolté sera durablement conservé, par exemple comme matériau de construction (puits de carbone). Les atteintes portées au climat par le CO₂ issu des combustibles fossiles peuvent être réduites si l'on utilise à leur place des combustibles renouvelables comme le bois (effet de substitution).

Deux bons tiers des personnes interrogées approuvent l'affirmation selon laquelle la forêt suisse aura dans 100 ans un tout autre aspect qu'aujourd'hui en raison des changements climatiques. Par contre, seulement 47 % des sondés partagent l'idée erronée selon laquelle l'abattage des arbres est dans tous les cas nuisible pour le climat.

Tab. 13 > Changements climatiques

Question: «Pensez-vous que les affirmations suivantes sont exactes?»

| Affirmation | WaMos 2 2010 % approbation |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|
| Dans 100 ans, la forêt suisse aura un tout autre aspect qu'aujourd'hui en raison des changements climatiques. | 67 |
| L'abattage des arbres est dans tous les cas nuisible pour le climat. | 47 |

Pourcentages des personnes interrogées répondant par «tout à fait pertinent» et «assez pertinent» (les deux autres possibilités de réponse étaient «plutôt pas pertinent» et «pas pertinent du tout»).

Il existe une corrélation entre la conviction que les changements climatiques auront des conséquences sévères et la langue maternelle, la région géographique, l'orientation politique, l'attitude à l'égard de l'environnement en général (3.1) et l'évaluation de l'état de santé de la forêt (3.5.1).

Les personnes qui se situent plutôt à gauche, qui ont une attitude écocentrique, qui vivent sur le versant sud des Alpes et qui parlent italien, ont tendance à s'attendre à une transformation massive de la forêt avec les changements climatiques. Les personnes qui pensent que la forêt va bien ou très bien sont plus nombreuses à penser qu'il n'y aura pas de grands changements.

3.8.3 Mesures de protection de la nature

Une très forte majorité (plus de 90 %) soutient les mesures visant à empêcher la disparition de la faune sauvage ou à la protéger des dérangements qui la font fuir et peuvent entraîner sa mort par épuisement. Une majorité légèrement plus faible (82 %) est favorable à ce que l'on chasse les animaux sauvages pour éviter qu'ils ne deviennent envahissants et causent des dégâts aux forêts. Seule la moitié des personnes interrogées est pour une protection générale de la faune sauvage, englobant aussi une protection

Gestion de la faune sauvage

contre la chasse, et seulement 19 % des sondés approuvent la chasse destinée à approvisionner le marché en gibier.

Tab. 14 > Gestion de la faune sauvage

Question: «Dans quelle mesure, selon vous, les affirmations suivantes relatives aux animaux sauvages en forêt comme les chevreuils, les cerfs, les chamois ou les sangliers, sont-elles pertinentes?»

| Affirmation | WaMos 2 2010 % approbation |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|
| Certaines zones doivent être strictement protégées pour empêcher que des espèces animales sauvages menacées disparaissent. | 92 |
| En hiver, la faune sauvage doit être protégée contre les dérangements liés aux activités de loisirs, afin qu'elle ne meure pas d'épuisement. | 92 |
| Les animaux sauvages doivent être chassés pour empêcher qu'ils deviennent envahissants et causent des dégâts aux forêts. | 82 |
| La faune sauvage doit bénéficier d'une protection générale contre la chasse et d'autres dangers. | 48 |

Pourcentages des personnes interrogées répondant par «tout à fait pertinent» et «assez pertinent» (les deux autres possibilités de réponse étaient «plutôt pas pertinent» et «pas pertinent du tout»).

En Suisse, les *districts francs fédéraux* sont inscrits dans la loi depuis 1875. Ils servent à protéger les espèces rares et menacées et à conserver des populations d'espèces chassées saines et adaptées aux conditions locales. La Confédération aide les cantons à délimiter des *zones de tranquillité pour la faune sauvage* où les mammifères et les oiseaux peuvent se retirer. Pour promouvoir le respect des zones de tranquillité et des zones de protection de la faune sauvage ainsi qu'un comportement adapté, l'OFEV a lancé en collaboration avec le Club Alpin Suisse (CAS) la campagne «Respecter, c'est protéger». Par ailleurs, les «*Pandaction Snowdays*» sont des ateliers de sensibilisation organisés par le WWF pour inciter les jeunes adeptes du surf hors-piste à adopter un comportement respectueux de la nature.

Mesures de protection de la faune
sauvage

Les zones de tranquillité pour la faune sauvage sont les plus connues (53 % des personnes interrogées), suivies par les districts francs fédéraux (43 %). 24 % des sondés ont entendu parler de la campagne «Respecter, c'est protéger» et 9 % des «*Pandaction Snowdays*».

Tab. 15 > Protection de la faune sauvage

Question: «Quelles mesures de protection de la faune sauvage connaissez-vous?»

| Mesures | WaMos 2 2010 % oui |
|---------------------------------------------|--------------------------|
| Zones de tranquillité pour la faune sauvage | 53 |
| Districts francs fédéraux | 43 |
| «Respecter, c'est protéger» | 24 |
| « <i>Pandaction Snowdays</i> » | 9 |

Pourcentages des personnes interrogées en 2010.

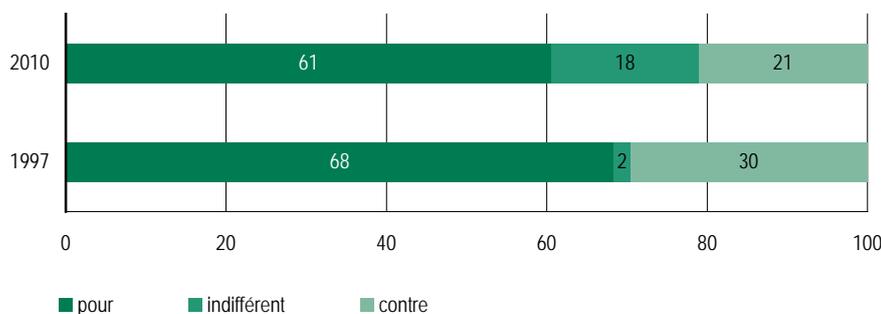
Tant les réserves forestières où l'on renonce à toute exploitation que celles où l'on ne peut pénétrer que sur des routes forestières sont approuvées par 61 % des personnes interrogées. Une comparaison avec 1997 montre que la part des personnes favorables tout comme celle des personnes opposées aux réserves forestières a légèrement diminué en 2010, alors que la part des personnes indifférentes a augmenté. Dans le cas des réserves forestières d'accès limité, les différences entre les deux enquêtes ne sont pas significatives.

Réserves forestières sans exploitation du bois et d'accès limité

Fig. 26 > Réserves forestières sans exploitation du bois

Question:

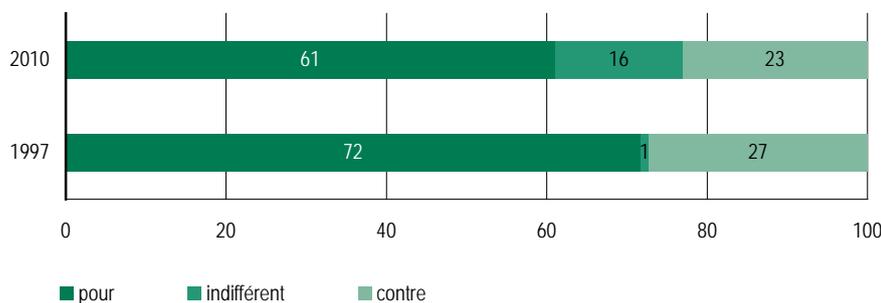
«Que pensez-vous des réserves forestières où l'on renonce à toute exploitation du bois?»



Pourcentages des réponses pour les options proposées.

Fig. 27 > Réserves forestières d'accès limité

Question: «Que pensez-vous des réserves forestières dans lesquelles on ne peut pénétrer que sur les routes forestières?»



Pourcentages des réponses pour les options proposées.

L'attitude à l'égard des deux types de réserves forestières est corrélée avec la langue maternelle, la région de domicile, l'appartenance à une organisation de protection de l'environnement, l'orientation politique, l'attitude à l'égard de l'environnement en général (3.1), les préférences en matière de paysage (3.3.1), le lien professionnel avec la forêt et l'adhésion à des zones strictement protégées pour empêcher la disparition d'espèces animales (tab. 14).

Les réserves sans exploitation du bois rencontrent tendanciellement une adhésion plus marquée auprès des membres des organisations environnementales, des personnes politiquement (plutôt) à gauche et de celles qui préfèrent les paysages intéressants et estiment que certaines zones doivent être strictement protégées pour la sauvegarde des espèces. Le soutien est en général un peu plus marqué sur le Plateau que dans les Préalpes. L'opposition aux réserves forestières sans exploitation du bois est plus forte chez les personnes qui parlent français, qui préfèrent les paysages sécurisants, qui ont une attitude anthropocentrique et qui ont un lien professionnel avec la forêt.

Les sondés politiquement (plutôt) à gauche sont aussi plus favorables aux réserves d'accès limité que ceux (plutôt) à droite. Il en va de même des personnes qui préfèrent les paysages intéressants aux paysages sécurisants. Les personnes estimant qu'il faut plus strictement protéger certaines zones pour sauvegarder les espèces menacées ont tendance à davantage approuver ce type de réserves. Ces dernières sont mieux acceptées par les personnes qui habitent au sud des Alpes que par celles qui vivent dans les Alpes. Les personnes interrogées de langue française ont tendance à plus s'y opposer.

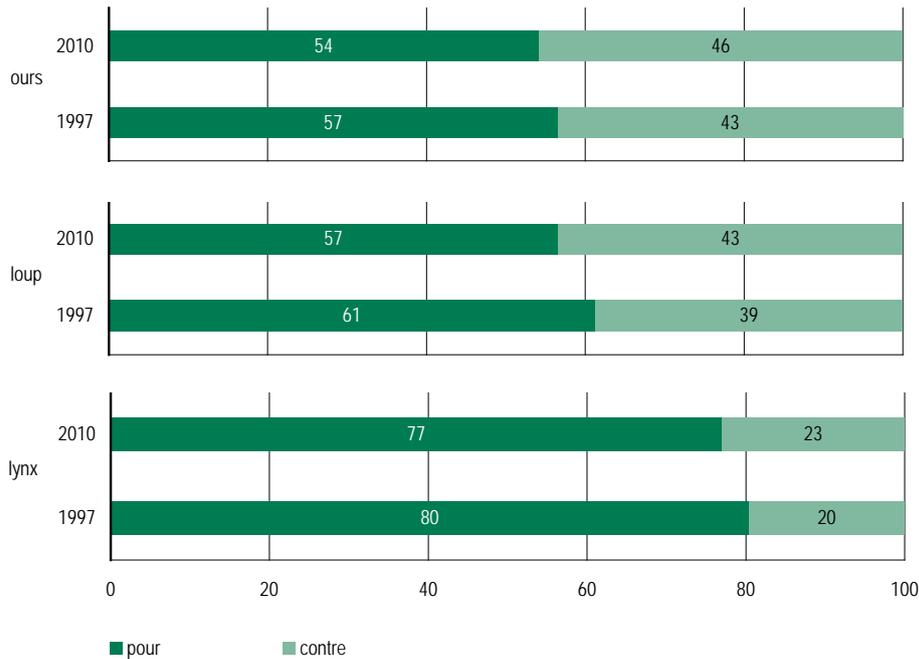
3.8.4 Acceptation des grands prédateurs

77 % des sondés sont favorables à la présence du lynx en Suisse, 57 % à celle du loup et 54 % à celle de l'ours. L'acceptation de ces grands prédateurs, qui avaient disparu en Suisse et y ont fait leur réapparition (le lynx a été réintroduit en 1971, le loup et l'ours sont arrivés par migration spontanée, respectivement en 1995 et en 2005), est plus faible que celle des petits prédateurs comme le renard ou des oiseaux de proie comme le gypaète barbu. 94 % des personnes interrogées se disent favorables à ces deux espèces. Sans être un prédateur comme le loup, le lynx ou l'ours, le sanglier cause aussi des dégâts à l'agriculture et jouit du même degré d'acceptation que le lynx (78 %).

Lynx, loup et ours

Fig. 28 > Grands prédateurs

Question: «Que pensez-vous des espèces d'animaux suivantes qui vivent ou revivront peut-être un jour en liberté en Suisse?»



Pourcentages des réponses dans les catégories «absolument pour» et «plutôt pour» par rapport aux catégories «plutôt contre» et «absolument contre».

L'acceptation du lynx et du loup a légèrement régressé en 2010 par rapport à 1997. La différence n'est pas significative pour l'ours. Dans WaMos 1, la question était formulée un peu différemment, puisque les personnes étaient interrogées sur leur «tolérance» à l'égard des trois espèces animales et pouvaient répondre par «Je suis d'avis qu'il faut le tolérer», «Je suis opposé à cette idée», «Je ne me suis pas encore fait une opinion». Il est possible que les personnes expriment une plus grande acceptation lorsqu'on leur demande si elles tolèrent la présence de ces espèces que si on leur demande leur attitude à leur égard.

L'acceptation des grands prédateurs dépend de nombreux facteurs: la région de domicile, la langue, le sexe, l'âge, l'éducation, l'appartenance à une organisation environnementale, l'orientation politique, l'attitude à l'égard de l'environnement en général (3.1), les préférences en matière de paysage (3.3.1), l'appréciation de la surface forestière actuelle (3.4), la conviction que la faune sauvage en forêt doit bénéficier d'une protection générale contre la chasse et d'autres dangers (3.8.3), l'adhésion à l'affirmation selon laquelle certaines zones doivent être strictement protégées pour empêcher la disparition de certaines espèces animales (tab. 14) et l'importance accordée à la fonction de la forêt en tant qu'habitat pour la faune et la flore (3.6.2).

La corrélation est la plus forte avec l'orientation politique et les préférences en matière de paysage: les personnes (plutôt) à gauche acceptent davantage les trois grands prédateurs que les personnes (plutôt) à droite. Les sondés qui préfèrent les paysages intéressants ont également tendance à voir d'un meilleur œil la présence des grands prédateurs. La situation est exactement inverse dans le cas de l'appréciation de la surface forestière: les personnes qui sont d'avis qu'il y a plutôt trop de forêt en Suisse sont tendanciellement plutôt opposées à la présence des trois espèces. L'acceptation de ces dernières est la plus faible chez les sondés francophones. Seule l'acceptation du lynx est significativement moindre chez les personnes parlant l'italien.

On constate une proportion élevée d'opposition à au moins une espèce de grand prédateur chez les hommes (ours et loup), les personnes âgées (ours), les personnes ayant une attitude anthropocentrique (ours et lynx), celles qui accordent une grande importance à la fonction d'habitat de la forêt (ours et loup) et celles qui préfèrent les paysages donnant un sentiment de sécurité (loup et lynx).

Une tendance à mieux accepter certaines espèces de grands prédateurs s'observe chez les personnes de formation supérieure (ours, lynx), les membres d'organisations environnementales (ours, loup), les personnes ayant une attitude écocentrique (loup, lynx) et celles qui trouvent que certaines zones doivent être strictement protégées pour sauvegarder les espèces.

3.9 Protection contre les dangers naturels

Les forêts suisses protègent sur près de la moitié de leur surface contre les avalanches, les chutes de pierres, les effondrements ou les coulées de boue. Pour que cette protection soit garantie à long terme, les forêts doivent être structurées et régénérées par des mesures de soins ciblées. La part de jeune forêt est critique ou insuffisante dans plus d'un tiers des forêts protectrices. La Confédération investit en moyenne 60 millions de francs par an pour l'entretien de ces dernières.

La fonction de protection est spontanément mentionnée par plus d'un tiers des personnes interrogées et arrive au quatrième rang des fonctions forestières. Sur les huit fonctions explicitement mentionnées, l'importance de la protection arrive en deuxième place (derrière l'habitat pour la faune et la flore) (3.6.2). Les interviewés parlant allemand et italien ont tendance à accorder une plus grande importance à la fonction de protection que les francophones.

Quand on demande à quels domaines la Confédération et les cantons devraient consacrer leurs contributions financières, les participants nomment en première place les «soins aux forêts» (3.6.3). La proportion des personnes qui se considèrent bien informées sur le thème de la «protection contre les dangers naturels» est élevée (81 %) et largement au-dessus de la moyenne (chapitre 3.2).

L'entretien et la gestion des forêts suisses donnent grande satisfaction, puisque 78 % des personnes interrogées se disent «plutôt satisfaites» ou «absolument satisfaites» (3.5.2).

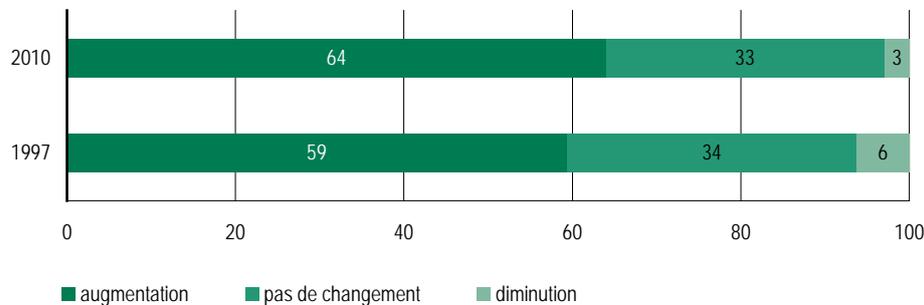
La fonction de protection dans les autres chapitres

Près des deux tiers des personnes interrogées sont d'avis que la menace due aux dangers naturels va augmenter en Suisse. Un tiers s'attend à ce qu'elle ne se modifie pas et 3 % pensent qu'elle va diminuer. La proportion des personnes interrogées qui sont persuadées que les dangers naturels vont s'accroître est significativement plus élevée qu'en 1997.

Evolution des dangers naturels

Fig. 29 > Evolution des dangers naturels

Question: «Pensez-vous que les dangers naturels comme les avalanches, les glissements de terrain, les chutes de pierres et les crues vont à l'avenir augmenter, rester inchangés ou diminuer?»



Pourcentages des réponses pour les options proposées

L'évolution des dangers naturels envisagée par les personnes interrogées est corrélée avec l'âge, la formation, la langue, l'attitude générale à l'égard de l'environnement (3.1), les préférences en matière de paysage (3.3.1), la propriété forestière, l'importance accordée aux fonctions génériques de la forêt (3.6.2), les connaissances relatives à l'utilité des soins aux forêts (voir ci-après), le degré d'information sur la protection contre les dangers naturels (3.2) et la conviction que les changements climatiques auront des conséquences graves (3.8.2).

Un accroissement de la menace due aux dangers naturels est plus redouté par les personnes d'un certain âge, qui parlent allemand, ont une formation élevée, présentent une attitude écocentrique, préfèrent les paysages intéressants, possèdent de la forêt, sont correctement informées sur l'utilité d'entretenir les forêts et supposent que leur aspect aura complètement changé dans 100 ans en raison des changements climatiques.

Une personne qui a une attitude anthropocentrique, préfère les paysages sécurisants, habite dans le sud de la Suisse ou accorde une grande importance à la fonction de la forêt comme milieu utilisable/exploitable (emplois, production de bois, détente, etc.) s'attend tendanciellement à un moindre accroissement des dangers.

80 % des personnes interrogées savent que souvent les soins ou le reboisement pratiqués dans les forêts des régions de montagne servent à améliorer et assurer leur effet protecteur. 13 % des personnes ont indiqué que les mesures d'entretien servent à protéger la nature comme habitat, ce qui est effectivement le cas dans certaines situations (p.ex. les réserves forestières particulières). Pour des raisons méthodologiques, une comparaison avec WaMos 1 ne peut être réalisée que de façon limitée; la part des personnes qui ont pu répondre correctement est cependant comparable.

Soins aux forêts

Tab. 16 > Soins aux forêts

Question: «Dans de nombreuses régions de montagne, les forêts sont entretenues ou même reboisées. Savez-vous pourquoi?»

| Catégorie de réponses | WaMos 1 1997 | WaMos 2 2010 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|
| Protection de la population contre les avalanches, les glissements de terrain, les chutes de pierres ou les crues | 87 | 80 |
| Protection de la nature comme habitat | 9 | 13 |
| Production de bois | - ^a | 6 |
| Élément paysager pour le tourisme | - ^a | 2 |
| Protection contre les crues | 1 | - ^a |
| Ne sait pas | 4 | - ^a |

Pourcentages des réponses pour les options proposées. Une seule réponse possible.

^a = non demandé.

3.10

Détente

En Suisse, chacun peut accéder librement aux forêts conformément à l'usage local³. Les cantons veillent donc à ce que les forêts soient accessibles au public⁴. Les véhicules à moteur ne sont cependant autorisés à circuler en forêt et sur les routes forestières que pour accomplir des activités de gestion forestière⁵. Les cantons et les communes peuvent limiter davantage le libre accès aux forêts dans le cadre donné par la législation fédérale. Ils peuvent par exemple édicter des interdictions d'accès ou définir des itinéraires obligatoires pour certaines zones.

Les forêts jouent un rôle déterminant pour la détente. On sait par exemple qu'un entraînement dans un club de fitness permet moins d'oublier les soucis quotidiens et favorise moins l'équilibre psychique qu'un entraînement en forêt (Hansmann et al. 2010). En outre, il ressort de plusieurs études que la qualité de vie et la fréquence des activités physiques augmentent quand il y a une forte proportion d'espaces verts à proximité du lieu d'habitation (Stigsdotter et al. 2009; Toftager et al. 2009).

Les activités de loisirs et de détente peuvent aussi causer des dérangements affectant particulièrement la faune sauvage. Une enquête menée auprès des forestiers suisses alémaniques a montré que, parmi d'autres activités et selon la région, la promenade avec un chien, les excursions à ski, le VTT et les tours en raquettes, sont considérés comme des nuisances écologiques particulièrement fortes (Freuler 2008).

Les personnes en quête de détente peuvent aussi se déranger mutuellement. Les chiens et les cyclistes sont mentionnés particulièrement souvent en lien avec les conflits d'usage (p. ex. Baur 2003). En raison de la croissance démographique, du développement des agglomérations et de l'apparition de nouvelles activités sportives, l'utilisation de la forêt pour la détente devient toujours plus intense. La proportion de forêts à

³ Art. 699 CC

⁴ Art. 14, al. 1, LFo

⁵ Art. 15, al. 1, LFo

demande potentielle grande et très grande a augmenté de 4,5 à 5,6 % entre 1995 et 2006 (Brändli 2010).

Un quart des personnes interrogées mentionnent des termes comme «la détente», «le tourisme», «le sport» ou «la santé» lorsqu'on leur demande quelles fonctions elles associent spontanément à la forêt. La détente arrive au quatrième rang des associations d'idées (3.6.1). Parmi les huit fonctions explicitement mentionnées, la détente arrive à l'avant-dernière place, même si l'on peut considérer que les sondés lui accordent une grande importance (3.6.2).

La détente est le thème sur lequel le plus de personnes sont bien informées (89 % des interviewés). C'est exactement l'inverse pour les besoins en matière d'informations: la détente arrive en dernière place et seulement 64 % des personnes interrogées souhaitent plus d'informations à son propos (3.3.2).

Seule une minorité d'un quart environ des personnes interrogées se sentent «assez dérangées» ou «très dérangées» par l'abattage d'arbres ou la fermeture des chemins pour cause de coupes de bois (3.3.2).

10 % des personnes interrogées considèrent que les activités de loisirs constituent la principale menace pour la forêt en tant qu'habitat pour la faune (3.8.2). Les réserves forestières accessibles uniquement sur des routes forestières suscitent l'adhésion de 61 % des sondés (3.8.3). 92 % sont pour la protection de la faune sauvage contre les dérangements liés aux activités de loisirs hivernales afin d'éviter que certains animaux meurent d'épuisement (fig. 14). Les zones de tranquillité pour la faune sauvage sont les mesures de protection contre les dérangements liés aux activités sportives et de loisirs les plus connues (53 % des personnes interrogées), suivies par les districts francs fédéraux, la campagne «Respecter, c'est protéger» et les «Pandaction Snowdays» (fig. 15).

3.10.1 Satisfaction

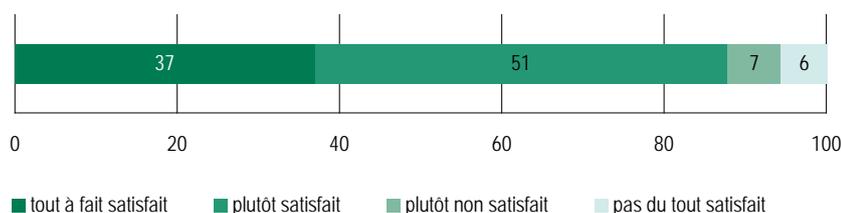
Une forte majorité des personnes interrogées (88 %) déclarent être «très satisfaites» ou «plutôt satisfaites» de leurs visites en forêt.

La détente dans les autres chapitres

Satisfaction donnée par les visites en forêt

Fig. 30 > Satisfaction donnée par les visites en forêt

Question: «De manière générale, dans quelle mesure êtes-vous satisfait de vos visites en forêt?»



Pourcentages des réponses pour les options proposées en 2010.

Les réponses données aux autres questions ne permettent d'expliquer que de façon très limitée le fait qu'une personne soit, dans l'ensemble, satisfaite ou non de ses visites en forêt. La plus forte corrélation s'observe dans le cas des questions portant sur la perception d'équipements comme les sentiers équestres (fig. 35) ou de caractéristiques comme «l'orientation aisée» (fig. 34) (3.10.3) ou lorsque l'on demande si quelqu'un se rend en forêt à des fréquences très différentes en été et en hiver (3.10.5). Des analyses détaillées figurent dans le rapport technique final (Hunziker et al. 2012).

Les personnes qui trouvent des sentiers équestres dans la forêt où elles se rendent le plus souvent sont en général moins satisfaites de leurs visites. En revanche, les personnes qui se rendent normalement dans une forêt où l'on peut s'orienter rapidement sont en général plutôt satisfaites. C'est aussi le cas de celles qui trouvent en forêt des refuges forestiers et autres abris, ou des sources, des ruisseaux, des mares et des étangs. Les personnes interrogées qui vont promener leur chien en forêt ont aussi tendance à être plus satisfaites de leurs visites. A l'inverse, les personnes qui vont en forêt pour des activités calmes, liées à l'observation de la nature (promenade, flânerie), qui s'y rendent autant en été qu'en hiver et qui sont politiquement (plutôt) à gauche, ont tendance à être moins satisfaites de leurs visites.

Le plaisir procuré par la forêt la plus souvent visitée (fig. 32) s'accompagne souvent d'une plus grande satisfaction. Enfin, le sentiment de détente ressenti après une sortie en forêt (fig. 42) est en général accompagné d'une plus grande satisfaction en ce qui concerne les visites en forêt. La corrélation est cependant faible.

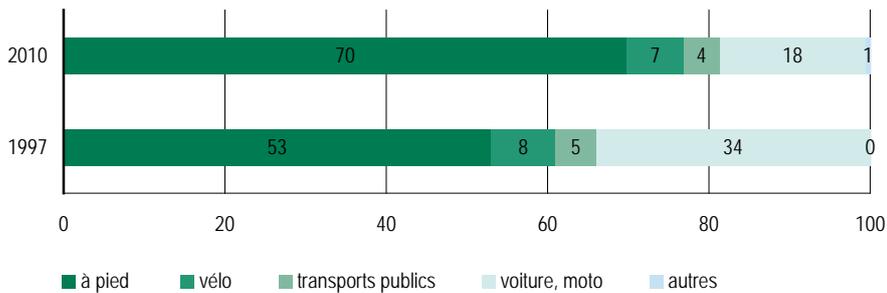
3.10.2 Accessibilité

69 % des personnes interrogées ont besoin de cinq à dix minutes pour rejoindre la forêt depuis leur domicile. 70 % des interviewés déclarent y aller normalement à pied. 18 % s'y rendent en voiture ou en moto, 7 % à vélo et seulement 4 % avec les transports publics. Les transports publics et le vélo sont autant utilisés pour se rendre en forêt qu'en 1997, alors que la voiture et la moto le sont significativement moins; la proportion des personnes allant à pied a augmenté, quoique de façon statistiquement non significative.

Moyen de transport

Fig. 31 > Moyen de transport

Question: «Comment vous rendez-vous normalement en forêt?»



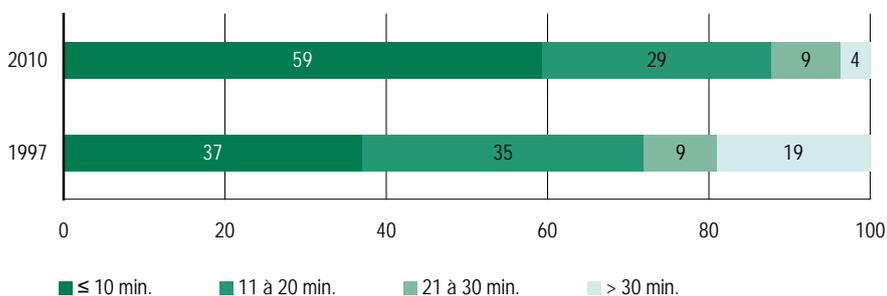
Pourcentages des réponses pour les options proposées.

59 % des personnes interrogées ont besoin de dix minutes au plus pour se rendre en forêt depuis leur domicile ou leur lieu de travail (à pied ou avec un moyen de transport). 88 % l'atteignent en moins de 20 minutes. Seulement 4 % des personnes interrogées doivent faire un trajet d'une demi-heure ou plus. La durée du trajet jusqu'à la forêt la plus proche est plus courte qu'en 1997: plus de personnes n'ont besoin que de dix minutes au plus et la proportion des personnes qui doivent se déplacer pendant une demi-heure ou plus a nettement diminué. Ce raccourcissement peut s'expliquer de plusieurs manières: comme le suggère la fig. 30, il se pourrait que davantage de personnes se rendent dans des forêts proches, choisissant d'y aller à pied plutôt qu'en voiture. Il se peut aussi que la modification des structures traditionnelles de l'habitat et une meilleure desserte aient contribué à raccourcir les trajets.

Durée du trajet

Fig. 32 > Durée du trajet

Question: «De combien de temps avez-vous normalement besoin pour vous rendre en forêt depuis votre domicile ou un autre point de départ (p. ex. votre lieu de travail)?»



Question ouverte sans réponses proposées. Pourcentages des réponses regroupées après coup par catégorie.

3.10.3 Caractéristiques de la forêt la plus visitée et plaisir suscité

Les personnes interrogées ont décrit la forêt qu'elles visitent le plus avec les mêmes critères que ceux utilisés pour connaître les préférences personnelles en matière de forêt (3.3). Il s'agit de 26 caractéristiques différentes regroupées dans les catégories

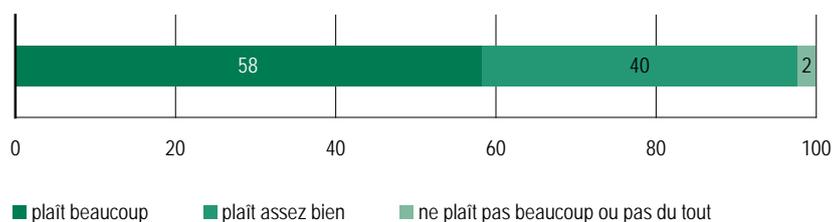
«attributs naturels physiques», «caractère de la forêt» et «équipements». Ces caractéristiques ont, avec d'autres facteurs, une influence sur le plaisir que procure la forêt la plus visitée.

La forêt la plus souvent visitée plaît «beaucoup» à une majorité des personnes interrogées (58%). Elle plaît «assez bien» à 40% d'entre elles et seulement 2% déclarent qu'elle ne leur plaît «pas beaucoup» ou «pas du tout».

Plaisir procuré par la forêt la plus visitée

Fig. 33 > Plaisir procuré par la forêt la plus visitée

Question: «De manière générale, dans quelle mesure [la forêt où vous vous rendez le plus souvent] vous plaît-elle?»



Pourcentages des réponses pour les options proposées en 2010.

Le plaisir que procure la forêt la plus visitée dépend de son caractère (p. ex. «sauvage») (fig. 34), de ses équipements (p. ex. des bancs) (fig. 35), de la présence plus ou moins marquée de certains attributs naturels (fig. 33) et de la mesure dans laquelle certains caractères, attributs naturels et équipements plaisent – indépendamment de la forêt visitée – aux personnes interrogées (3.3.1). Il y a en outre des différences selon le sexe, la formation, le lieu de domicile (ville ou campagne), l'importance de la forêt durant l'enfance (3.1), l'évaluation de la santé de la forêt (3.5.1) et l'intensité des visites (3.10.5). Une analyse détaillée des corrélations se trouve dans le rapport technique (Hunziker et al. 2012).

C'est avec les différentes caractéristiques de la forêt que la corrélation est la plus forte. La forêt la plus visitée plaît d'autant plus qu'elle est vécue comme quelque chose d'intéressant et perçue comme sauvage, harmonieuse et variée. La forêt a tendance à plaire davantage lorsqu'on y trouve de nombreux bancs et que la lisière est composée de grands arbres (et non de buissons). La forêt plaît aussi plus aux personnes qui l'utilisent de manière intense pour leur détente. Par contre, les forêts plutôt sombres et celles comportant beaucoup de branches et d'arbres morts en décomposition plaisent en général moins aux personnes interrogées.

La forêt la plus visitée a tendance à plaire davantage aux personnes pour qui la forêt était importante durant l'enfance et qui pensent qu'elle est plutôt en bonne santé. C'est aussi le cas pour les hommes, les personnes ayant une formation supérieure et celles qui vivent à la campagne (et non en ville). Enfin, la forêt la plus visitée plaît plutôt bien aux personnes interrogées qui apprécient surtout les forêts «familiales» et celles où l'on trouve des refuges forestiers, des ruisseaux, des étangs et des mares. Les personnes

qui préfèrent en général les forêts au caractère «sauvage», les foyers pour grillades et les forêts où les odeurs sont particulièrement marquées, apprécient moins la forêt où elles se rendent le plus.

Le plaisir que procure la forêt la plus visitée varie aussi de manière significative suivant les zones forestières. Elle plaît le plus aux personnes vivant au sud des Alpes et le moins à celles habitant sur le Plateau. Les résultats pour les Préalpes, le Jura et les Alpes se situent entre les deux.

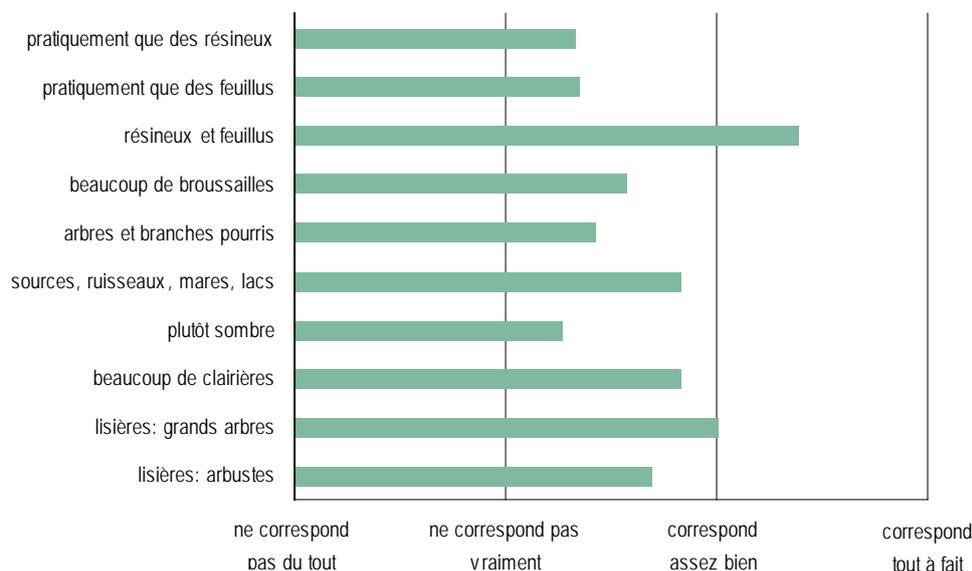
Parmi les dix attributs naturels proposés, c'est la description d'une forêt mixte «avec feuillus et résineux» qui correspond le plus à la forêt où les personnes interrogées se rendent le plus souvent. Les forêts les plus visitées ont en général des lisières composées de grands arbres plutôt que de buissons, de nombreuses clairières (elles ne sont donc pas sombres) et souvent des sources, des ruisseaux, des mares ou des lacs.

Attributs naturels de la forêt la plus visitée

Fig. 34 > Perception des attributs naturels

Question:

» Parmi les attributs suivants, lesquels correspondent à la forêt où vous vous rendez le plus? »



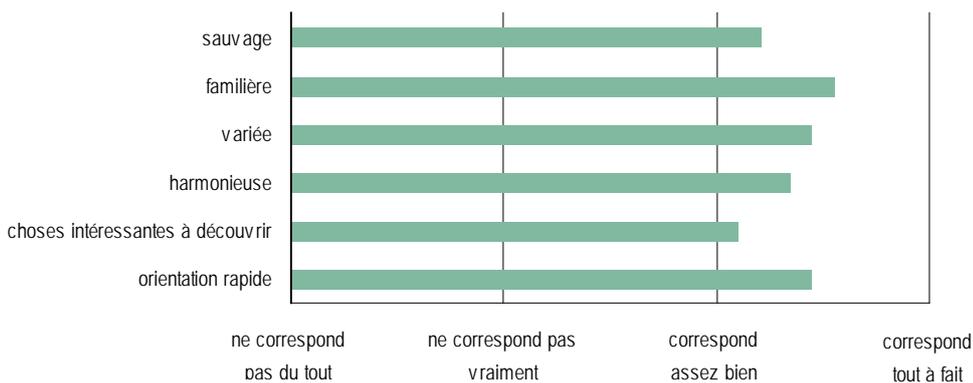
Moyennes pour les réponses proposées sur une échelle de 1 (ne correspond pas du tout) à 4 (correspond tout à fait). Données pour 2010.

On ne sera pas surpris d'apprendre que l'aspect familier est le caractère le plus fréquemment mentionné à propos des forêts les plus visitées. Celles-ci sont en outre souvent décrites comme «variées» et propices à une orientation rapide.

Caractère de la forêt la plus visitée

Fig. 35 > Perception du caractère de la forêt

Question: «Parmi les caractéristiques suivantes, lesquelles correspondent à la forêt où vous vous rendez le plus?»



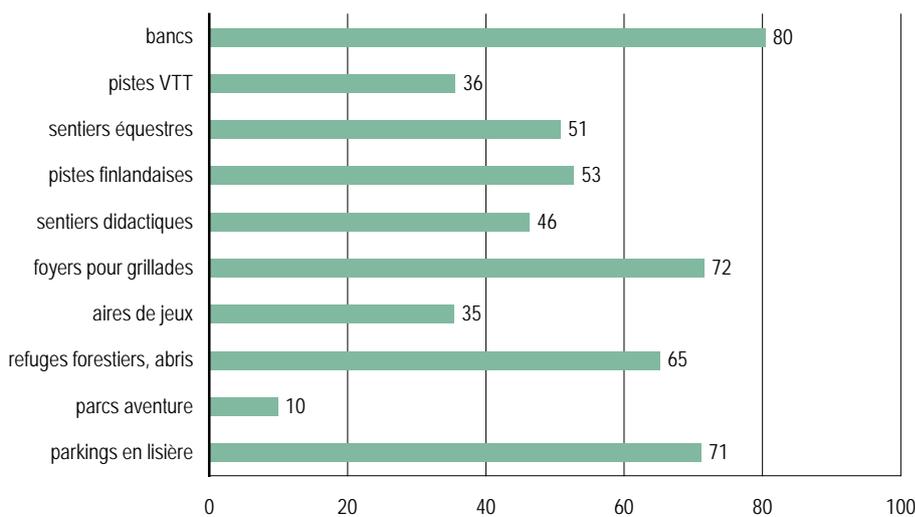
Moyenne pour les réponses proposées sur une échelle allant de 1 (ne correspond pas du tout) à 4 (correspond tout à fait). Données pour 2010

80 % des personnes interrogées déclarent qu’il y a de nombreux bancs dans la forêt où elles se rendent le plus. Les autres équipements les plus fréquemment mentionnés sont les foyers pour grillades (72 %), les parkings en lisière de forêt (71 %) et les refuges forestiers ou autres abris (65 %).

Equipements de la forêt la plus visitée

Fig. 36 > Perception des équipements

Question: «Quels équipements y a-t-il dans cette forêt?»



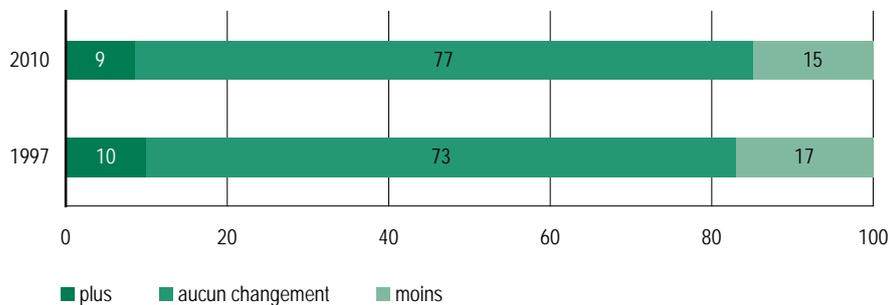
Pourcentage des personnes interrogées qui trouvent les équipements proposés dans leur forêt préférée en 2010.

Près des trois quarts des personnes interrogées ne souhaitent aucun changement en ce qui concerne l'infrastructure de la forêt qu'elles visitent le plus. 9 % en souhaitent plus, 15 % en souhaitent moins. On ne constate à cet égard aucune variation statistiquement significative entre 1997 et 2010.

Equipements souhaités

Fig. 37 > Equipements souhaités

Question: «Souhaitez-vous qu'il y ait plus ou, au contraire, moins d'équipements dans la forêt où vous vous rendez le plus souvent, par exemple des bancs, des panneaux indicateurs ou des pistes finlandaises?»



Pourcentages des réponses aux options proposées.

Les bancs sont mentionnés par presque la moitié des personnes qui souhaitent davantage d'équipements. Les foyers pour grillades et les aires de jeux viennent en deuxième et troisième places. En moyenne, 1,5 élément d'infrastructure par personne est souhaité.

Tab. 17 > Equipements souhaités*Question: «Quels équipements aimeriez-vous trouver plus souvent en forêt?»*

| Equipement | WaMos 2 2010 |
|------------------------------------------------------|-----------------|
| Bancs | 47,2 |
| Foyers pour grillades | 14,5 |
| Aires de jeux | 11,6 |
| Sentiers didactiques | 8,5 |
| Routes et chemins | 6,1 |
| Pistes finlandaises, parcours Vita, pistes de course | 6,0 |
| Refuges forestiers et autres abris | 6,0 |
| Piste VTT | 3,1 |
| Poubelles | 1,8 |
| Sentiers équestres | 1,5 |
| Parkings en lisière de forêt | 1,3 |
| Parcs aventure | 0,8 |
| Points d'eau | 0,7 |
| Autres | 33,9 |
| Total | 143,0 |

Question ouverte sans réponses proposées. Réponses des 245 sondés souhaitant plus d'infrastructure, regroupées après coup par catégories. Plusieurs réponses pouvaient être données.

Lors d'une première enquête réalisée en 1978 (Hertig 1979), 33 % des personnes interrogées avaient réagi de façon positive à la construction de routes forestières. En 1997, lors de WaMos 1, leur proportion était même de 59 %. Pour des raisons méthodologiques, cependant, il n'est pas possible d'effectuer une comparaison avec les réponses de WaMos 2 mentionnant les routes et les chemins.

3.10.4 Caractéristiques préférées et caractéristiques existantes

De manière générale, les préférences exprimées par l'ensemble des interviewés pour certains attributs naturels, caractéristiques et équipements (3.3.1) coïncident assez bien avec les attributs, caractéristiques et équipements rencontrés dans les forêts les plus visitées (3.10.3).

Concordance entre réalité et préférences

Cette concordance est la plus forte en ce qui concerne le caractère des forêts. C'est spécialement le cas des forêts «familiales» et de celles où l'on «s'oriente rapidement», pour lesquelles la majorité des préférences exprimées est très proche des caractéristiques effectivement rencontrées. La concordance est moins forte dans le cas des forêts «sauvages» et «harmonieuses» qui, en comparaison, s'avèrent plus souvent souhaitées qu'existantes.

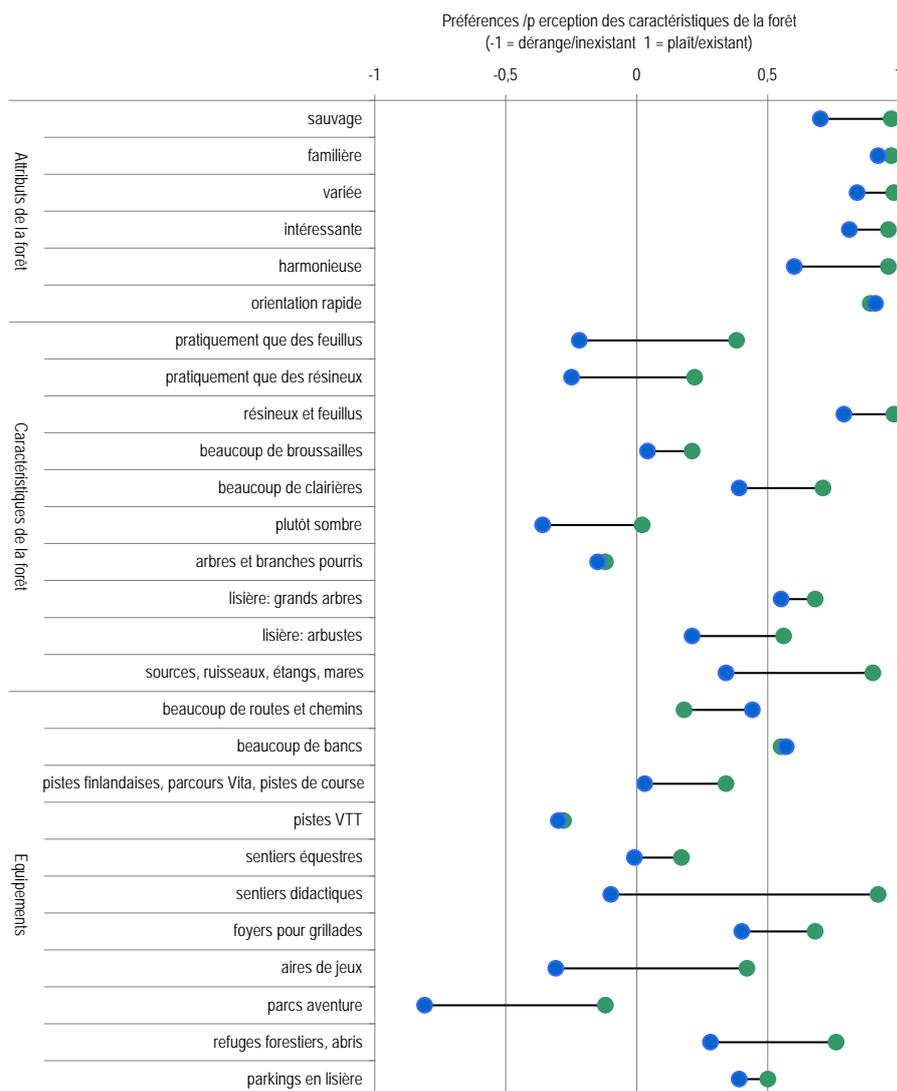
Pour ce qui est des attributs naturels, la concordance n'est pas partout la même. Les préférences et la réalité coïncident fortement dans le cas des arbres et branches morts ou des lisières composées de grands arbres. En revanche, les plans d'eau, les peuplements de purs feuillus et de purs résineux, les nombreuses clairières et les lisières

bordées de buissons sont nettement plus souhaités qu'effectivement rencontrés dans la forêt la plus visitée.

Les plus grandes différences (mais quelques concordances aussi) entre désir et réalité concernent les équipements. Les souhaits en matière de sentiers didactiques, d'aires de jeux, de parcs aventure et de refuges forestiers sont, en comparaison, éloignés de la réalité observée, alors que les préférences pour les bancs, les pistes VTT et les places de stationnement correspondent assez bien à ce que les personnes interrogées trouvent en forêt.

Fig. 38 > Concordance entre perceptions et préférences

Concordance entre perceptions et préférences des attributs naturels, caractéristiques et équipements de la forêt la plus fréquentée.



Perceptions (bleu) et préférences (vert) sur une échelle de -1 («dérange» ou «non existant») à +1 («plaît» ou «existant»).

3.10.5 **Fréquence, durée et intensité des visites en forêt**

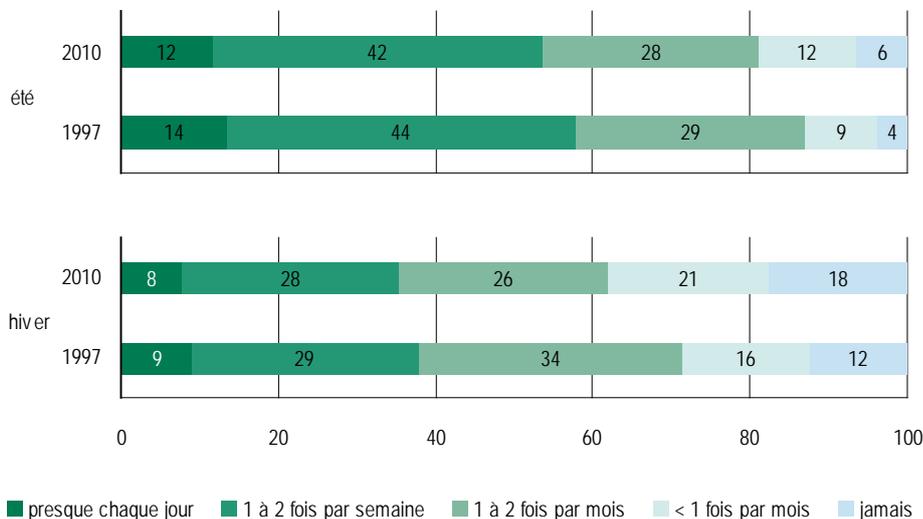
Plus de la moitié des personnes interrogées déclarent se rendre en forêt au moins une fois par semaine en été. En hiver, elles sont encore plus d'un tiers. Moins de 19 % des personnes interrogées disent ne pas se rendre en forêt ou s'y rendre moins d'une fois par mois en été; cette proportion double en hiver. Dans l'ensemble, la fréquence des visites en été diffère significativement de celle des visites en hiver.

Fréquence des visites en forêt

La fréquence des visites en 2010 semble en léger recul par rapport à 1997, mais les différences ne sont pas statistiquement significatives. Une comparaison avec les résultats d'une enquête analogue menée en 1978 (lors de laquelle, cependant, aucune différence n'avait été faite entre l'été et l'hiver) montre qu'il y a un peu moins de personnes qui se rendent chaque jour en forêt, une proportion pratiquement identique de personnes qui s'y rendent une à deux fois par semaine et un peu plus qui déclarent faire une à deux visites par mois (les catégories restantes ne peuvent pas être comparées pour des raisons méthodologiques).

Fig. 39 > Fréquence des visites

Questions: «Combien de fois vous rendez-vous en forêt quand vous n'êtes pas en vacances?»



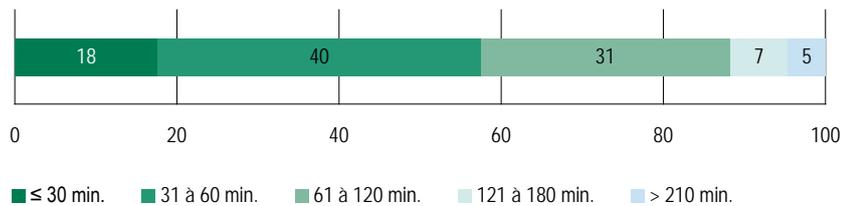
Pourcentages des réponses aux options proposées.

En Suisse, le temps moyen passé en forêt est d'environ 90 minutes. 18 % des personnes y passent moins d'une demi-heure, 58 % moins d'une heure et 88 % moins de deux heures. En 1997, le temps moyen passé en forêt était encore de 106 minutes, mais la différence avec 2010 n'est pas statistiquement significative.

Durée de la visite

Fig. 40 > Durée de la visite

Question: «Combien de temps passez-vous normalement en forêt?»



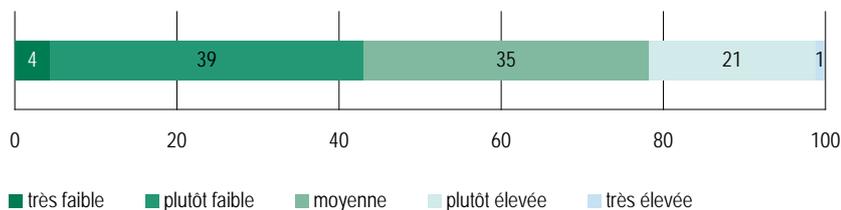
Pourcentages des réponses aux options proposées en 2010

Un indice de l'intensité de l'usage récréatif de la forêt a été calculé pour chaque personne interrogée à partir des indications individuelles relatives à la fréquence (fig. 38) et à la durée des visites (fig. 39). Cet indice va de 1 (très faible) à 5 (très élevé). Une valeur de 5 signifie qu'une personne passe (presque) chaque jour au moins deux heures en forêt. La valeur 1 signifie qu'une personne ne se rend pas du tout en forêt.

Intensité des visites

Fig. 41 > Intensité des visites

Indice de l'intensité de l'usage récréatif obtenu en multipliant la fréquence moyenne des visites par leur durée moyenne.



Pourcentages par catégories définies en 2010

L'intensité des visites est liée à l'âge, à l'orientation politique, à l'attitude à l'égard de l'environnement en général et à l'importance de la forêt durant l'enfance (3.1), à la différence entre le rythme des visites en été et en hiver, aux activités exercées (sport, activités sociales, travail, cueillette et chasse), à la durée du trajet nécessaire pour se rendre en forêt (fig. 31), à la présence d'équipements (fig. 35), à la perception des caractères de la forêt (fig. 34) et aux attributs naturels (fig. 33) dans la forêt la plus visitée.

Comme on pouvait s'y attendre, l'intensité des visites est tendanciellement élevée chez les personnes qui travaillent en forêt. On observe aussi une tendance à une utilisation plus intense chez les personnes interrogées pour qui la forêt était très importante lorsqu'elles étaient enfants, qui vont en forêt pour exercer des activités sociales (pique-niquer, faire du feu, célébrer des fêtes, accompagner les enfants lors de leurs jeux), qui sont d'un certain âge et qui chassent ou vont y faire la cueillette. La forêt est également assez intensément utilisée par les personnes interrogées qui doivent faire un trajet

d'une certaine durée pour s'y rendre, qui font du sport dans la forêt où elles se rendent le plus, qui s'y orientent aisément, y trouvent majoritairement des résineux et des lisières plantées de grands arbres et non de buissons, et qui sont politiquement (plutôt) à gauche.

Les personnes qui visitent en général des forêts «originelles» et qui ont un point de vue anthropocentrique utilisent la forêt un peu moins intensément.

Il existe aussi une très nette corrélation entre l'intensité des visites et le plaisir procuré par la forêt la plus visitée (fig. 32). La corrélation est moins importante avec le délassement ressenti (fig. 42) et les dérangements dus aux autres usagers (fig. 43). Les personnes qui apprécient la forêt où elles se rendent le plus ont tendance à plus utiliser la forêt que celles qui l'apprécient moins. Les personnes pour qui la forêt à un effet relaxant et celles qui se sentent plus dérangées par d'autres usagers ont aussi tendance à l'utiliser plus intensément.

L'intensité des visites varie aussi selon les régions linguistiques: les sondés qui parlent français utilisent la forêt de façon moins intense que les interviewés germanophones; la différence avec les personnes parlant italien est en revanche non significative.

3.10.6 Activités et motifs

Près des deux tiers des personnes interrogées se rendent en forêt pour se promener, et presque un tiers s'y rend pour flâner en n'exerçant aucune activité particulière. Mentionnée par un quart des sondés, l'observation de la nature vient en troisième place; 16 % des personnes interrogées se rendent en forêt pour cueillir ses différents produits (champignons, baies, etc.). Une proportion similaire (15 %) s'y rend pour faire de la randonnée. Si l'on considère l'ensemble des activités sportives mentionnées (jogging, nordic walking, VTT, etc.), on arrive à une proportion de 39 % des personnes interrogées faisant du sport en forêt. Par rapport à 1997, des personnes plus nombreuses s'y rendent pour se promener, mais aussi pour pratiquer la randonnée ou faire du sport. L'observation de la nature et les promenades avec les enfants ont aussi fortement augmenté. Les personnes interrogées mentionnent en moyenne deux activités en forêt, ce qui est aussi significativement plus qu'en 1997.

Activités

Tab. 18 > Activités*Question: «Que faites-vous quand vous allez en forêt?»*

| Activité | WaMos 1 1997 | WaMos 2 2010 |
|------------------------------------------|-----------------|-----------------|
| Se promener | 40,1 | 63,7* |
| Randonnée, sport, santé | 18,2 | (39,2*) |
| • Randonnée | - ^a | 15,3 |
| • Jogging | - ^a | 5,9 |
| • Nordic walking | - ^a | 3,8 |
| • Vélo sur les routes forestières | - ^a | 3,3 |
| • Sport en général | - ^a | 3,1 |
| • VTT sur les pistes prévues à cet effet | - ^a | 2,9 |
| • Parcours Vita | - ^a | 2,8 |
| • Equitation | - ^a | 1,1 |
| • Sport d'hiver | - ^a | 0,7 |
| • Course d'orientation | - ^a | 0,3 |
| Flâner | - | 31,6 |
| Observer la nature | 9,9 | 26,5* |
| Cueillette | 9,8 | 16,0 |
| Fêtes et pique-niques | 3,1 | (9,4) |
| • Faire du feu, pique-niquer | - ^a | 8,8 |
| • Célébrer des fêtes | - ^a | 0,5 |
| • Soirées avec musique | - ^a | 0,1 |
| Accompagner les enfants pour jouer | 1,2 | 7,7* |
| Promener le chien | 7,6 | 6,4 |
| Travail | 4,0 | (5,1) |
| • Travail forestier | - ^a | 4,3 |
| • Autre travail | - ^a | 0,8 |
| Chasser | - | 0,8 |
| Utiliser une installation spéciale | - | 0,7 |
| Spiritualité | - | 0,4 |
| Détente | 19,1 | - ^b |
| Bon air, air frais | 8,6 | - ^b |
| Autres | - | 2,8 |
| Total | 121,6 | 210,3* |

Question ouverte sans réponses proposées. Pourcentages des personnes interrogées ayant mentionné l'activité correspondante, les catégories ont été établies après coup. Plusieurs réponses pouvaient être données. Entre parenthèses: somme des activités mentionnées séparément plus bas.

^a = non différencié davantage dans WaMos 1; ^b = non recensé dans WaMos 2; * = différences significatives entre 1997 et 2010.

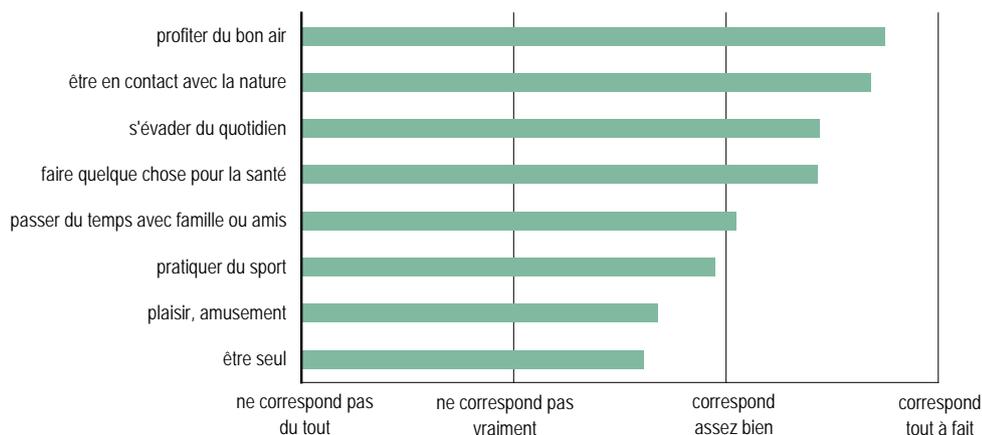
«Profiter du bon air» est le motif qui explique le mieux pourquoi les personnes interrogées se rendent en forêt, suivi de près par «être en contact avec la nature». «S'évader du quotidien» et «faire quelque chose pour sa santé» arrivent au troisième et au quatrième rangs des motifs invoqués. Le motif désigné comme le plus important varie fortement entre les personnes interrogées. Ainsi, le fait qu'un motif soit en moyenne peu men-

Motifs de détente

tionné peut très bien signifier qu'il est déterminant pour certaines des personnes interrogées, mais insignifiant pour d'autres.

Fig. 42 > Motifs de détente

Question: «On peut se rendre en forêt pour des raisons tout à fait différentes. Dites-moi s'il vous plaît dans quelle mesure les motifs suivants correspondent à votre situation?»



Moyenne des réponses proposées sur une échelle allant de 1 (ne correspond pas du tout) à 4 (correspond tout à fait). Données pour 2010.

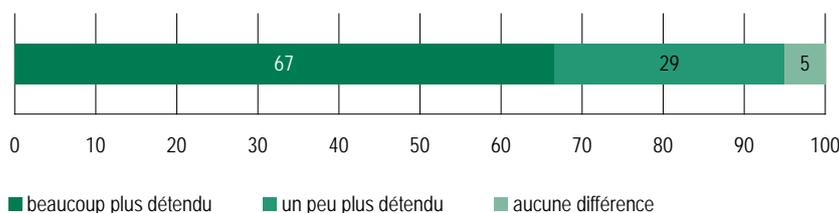
3.10.7 Détente et dérangements

Deux tiers des personnes interrogées se sentent «beaucoup plus détendues» après une sortie en forêt (de 90 minutes en moyenne, cf. fig. 39), 30 % déclarent être au moins «un peu plus détendues» et seulement 5 % ne remarquent aucune différence.

Détente

Fig. 43 > Détente

Question: «Comment vous sentez-vous en général après une sortie en forêt [comparé à avant celle-ci]?»



Pourcentages des réponses aux options proposées en 2010.

L'effet récréatif des visites en forêt est corrélé avec l'attitude à l'égard de l'environnement en général, le rôle joué par la forêt durant l'enfance et le lien professionnel avec la forêt (3.1), le niveau de formation, l'intensité des visites (3.10.5), les activités exercées (fig. 18), les motifs de détente (fig. 41) et la présence de différents attributs

naturels, caractéristiques et équipements (3.3.1). Enfin, il existe aussi une corrélation entre la détente et le plaisir procuré par la forêt la plus visitée (fig. 32).

Les visites en forêt ont tendance à avoir un effet plus relaxant sur les personnes pour qui la forêt jouait un rôle important durant l'enfance, qui s'y rendent pour faire du sport, qui exercent des activités calmes, qui viennent avant tout pour être en contact avec la nature (promenade, flânerie, observation), pour chasser ou pratiquer la cueillette ou qui invoquent la découverte de la nature comme motif de leur visite. Les personnes interrogées qui ont une attitude écocentrique ou qui se rendent le plus souvent dans une forêt comportant une grande quantité de branches et d'arbres morts, se composant principalement de résineux ou présentant des installations de loisirs comme des pistes VTT ou des parcs aventure, s'estiment également plus souvent bien reposées après une sortie en forêt. Il en va de même des personnes qui aiment la forêt qu'elles visitent le plus.

Inversement, l'effet de délassement est moins important chez les personnes interrogées qui travaillent en forêt ou qui ont un lien professionnel avec elle, qui possèdent un niveau de formation élevé ou qui se rendent le plus souvent dans une forêt sombre, avec beaucoup de broussailles et une lisière composée surtout de grands arbres.

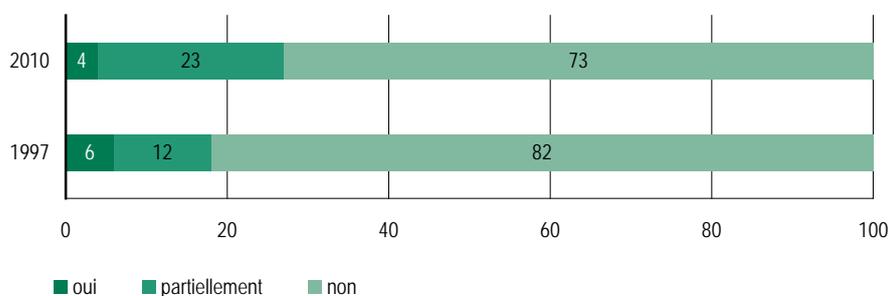
On ne peut pas prouver que la qualité de la détente mentionnée par les personnes interrogées soit corrélée avec le fait qu'elles soient dérangées par d'autres personnes en quête de détente (fig. 43), ni avec la satisfaction générale que leur procurent les visites en forêt (fig. 29).

Un peu plus d'un quart des personnes interrogées se sentent au moins en partie gênées par d'autres personnes lorsqu'elles se détendent en forêt, alors que ce n'est pas le cas pour les trois quarts restants. Le taux des personnes qui se sentent au moins en partie importunées a augmenté dans une mesure significative par rapport à 1997.

Dérangements

Fig. 44 > Dérangements

Question: «Etes-vous dérangés par d'autres personnes lorsque vous vous détendez en forêt?»



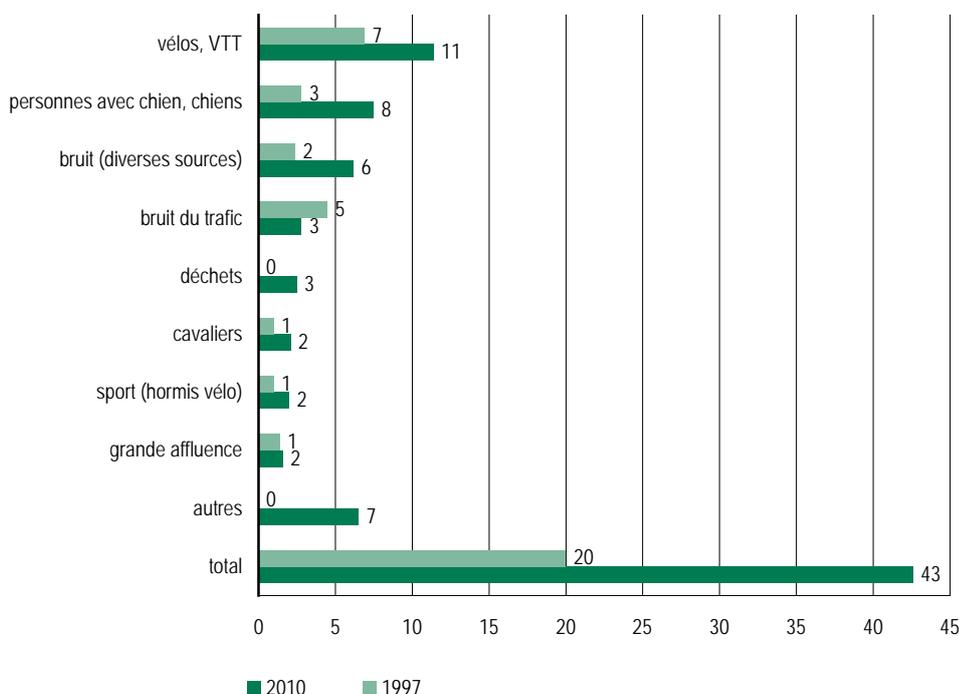
Pourcentages des réponses aux options proposées.

Les cyclistes et les vététistes constituent la cause de dérangement la plus fréquemment mentionnée (11 %) (près des deux tiers sont des vététistes circulant sur ce que l'on

appelle des «single trails», c'est-à-dire des pistes réservées à cet effet, un tiers sont des cyclistes circulant sur les routes forestières). Les chiens arrivent au deuxième rang (8%), suivis par les bruits (6%). Les personnes qui se sentent au moins en partie importunées (fig. 44) mentionnent en moyenne 1,7 facteur de dérangement, ce qui correspond à une fréquence de dérangements de 43% par rapport à l'ensemble de toutes les personnes interrogées. Le nombre des dérangements mentionnés a plus que doublé par rapport à 1997. L'affirmation formulée à la suite de Wamos 1, selon laquelle il y a peu ou pas de conflits entre les usagers, doit donc être reconsidérée.

Fig. 45 > Causes des dérangements

Question: «Quelles sont les personnes et les activités qui vous dérangent concrètement?»



Question ouverte sans réponses proposées; les réponses ont été regroupées après coup par catégories. Causes de dérangement mentionnées par les 749 personnes qui se sentent au moins en partie importunées; les pourcentages se réfèrent à l'ensemble des personnes interrogées. Plusieurs réponses pouvaient être données.

3.10.8 Règles de comportement

En vertu de la législation fédérale, les véhicules à moteur ne sont en principe autorisés à circuler en forêt et sur les routes forestières que pour des activités forestières⁶. Les cantons peuvent édicter d'autres prescriptions et interdictions.

Règles de comportement

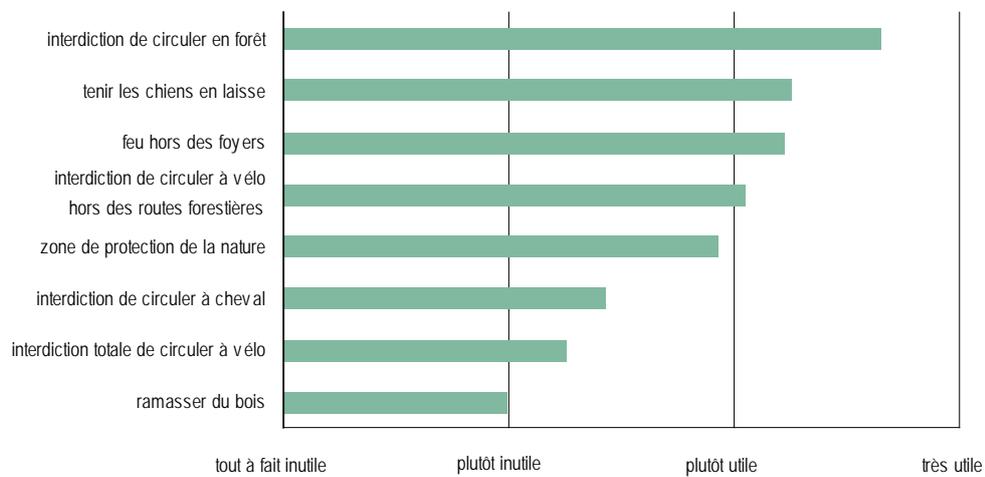
L'interdiction de circuler en véhicule à moteur en forêt, l'obligation de tenir les chiens en laisse et l'interdiction d'allumer des feux hors des foyers prévus à cet effet suscitent

⁶ Art. 15, al. 1, LFo

clairement l'adhésion des personnes interrogées. L'interdiction de circuler à cheval, une interdiction absolue de circuler à vélo et l'interdiction de ramasser du bois sont majoritairement rejetées, obtenant des moyennes inférieures à 2,5.

Fig. 46 > Règles de comportement

Question: «Le comportement en forêt est soumis à des règles et à des interdictions. Dites-nous s'il vous plaît si vous trouvez les règles suivantes utiles, indépendamment de leur existence réelle ou non.»



Moyennes obtenues par les réponses proposées sur une échelle allant de 1 (tout à fait inutile) à 4 (très utile) pour 2010.

4 > Conclusions

4.1 Aspects de la relation homme-forêt

4.1.1 Degré d'information

Une grande majorité de la population suisse croit posséder de bonnes connaissances sur le thème de la forêt. 80 % des personnes interrogées déclarent être «très bien» ou «plutôt bien» informées sur la forêt et tout ce qui s'y rattache (3.2). C'est à propos des thèmes qui les concernent directement comme la détente et les règles de comportement en forêt que les interviewés pensent être le mieux informés. La production de bois, la propriété forestière et l'état global de la forêt sont les thèmes sur lesquels les personnes bien informées sont les moins nombreuses.

Le degré d'information mentionné est élevé

Quand une personne estime qu'elle est bien informée, cela ne veut pas forcément dire qu'elle possède bel et bien une connaissance exacte et approfondie de la question. Certes, une majorité de personnes interrogées répondent correctement aux questions de connaissance générale comme celles relatives à la surface forestière (3.4) ou à l'importance des soins aux forêts (3.9). En revanche, la perception que la majorité d'entre elles a de l'évolution de la surface forestière en Suisse ne correspond pas à la réalité (3.4).

Les connaissances que les sondés pensent avoir ne correspondent que partiellement aux faits

La comparaison entre la part des personnes bien informées et celle des personnes qui aspirent à plus d'informations (fig. 2) révèle quels sont les domaines thématiques où la transmission de connaissances reste insuffisante. Citons à titre d'exemple l'état de la forêt dans le monde, la santé de la forêt, son rôle pour l'eau potable ou la production de bois.

Déficits dans la transmission des connaissances

4.1.2 Surface forestière

Presque trois quarts des personnes interrogées ont une image erronée de l'évolution de l'aire forestière sur l'ensemble du territoire suisse (3.4.1). En 1997, la proportion des personnes mal informées était encore de 90 %. Si le déficit d'information a donc fortement diminué, le besoin de communication sur ce sujet reste considérable. Il se peut que l'estimation inexacte de la surface boisée soit renforcée par le fait que, durant ces dernières années, l'aire forestière est restée constante sur le Plateau où vit la majorité de la population, alors que la forêt a progressé surtout dans les Préalpes, les Alpes et au sud des Alpes, où la densité d'habitation est moindre.

Méconnaissance de l'augmentation de la surface forestière

La majeure partie de la population trouve la surface forestière actuelle ni trop grande, ni trop petite. Trois quarts des personnes interrogées se disent satisfaites du statu quo. Un cinquième souhaiterait plutôt plus de forêts et seulement 5 % en voudraient moins. Les personnes domiciliées dans le Jura et sur le Plateau estiment plus souvent qu'il n'y

La surface forestière est jugée satisfaisante

a pas assez de forêts, alors que celles qui habitent au Tessin, où l'aire boisée progresse le plus, sont plutôt d'un avis contraire.

La satisfaction face à la situation actuelle se reflète aussi dans le fait qu'une très nette majorité (85 % des personnes interrogées) se déclare favorable au maintien de l'interdiction de défricher et à la compensation en nature (3.4.2). Seulement 16 % des personnes interrogées sont pour un assouplissement ou une suppression de l'interdiction de défricher et seulement 4 % sont pour que l'on renonce à la compensation en nature. La législation relative à la conservation de la surface forestière est donc clairement approuvée par la population.

Large soutien à l'interdiction de défricher et à la compensation en nature

4.1.3 Santé de la forêt

La population suisse est majoritairement d'avis que la forêt est en bonne santé: 85 % des personnes interrogées considèrent que la santé de la forêt est «très bonne» ou «plutôt bonne». Par ailleurs, 51 % des interviewés estiment que l'état de la forêt ne s'est ni amélioré ni dégradé au cours des 20 dernières années. Sur ce point, la perception du public est nettement moins sombre qu'en 1997, où 65 % des personnes interrogées estimaient que la santé de la forêt s'était dégradée durant les deux décennies précédentes. La différence entre les résultats de 1997 et de 2010 s'explique peut-être par la baisse du nombre des reportages consacrés à l'état de la forêt et à sa santé. Cette diminution de la présence de la forêt dans les médias s'accompagne d'une réelle amélioration de la situation dans certains domaines (p. ex. moins de pollution de l'air due aux émissions de dioxyde de soufre). Davantage évoquée aujourd'hui, la menace que représentent les changements climatiques pour la forêt pourrait plutôt influencer les pronostics relatifs à son avenir (cf. p. ex. 3.8.2).

Un jugement plus optimiste sur l'état de santé de la forêt

On n'observe pas de différence régionale en ce qui concerne l'évaluation de la santé de la forêt. Cela mérite d'être relevé, si l'on songe que dans les années 1980, la «mort des forêts» avait été thématiquée beaucoup plus intensément par les médias de langue allemande qu'en Suisse romande (Eisner et al. 2003). Ces débats n'ont apparemment pas eu de répercussions sous la forme de différences entre les régions.

Pour ce qui est de la gestion des sinistres, la part des personnes (49 %) estimant qu'il faut reboiser les surfaces endommagées est nettement inférieure à celle enregistrée lors d'une enquête menée en 2000, où 65 % des sondés avaient dit entièrement approuver de telles mesures (Wild-Eck et al. 2003). Cette évolution s'explique peut-être par une meilleure connaissance du processus de régénération naturelle ou par un changement dans le rapport entre l'homme et la nature.

Appréciation plus positive de la régénération naturelle

4.1.4 Préférences en matière de forêt

Les forêts mixtes et variées qui ont conservé leur caractère sauvage, où l'on trouve des plans d'eau, des sentiers didactiques et des foyers pour grillades et dans lesquelles on peut sentir les odeurs de la sylve et entendre les nombreux bruits de la nature, plaisent à beaucoup de gens. C'est ce que révèlent les préférences générales exprimées pour les

Toutes les forêts ne plaisent pas pareillement

attributs naturels, les caractéristiques de la forêt et les équipements (3.3). Les forêts sombres de purs feuillus ou de purs résineux avec beaucoup de bois mort plaisent moins. Les équipements spécialisés comme les pistes VTT ou les parcs aventure ne plaisent également qu'à une minorité.

Les forêts plaisent d'autant plus qu'elles sont vécues comme quelque chose d'intéressant et qu'elles sont sauvages, harmonieuses et variées. Elles ont aussi tendance à plaire davantage quand leur lisière est constituée de grands arbres et pas uniquement de buissons et quand on y trouve de nombreux bancs. C'est ce que nous apprennent les résultats relatifs au plaisir procuré par la forêt la plus visitée (3.10.3).

Les personnes pour qui la forêt a joué un rôle important lorsqu'elles étaient enfants et qui supposent que la forêt est plutôt en bonne santé trouvent plus de plaisir dans les forêts où elles se rendent souvent que les personnes qui n'avaient aucune relation avec la forêt durant leur enfance ou qui pensent que la forêt va plutôt mal.

De manière générale, les forêts les plus visitées plaisent beaucoup à la population suisse et seuls 2 % expriment de l'insatisfaction à leur sujet. On observe cependant des différences entre les régions. Au sud des Alpes, la forêt plaît plus que la moyenne, et elle plaît moins que la moyenne sur le Plateau.

4.1.5 Fonctions de la forêt

Pour élaborer une politique forestière à l'échelle nationale ou cantonale, il est indispensable de savoir comment la population apprécie les différentes fonctions de la forêt et quelles priorités elle leur donne. Le monitoring socioculturel des forêts (WaMos 2) ne fournit pas de réponses simples à ces questions, puisque les résultats diffèrent selon la manière dont les questions ont été posées.

Une appréciation différenciée

La plupart des associations d'idées suscitées par le mot «forêt» ont à voir avec la détente. Ces réponses ne sont pas surprenantes si l'on considère la somme des expériences individuelles d'une grande partie des personnes interrogées. Au quotidien, la forêt est avant tout vécue comme un lieu de détente.

La fonction de détente,
proche du quotidien

Quand on précise la question et qu'au lieu du mot «forêt», on demande aux personnes interrogées quelles «fonctions» de la forêt leur viennent spontanément à l'esprit, c'est la pureté de l'air ou l'oxygène qui sont le plus fréquemment mentionnés, suivis par la production et l'exploitation économique de la forêt. Cette dernière fonction est nommée trois fois plus souvent qu'en 1997. Cette augmentation significative pourrait s'expliquer par le fait que les ressources renouvelables en général, et le bois en tant que matériau de construction et agent énergétique en particulier, sont aujourd'hui probablement plus présents dans l'esprit du public qu'il y a quinze ans. La fonction d'habitat pour la faune et la flore vient au troisième rang des fonctions forestières spontanément mentionnées, suivie de près par la protection contre les dangers naturels. La fonction protectrice de la forêt est aussi nommée plus souvent qu'en 1997.

La qualité de l'air, la production
de bois et l'habitat viennent
spontanément à l'esprit

Quand on interroge explicitement les personnes sur l'importance de huit fonctions mentionnées, celles qui viennent en premier sont aussi celles qui viennent souvent spontanément à l'esprit des interviewés, à savoir la forêt en tant qu'habitat pour la faune et la flore et la protection contre les dangers naturels, suivies de près par la contribution à la qualité de l'air et de l'eau. En comparaison, la détente et la production de bois sont jugées moins importantes.

Habitat, protection contre les dangers naturels et qualité de l'air et de l'eau: trois fonctions essentielles

Lorsqu'on les interroge sur «l'importance» des fonctions forestières, la plupart des personnes semblent l'appréhender dans un sens «existentiel» et mentionnent des fonctions quasi vitales comme «l'habitat», «la sécurité» ou «l'air» (pour respirer). Quand on leur demande en revanche d'indiquer spontanément les fonctions qui leur viennent à l'esprit, ce sont les aspects liés à la vie quotidienne (détente) ou les sujets d'actualité (ressources renouvelables) qui dominent.

95 % des personnes interrogées considèrent les contributions publiques destinées aux soins aux forêts comme entièrement ou partiellement justifiées. Les soins aux forêts arrivent en tête des domaines à subventionner. Ces soins sont indispensables pour garantir les prestations des forêts protectrices et bénéficient de l'aide fédérale de loin la plus importante. Les résultats de l'enquête confirment par conséquent la pratique de la Confédération dans ce domaine. La «protection contre les dangers naturels» a cependant été bien moins souvent mentionnée comme domaine à subventionner qu'en 1997. La «protection de la nature» arrive en deuxième place et est, elle aussi, en recul par rapport à 1997.

Les subsides destinés aux soins aux forêts et à la protection de la nature suscitent l'adhésion

4.1.6 Production de bois

La majorité de la population suisse approuve l'ampleur actuelle de la production de bois indigène et se déclare grandement satisfaite de la gestion. 68 % des personnes questionnées sont d'avis que l'intensité de l'exploitation du bois est juste ce qu'il faut. Cette proportion est presque deux fois plus élevée qu'en 1997, où l'on pensait majoritairement que les forêts suisses étaient insuffisamment exploitées. En 2010, 78 % des personnes interrogées se déclarent «tout à fait satisfaites» ou «plutôt satisfaites» de l'entretien et de la gestion des forêts suisses. La population approuve donc le travail des gestionnaires forestiers.

L'intensité de l'exploitation du bois est jugée appropriée

Les personnes interrogées considèrent que la durabilité et la conformité aux exigences de la protection de l'environnement sont, lors de l'achat de bois ou de produits en bois, des critères plus importants que l'origine suisse ou le prix. L'aspect et une production et une commercialisation socialement équitables occupent des rangs intermédiaires. 43 % des personnes interrogées ont effectivement acheté du bois suisse lors de leur dernier achat, et seulement 30 % du bois certifié par un label de durabilité.

Critères et comportement d'achat de produits en bois

Les critères d'achat susmentionnés permettent d'expliquer partiellement les comportements d'achat individuels: les personnes qui considèrent le respect de l'environnement comme un critère «très important» ont effectivement acheté presque deux fois plus souvent que toutes les autres personnes du bois certifié par un label de durabilité. Et celles qui jugent l'origine «très importante» ont acheté presque deux fois plus souvent

Les opinions personnelles influencent le comportement d'achat

du bois indigène (toujours selon les déclarations des sondés). Bien que les critères environnementaux soient jugés beaucoup plus importants que l'origine, la plupart des personnes interrogées disent avoir choisi du bois suisse lors de leur dernier achat et non du bois certifié par un label de durabilité. Les comportements d'achat semblent donc fortement influencés par d'autres facteurs que les seuls critères d'achat conscient. Il se peut aussi que le bois d'origine suisse soit automatiquement considéré comme «durable».

4.1.7 Ecologie

La majorité de la population suisse considère qu'en 2010 la forêt est menacée en tant qu'habitat et elle craint que le nombre des espèces animales et végétales qui y vivent ne soit en baisse (3.8.1). 55 % des interviewés pensent que la forêt est menacée en tant qu'habitat pour la faune et la flore et 53 % supposent que le nombre des espèces animales et végétales en forêt a diminué au cours des 20 dernières années. Cette estimation est cependant plus optimiste qu'en 1997, où 64 % des sondés pensaient que l'habitat était menacé et 69 % que le nombre des espèces avait diminué. Les relevés montrent que la qualité écologique des forêts a progressé au cours des dernières décennies (Brändli et al. 2010). Les déficits existants (notamment concernant les espèces appréciant la lumière et la chaleur, le bois mort ou les lisières) ont peut-être contribué au fait que le sentiment de la menace reste répandu.

Perception des menaces pour l'habitat et les espèces

Si l'on interprète ces résultats en tenant compte du fait que la santé de la forêt fait en grande majorité l'objet d'une appréciation positive (3.5.1), on peut dire, pour simplifier, que la majorité de la population perçoit la forêt comme étant en bonne santé mais fragile. La pollution, mais aussi les changements climatiques et l'augmentation des surfaces d'habitat et d'infrastructure, sont perçus comme les principales menaces. Deux tiers des personnes interrogées s'attendent à ce que la forêt suisse ait, dans 100 ans, un tout autre aspect qu'aujourd'hui en raison des changements climatiques (3.8.2).

Une forêt en bonne santé mais fragile

Une majorité de la population suisse est favorable à l'aménagement de réserves forestières sans exploitation du bois ainsi que de réserves où l'on ne peut pénétrer que sur les routes ou les chemins prévus à cet effet (3.8.3). L'acceptation des réserves forestières dépend des valeurs personnelles et diffère selon les régions. On observe plus souvent une opposition ou un soutien moins marqué en Suisse romande. Dans ce contexte, le jugement majoritairement négatif dont font l'objet les forêts comportant une part élevée de bois mort pose problème, puisqu'il s'agit d'un élément essentiel des forêts à haute valeur écologique (cf. 3.3.1).

Soutien des réserves forestières

La présence des grands prédateurs est majoritairement acceptée en Suisse (3.8.4). Le lynx est le mieux accepté (77 % des personnes interrogées), tandis que l'ours l'est le moins (seulement 54 %). L'acceptation du lynx et du loup a légèrement diminué par rapport à 1997, alors que celle de l'ours est restée inchangée. Les raisons qui déterminent l'attitude à l'égard des grands prédateurs varient selon les espèces. Les personnes qui ont par exemple une attitude anthropocentrique ont tendance à être opposées à l'ours et au lynx, mais favorables au loup. Les causes de ces différences (p.ex. les connaissances, l'aire de répartition, les traditions culturelles) n'ont pas pu être étudiées

Acceptation des grands prédateurs

plus en détail dans le cadre de WaMos 2. De manière générale, les trois espèces sont moins acceptées dans les Alpes que dans le reste du pays. En outre, l'acceptation est moins fréquente chez les personnes de langue française et politiquement à droite que chez les personnes de langue allemande et italienne et chez celles politiquement plutôt à gauche.

4.1.8 Fonction de protection

La population suisse est d'avis que les catastrophes naturelles comme les avalanches, les glissements de terrain, les chutes de pierres ou les crues vont augmenter. Cette opinion est partagée par 64 % des personnes interrogées. Leur taux a légèrement augmenté (de 5 %) par rapport à 1997 (3.9). Les propriétaires forestiers plus particulièrement s'attendent plus souvent à une augmentation de ces événements.

Davantage d'événements extrêmes attendus

Une nette majorité des personnes interrogées est correctement informée sur l'utilité des soins prodigués aux forêts de montagne: 80 % savent que l'entretien ou le reboisement pratiqués dans les forêts des régions de montagne servent souvent à améliorer ou à assurer leur effet protecteur.

Tant en 2010 qu'en 1997, les soins aux forêts arrivent au premier rang des domaines à subventionner par la Confédération et les cantons. Les «soins aux forêts» englobent différents termes indiqués par les sondés («entretien», «conservation», «ne pas laisser tomber en friche», etc.). La «protection contre les dangers naturels» a été mentionnée cinq fois moins en 2010 qu'en 1997. Cette différence a cependant en partie des causes méthodologiques (la catégorie a été probablement définie de manière plus précise dans WaMos 2 que dans WaMos 1).

4.1.9 Fonction de détente

Il n'y a guère d'autre pays européen où la population se rend aussi assidûment en forêt qu'en Suisse (Bell et al. 2009): les personnes interrogées y vont en moyenne une fois à deux fois par semaine en été et une à deux fois par mois en hiver (3.10.5). La fréquence des visites n'a pratiquement pas changé entre 1997 et 2010. Le temps moyen passé en forêt a légèrement diminué: alors qu'en 1997, il était de 106 minutes, il n'est plus que de 90 minutes en 2010.

Des forêts intensément utilisées pour la détente

La promenade est de loin l'activité la plus pratiquée en forêt par la population suisse. La randonnée, d'autres sports, la flânerie et l'observation de la nature comptent parmi les autres activités les plus exercées. (3.10.6). Le nombre d'activités spontanément mentionnées est nettement plus élevé qu'en 1997.

Promenade, randonnée, sport, flânerie et observation de la nature

On observe en particulier une augmentation des activités soit très physiques (jogging, nordic walking, cyclisme, VTT) soit essentiellement contemplatives (observation de la nature). La proportion des personnes qui se sentent gênées par d'autres usagers en quête de détente est par conséquent élevée (27 %) (3.10.7). Dans l'ensemble, cepen-

Dérangements dus à d'autres personnes en quête de détente

dant, les personnes interrogées sont satisfaites de leurs sorties en forêt et se sentent bien reposées ensuite.

L'intensité des visites (fréquence et durée) dépend avant tout de leurs motifs (3.10.5). Ainsi, on se promène peu de temps mais d'autant plus fréquemment en forêt, tandis que l'on y chasse plus rarement mais plus longtemps. Une forte intensité des visites peut en outre s'expliquer par la courte durée du trajet pour se rendre en forêt et par un rapport étroit avec la forêt durant l'enfance. Les intentions, les aspects pratiques et les différences biographiques influent donc sur l'intensité des visites. Les caractéristiques de la forêt jouent par contre un rôle secondaire.

Les activités pratiquées dépendent des motifs et de la durée du trajet

L'effet récréatif s'explique le mieux quand on tient compte des motifs de la visite, des activités exercées et de l'importance de la forêt durant l'enfance. Ainsi, en particulier les personnes qui se rendent en forêt pour être en contact avec la nature et pour qui la forêt a joué un rôle central quand elles étaient enfants, ont tendance à être plus détendues après leurs visites en forêt que celles qui s'y rendent pour d'autres motifs ou qui ont eu d'autres expériences durant leur enfance.

4.2 Principales influences sur le rapport homme-forêt

Parmi toutes les corrélations étudiées, on constate que la langue (ou la région linguistique), les attitudes à l'égard de l'environnement en général et les préférences en matière de paysage ont la plus forte influence sur le rapport de la population suisse à la forêt. L'âge, la formation et le lien avec la forêt durant l'enfance jouent un rôle moyennement important. Il est par contre surprenant de constater que les facteurs comme la propriété forestière, la proximité géographique de la forêt ou l'urbanité du lieu de domicile n'ont qu'une influence minime.

L'appartenance linguistique (ou la région de domicile de la personne interrogée) est à l'origine des différences les plus marquées. Elle est notamment corrélée avec le degré d'information, l'opinion relative à la surface forestière, l'appréciation des différentes fonctions de la forêt, l'achat de bois, l'écologie, la fonction de protection et la détente. Il faut toutefois noter que la prise en compte de la région linguistique n'aboutit en aucun cas à une inversion des opinions majoritaires. Il s'agit plutôt de la pondération différente de certains aspects.

L'influence majeure de la langue ou de la région linguistique

Ainsi les personnes de langue allemande qui achètent du bois sont plus attentives au respect de l'environnement que les personnes d'autres groupes linguistiques (3.7.2) et elles s'attendent davantage à une augmentation de la menace due aux dangers naturels (3.9).

Les personnes francophones sont moins strictement opposées à un assouplissement de l'interdiction de défricher (3.4.2), accordent moins d'importance à la fonction protectrice des forêts (3.6.2) et ne veillent pas autant que le reste de la population à l'origine du bois qu'elles achètent (3.7.2). Elles sont moins clairement favorables aux réserves forestières et aux grands prédateurs (3.8.3 et 3.8.4) et elles utilisent moins intensément la forêt à des fins de détente que les Suisses alémaniques (3.10.5).

Les personnes interrogées parlant l'italien ont tendance à se sentir mieux informées sur les thèmes relatifs à la forêt (3.2), sont plutôt d'avis que la surface forestière est juste adéquate ou trop grande (3.4.1), sont les plus favorables de toutes les personnes interrogées à l'assouplissement de l'interdiction de défricher (3.4.2), apprécient davantage que le reste de la population la fonction liée à l'utilisation et à l'exploitation de la forêt (3.6.2), font plus attention à l'origine du bois lorsqu'elles en achètent (3.7.2), s'attendent le plus à un changement profond de la forêt en raison des changements climatiques (3.8.2) et acceptent moins le lynx (contrairement à l'ours et au loup) que les personnes des autres régions linguistiques (3.8.4).

On obtient un tableau similaire si l'on étudie le lien entre les zones forestières et les réponses données. Résultat surprenant, le fait d'être domicilié à la campagne ou en ville a peu d'influence, sauf en ce qui concerne le plaisir procuré par la forêt la plus visitée, qui est plus grand chez les personnes interrogées domiciliées à la campagne que chez les citadins (3.10.3).

Très importante aussi, l'attitude à l'égard de l'environnement en général (3.1) influe sur l'opinion à propos de la surface forestière, l'évaluation de la santé de la forêt, l'appréciation des différentes fonctions forestières, l'achat de produits en bois, l'attitude face à l'écologie et les pronostics relatifs à l'évolution des dangers naturels.

L'influence majeure de l'attitude à l'égard de l'environnement en général

Les personnes qui ont une attitude anthropocentrique (et non écocentrique)⁷ ont plus tendance à estimer qu'il y a trop de forêts en Suisse (3.4.1), sont moins clairement favorables au maintien de l'interdiction de défricher (3.4.2) et attribuent moins d'importance aux fonctions protectrices de la forêt (habitat pour la faune et la flore, protection contre les dangers naturels, etc.; cf. 3.6.2).

Les personnes qui ont une attitude écocentrique marquée estiment que la forêt est plutôt en bonne santé (3.5.1) et attribuent une importance plus élevée aussi bien aux fonctions protectrices qu'aux fonctions liées à l'utilisation et à l'exploitation de la forêt (3.6.2). Elles accordent une importance supérieure à la moyenne aux critères d'achat tels que le respect de l'environnement, une production socialement équitable et l'origine suisse du bois (3.7.2). Elles s'attendent plutôt à ce que la forêt suisse se transforme en profondeur en raison des changements climatiques (3.8.2) et à ce que les menaces dues aux dangers naturels augmentent (3.9). Elles sont plus favorables aux réserves forestières (3.8.3) et à la présence du loup et du lynx (mais non à celle de l'ours) (3.8.4).

Exprimant également l'attachement à certaines valeurs, l'orientation politique ou le fait d'être affilié à une organisation environnementale ont, en revanche, une influence beaucoup plus limitée sur le rapport homme-forêt. Il existe certes un lien entre ces facteurs et la fonction de production (pour les critères d'achat cf. 3.7.2) ainsi que la fonction écologique de la forêt (sur les conséquences des changements climatiques cf. 3.8.2, sur les réserves forestières cf. 3.8.3, sur l'acceptation des grands prédateurs cf.

⁷ Dans une perspective anthropocentrique, la nature est appréhendée en fonction de l'utilité qu'elle peut avoir pour l'être humain. Dans une perspective écocentrique, la nature a une valeur propre, indépendamment de l'être humain. Cf. 3.1

3.8.4), mais à côté de cela, on observe uniquement des interdépendances ponctuelles (p. ex. à propos de l'intensité de la détente cf. 3.10.5).

Les préférences fondamentales en matière de paysage, qui valent également pour la forêt, constituent le troisième facteur qui influe de façon quasi systématique sur la relation entre l'homme et la forêt. Il existe une corrélation entre ces préférences et le degré d'information, l'opinion à propos de la surface forestière, l'attitude par rapport à l'interdiction de défricher, la santé de la forêt, l'achat de produits en bois, l'écologie et la fonction protectrice.

L'influence majeure des préférences en matière de paysage

Les personnes qui préfèrent les forêts ou les paysages intéressants (sauvages, variés, captivants) ont tendance à se sentir mieux informées sur la forêt (3.2), sont plutôt d'avis qu'il n'y a pas assez de forêts en Suisse (3.4.1) et sont plus généralement favorables au maintien de l'interdiction de défricher (3.4.2). Lorsqu'elles achètent des produits en bois, elles accordent une grande importance au respect de l'environnement, à l'origine suisse du bois et à une production socialement équitable (3.7.2). Elles sont enfin plus clairement favorables à l'aménagement de réserves forestières (3.8.3), acceptent davantage les trois grands prédateurs (loup, lynx, ours) et s'attendent plus à une augmentation de la menace due aux dangers naturels (3.9).

Par contre, les personnes qui préfèrent les forêts et les paysages sécurisants (se sentir à l'abri, s'orienter rapidement, etc.) s'attendent en général à une évolution moins alarmante de la menace due aux dangers naturels (3.9) et ont tendance à moins accepter le loup et le lynx que les personnes qui ne partagent pas ces préférences (3.8.4).

Une part un peu moins importante des relations entre l'homme et la forêt est influencée par l'âge, la formation et le rôle joué par la forêt durant l'enfance.

Age, formation, rôle joué par la forêt durant l'enfance

Il existe un lien entre l'âge et le degré d'information, l'estimation de la surface forestière, l'appréciation de la production de bois, l'achat de produits en bois, l'importance attachée à la fonction protectrice de la forêt et la détente. Les personnes d'un certain âge se sentent mieux informées sur les thèmes relatifs à la forêt (3.2) et sont plutôt d'avis qu'il y a trop ou juste ce qu'il faut de forêts en Suisse (3.4.1). Elles ont néanmoins tendance à être encore plus opposées que les jeunes à un assouplissement de l'interdiction de défricher (3.4.2). Elles tendent à estimer que l'exploitation du bois est insuffisante en Suisse (3.7.1) et veillent davantage à l'origine du bois et à ce que les produits en bois soient issus d'une production respectueuse de l'environnement et socialement équitable (3.7.2). Elles s'attendent à une augmentation de la menace due aux dangers naturels (3.9) et ont tendance à exprimer une plus grande acceptation de l'ours, mais non du lynx et du loup (3.8.4). Enfin, les personnes d'un certain âge fréquentent plus intensément la forêt que les plus jeunes (3.10.5).

Le niveau de formation influe sur l'appréciation des fonctions de la forêt et de son état de santé, les critères d'achat de produits en bois ainsi que les attitudes liées à l'écologie, à la prestation protectrice de la forêt et à la détente. Plus il est élevé, moins la fonction liée à l'utilisation et à l'exploitation de la forêt (emplois, production de bois, détente, etc.) est considérée comme importante (3.6.2). Les personnes qui possèdent un haut niveau de formation ont plus tendance à penser que l'état de santé de la

forêt n'est pas bon (3.5.1), veillent plus au respect des critères environnementaux lors de l'achat de produits en bois, mais ne font pas particulièrement attention à l'origine de celui-ci ni à la question de savoir s'il est issu d'une production socialement équitable (3.7.2). Elles acceptent davantage le lynx et l'ours (mais non le loup) (3.8.4) et s'attendent plutôt à ce que la menace due aux dangers naturels s'accroisse fortement (3.9). La forêt la plus visitée leur plaît davantage (3.10.3), mais elles se sentent généralement moins détendues après leur sortie en forêt que les personnes qui ont un niveau de formation plus bas (3.10.7).

Le rôle de la forêt durant l'enfance est à l'origine de différences en ce qui concerne l'appréciation des différentes fonctions forestières et la détente: les personnes pour qui la forêt a joué un rôle considérable lorsqu'elles étaient enfants accordent plus d'importance non seulement à la fonction protectrice de la forêt (habitat, protection contre les dangers naturels, etc.) mais aussi à sa fonction de milieu utilisable et exploitable (emploi, exploitation du bois, etc.) (3.6.2). La forêt qu'elles visitent le plus leur plaît davantage (3.10.3), elles l'utilisent de manière plus intense, tout comme la forêt en général, et se sentent plus détendues après leur sortie en forêt (3.10.7).

4.3 Principaux changements survenus entre 1997 et 2010

Les principaux changements survenus entre WaMos 1 (1997) et WaMos 2 (2010) concernent la conscience que le public a pris des différentes fonctions de la forêt, l'estimation de la surface forestière et, sous certains aspects, l'utilisation de la forêt à des fins de détente. Le rapport entre l'homme et la forêt est cependant resté inchangé dans de nombreux domaines.

En 2010, la forêt est nettement moins associée à l'air frais et pur ou à la production d'oxygène qu'en 1997. Les animaux, les plantes et le calme sont aussi moins présents à l'esprit du public. La fonction de la forêt en tant que milieu producteur de bois l'est en revanche beaucoup plus. Ce changement peut s'expliquer par le fait que des thèmes comme la qualité de l'air, le dépérissement des forêts et l'écologie occupent aujourd'hui une place moins centrale dans les médias et le débat public que dans les années 1990. Cette évolution est confirmée par le changement qu'a connu l'évaluation de la santé de la forêt, la population suisse jugeant celle-ci beaucoup plus stable qu'elle ne le faisait en 1997. Du fait de la discussion actuelle sur le climat, le bois, en tant que ressource renouvelable climatiquement neutre, occupe davantage le devant de la scène qu'à l'époque de WaMos 1, ce qui explique que le rôle joué par la forêt en tant que milieu producteur de bois est plus présent à l'esprit du public.

La perception de la surface forestière a aussi beaucoup évolué (3.4). La part des personnes qui supposent avec raison que la surface boisée augmente en Suisse a presque triplé entre 1997 et 2010. Provenant de différentes sources, les informations sur ce sujet semblent avoir permis de corriger quelque peu l'idée erronée selon laquelle l'aire boisée diminuerait dans notre pays. Les personnes qui estiment correctement la situation restent cependant minoritaires. Cette situation peut s'expliquer par le fait que la majorité de la population vit sur le Plateau, où la surface forestière ne change pas, et que la forêt diminue de façon parfois dramatique dans d'autres régions du monde. Le

Connaissance des fonctions de la forêt et de son état de santé

Estimation de la surface forestière

jugement porté sur la surface forestière n'a pas changé entre 1997 et 2010: trois quarts des personnes interrogées estiment qu'il y a juste assez de forêts. Enfin, une grande majorité reste favorable au maintien de l'interdiction de défricher.

68 % des personnes interrogées jugent que la quantité de bois exploitée dans les forêts suisses est juste ce qu'il faut, ce qui représente un taux presque deux fois plus élevé qu'en 1997. Le nombre de celles qui trouvent que l'on n'abat pas assez d'arbres a quasiment diminué de moitié (3.7.1). Ces résultats permettent de penser que la population suppose aujourd'hui que l'exploitation du bois est plus intense qu'il y a quinze ans. Ce constat concorde avec l'augmentation de la proportion des personnes interrogées qui pensent que la plupart du bois utilisé en Suisse est d'origine indigène (3.7.2).

Intensité de l'exploitation du bois

Dans l'ensemble, la détente en forêt a connu peu de changements entre 1997 et 2010. La fréquence quasiment inchangée des associations d'idées sur ce thème montre qu'il est toujours aussi présent qu'avant dans l'esprit du public (3.6.1). Les visites en forêt sont d'ailleurs restées presque aussi fréquentes et durent seulement un peu moins longtemps qu'il y a quinze ans (3.10.5). Le nombre et le type des activités exercées en forêt ont par contre changé (3.10.6). On pratique aujourd'hui deux fois plus de sport qu'il y a quinze ans. En même temps, les personnes qui disent observer la nature en forêt sont deux fois plus nombreuses. Cette multiplication simultanée des activités physiques et méditatives contribue probablement au fait que les personnes qui se disent aujourd'hui gênées sont plus nombreuses que lors de WaMos 1 (3.10.7).

Détente et dérangements

4.4 Conséquences de l'enquête menée auprès de la population

La politique forestière de la Confédération, basée sur la législation sur les forêts, est sous-tendue par la vision d'une forêt capable de remplir de façon équivalente toutes ses fonctions (Conseil fédéral 2011). Les résultats présentés dans ce document montrent que la population suisse accorde une grande importance à toutes les fonctions forestières explicitement mentionnées. Les objectifs politiques et l'opinion de la population coïncident donc parfaitement sur ce point.

Multifonctionnalité de la forêt

En 2010, la Confédération a consacré aux forêts un total de 82 millions de francs et les cantons ont versé des contributions pour un montant à peu près équivalent. La grande majorité de la population considère l'affectation de fonds publics aux forêts comme justifiée. Seuls 5 % des personnes interrogées désapprouvent les subventions. L'engagement financier des pouvoirs publics rencontre donc une large adhésion, du moins sur le principe.

Engagement financier de la Confédération et des cantons

S'appuyant sur la loi sur les forêts⁸, la politique forestière de la Confédération prévoit de conserver la forêt dans son étendue et sa répartition géographique (Conseil fédéral 2011). La satisfaction générale exprimée par la population à l'égard de la surface forestière vient corroborer cet objectif. 85 % des personnes interrogées sont favorables au maintien de l'interdiction de défricher. Trois quarts des interviewés approuvent l'obligation de compenser tout défrichement autorisé à titre exceptionnel par l'affo-

Conservation de la forêt

⁸ Art. 3 et 5 LFo

restation d'une surface équivalente dans la même région (principe de la compensation en nature). A la suite d'une décision du Parlement, cette obligation de compenser en nature sera appliquée de manière plus flexible à partir de janvier 2013 dans les régions où la surface forestière augmente. Dans les autres régions, cette possibilité est prévue à titre exceptionnel. Au lieu de fournir une compensation en nature, il faudra en règle générale prendre des mesures équivalentes en faveur de la protection de la nature et du paysage. Cette solution, qui n'impose pas de compensation en nature dans la région, est cependant approuvée par seulement 20 % des personnes interrogées. Une meilleure information du public sur ce point est donc nécessaire.

La fonction de filtre pour l'eau souterraine attribuée aux sols forestiers a fortement gagné en importance au cours des dernières années au niveau de la politique forestière et de la pratique. Ainsi la politique fédérale vise à ce que les sols forestiers, l'eau potable et la vitalité des arbres ne soient pas menacés par des apports de substances et par une gestion inadéquate (Conseil fédéral 2011).

Le lien entre forêt et qualité de l'eau est cependant encore très peu présent dans l'esprit du public. Cette fonction est spontanément mentionnée par seulement 8 % des personnes interrogées (contre 48 % pour l'air pur). La part des personnes qui s'estiment bien informées sur le rôle de la forêt pour la qualité de l'eau potable est faible aussi (59 %). Inversement, le fait qu'une part importante de la population (83 %) souhaite être mieux informée, montre qu'il est nécessaire de prendre des mesures de communication dans ce domaine et qu'elles auront probablement du succès.

L'opinion de la population est particulièrement importante lorsque celle-ci est concernée dans sa vie quotidienne, ce qui, pour la plupart des gens, est probablement le cas en matière de détente. En Suisse, chacun peut accéder librement à la forêt et la majorité des visiteurs peut s'y rendre en moins de dix minutes de marche. Les gens sont très satisfaits de leurs visites en forêt, dont l'effet profondément relaxant est avéré. Les forêts contribuent donc de manière non négligeable à la santé publique, tout particulièrement à proximité des agglomérations.

Les souhaits relatifs aux attributs naturels, au caractère de la forêt et aux équipements de détente sont plus ou moins éloignés de la réalité et s'excluent parfois les uns les autres. Les préférences de la population doivent néanmoins être soigneusement examinées et prises en compte dans le cadre de la planification forestière directrice, en particulier en ce qui concerne les forêts typiquement récréatives. Les offres attrayantes telles que sentiers didactiques, pistes VTT ou parcours Vita permettent de décharger certaines zones forestières attenant de la pression due aux activités de loisirs et, avec d'autres mesures destinées à réguler la fréquentation, de canaliser et redistribuer spatialement les intérêts opposés.

La politique forestière de la Confédération vise une organisation et une régulation des activités de loisirs et de détente qui ménagent les forêts. En même temps, les visiteurs doivent être satisfaits de l'offre. Pour protéger la faune contre les dérangements excessifs, les cantons peuvent déjà délimiter des zones de tranquillité pour la faune sauvage. De plus, avec la campagne «Respecter, c'est protéger», la Confédération prône le respect des règles de comportement par les adeptes des sports de neige.

Une forêt en bonne santé pour
une eau potable de qualité

Importance de la fonction de
détente

La Confédération souhaite mieux mettre à profit le potentiel d'exploitation du bois en tenant compte des conditions de station (Conseil fédéral 2011). Cela vaut spécialement pour les forêts privées des Préalpes où le volume sur pied est en forte augmentation. Sur l'ensemble du pays, le volume sur pied a augmenté de près de 2 % entre 2007 et 2011. Pour mieux tirer profit du potentiel d'exploitation durable du bois, l'exploitation actuelle devrait être augmentée d'environ un sixième.

Mettre à profit le potentiel d'exploitation du bois

Deux tiers de la population suisse estiment que l'exploitation du bois actuelle est juste ce qu'il faut et seulement un cinquième est favorable à une exploitation plus intensive. Le fait que près de la moitié de la population réagisse de façon positive à l'abattage des arbres et même à la fermeture des chemins pour cause de coupes de bois, et que seulement un quart des personnes interrogées se sentent plus ou moins dérangées, montre que l'exploitation du bois est néanmoins assez largement tolérée. En outre, plus des trois quarts de la population sont satisfaits de l'entretien et de la gestion des forêts suisses.

La Confédération entend préserver et améliorer la biodiversité de façon ciblée, notamment en augmentant de 5 à 8 % la part des réserves forestières d'ici à 2020 (Conseil fédéral 2011). Une nette majorité de la population est favorable à la création de réserves forestières, même s'il est interdit d'y pénétrer hors des routes forestières. La présence du lynx, du loup et de l'ours est acceptée par une majorité de la population suisse. Il existe pour les trois espèces un plan de gestion élaboré au niveau fédéral. L'acceptation du lynx et du loup a légèrement diminué par rapport à 1997, mais les changements restent minimes. La présence des grands prédateurs faisant l'objet de débats à caractère fortement émotionnel, le fait que leur acceptation n'ait pas connu une plus forte fluctuation peut être interprété comme une confirmation de la voie suivie à ce jour.

Renforcer la biodiversité pour améliorer la fonction écologique

Le bois mort joue un rôle déterminant pour la biodiversité en forêt. En effet, plus de 6000 espèces d'animaux, de plantes et de champignons en sont tributaires. L'enquête menée auprès de la population révèle cependant que le bois mort fait l'objet d'un jugement majoritairement négatif: de tous les attributs naturels considérés, les branches et les arbres morts en décomposition sont les moins appréciés. Si l'on veut combler le fossé qui existe entre, d'un côté, l'objectif consistant à augmenter la part de bois mort et, de l'autre, les préférences révélées par l'enquête, il est nécessaire de mieux informer le public sur l'importance du bois mort pour la forêt en tant que milieu naturel, afin de favoriser une meilleure acceptation pour cet élément important.

La législation sur les forêts et la politique forestière de la Confédération visent à ce que les prestations des forêts servant à protéger la population et les infrastructures (agglomérations, voies de chemin de fer, routes, etc.) soient durablement garanties et que le niveau de protection soit le même dans toute la Suisse. Importance de la tâche corroborée par le fait que deux tiers de la population estiment que la menace due aux dangers naturels va augmenter. 80 % des personnes interrogées savent en outre que les soins aux forêts dans les régions de montagne servent à assurer leur fonction protectrice contre les avalanches, les glissements de terrain et les chutes de pierres.

Fonds publics pour les forêts protectrices

Les changements climatiques sont un thème toujours plus important pour la politique forestière de la Confédération. D'une part, la forêt et la gestion forestière doivent contribuer à atténuer les changements climatiques, grâce à une utilisation accrue et judicieuse du bois comme matière première renouvelable. D'autre part, il s'agit de faire en sorte que les effets des changements climatiques sur la forêt restent aussi minimes que possible grâce à un entretien et à une gestion qui tiennent compte des évolutions attendues (Conseil fédéral 2011). Près des deux tiers de la population sont persuadés que les forêts suisses auront dans 100 ans un tout autre aspect en raison des changements climatiques. On peut en conclure qu'une grande majorité perçoit l'importance des changements climatiques pour la forêt. Le fait que 9 % des personnes interrogées croient, à tort, que l'abattage des arbres est en tous les cas nuisible pour le climat, indique l'existence de déficits d'information.

Importance croissante des
changements climatiques

> Bibliographie

- Baur B. 2003: Freizeitaktivitäten im Baselbieter Wald: ökologische Auswirkungen und ökonomische Folgen. Verlag des Kantons Basel-Landschaft, Liestal. 180 p.
- Bell S., Simpson M., Tyrvaïnen L., Sievanen T., Proebstl U. (eds) 2009: European forest recreation and tourism: a handbook. London, Taylor and Francis. 237 p.
- Brändli U.-B. (Réd.) 2010: Inventaire forestier national suisse. Résultats du troisième inventaire 2004–2006. Birmensdorf, Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage WSL. Berne, Office fédéral de l'environnement, OFEV. 312 p.
- Conseil fédéral suisse 2012: Stratégie Biodiversité Suisse. Feuille fédérale n° 30, 24 juillet 2012, Berne. p. 6739–6844.
- Conseil fédéral suisse 2011: Politique forestière 2020. Feuille fédérale n° 48, 29 novembre 2011, Berne. p. 8025–8048.
- Eisner M., Graf N., Moser P. 2003: Risikodiskurse. Die Dynamik öffentlicher Debatten über Umwelt- und Risikoprobleme in der Schweiz. Seismo Verlag, Zürich. 269 p.
- Freuler B. 2008: Management von Freizeitaktivitäten: Interventionen zur Beeinflussung von sozialen und ökologischen Nutzungskonflikten im Outdoorbereich. Dissertation, Universität Zürich. 134 p.
- Hansmann R., Eigenheer-Hug S.-M., Berset E., Seeland K. 2010: Erholungseffekte sportlicher Aktivitäten in stadtnahen Wäldern, Parks und Fitnessstudios. Schweiz. Z. Forstwes. 3: p. 81–89.
- Hertig H.P. 1979: Die Einstellung der Bevölkerung zu Problemen des Waldes und der Waldwirtschaft: Ergebnisse einer Meinungsumfrage. Schweiz. Z. Forstwes. 1979 (130): p. 591–620.
- Hunziker M., Felber P., Gehrig K., Buchecker M.; Bauer N., Kienast F. 2008: Evaluation of landscape change by different social groups. Results of two empirical studies in Switzerland. Mt. Res. Dev. 28(2). p. 140–147.
- Hunziker M., von Lindern E., Bauer N., Frick J. 2012: Das Verhältnis der Schweizer Bevölkerung zum Wald. Waldmonitoring soziokulturell WaMos 2. Eidg. Forschungsanstalt für Wald, Schnee und Landschaft WSL, Birmensdorf. 180 p.
- OFEV (Ed.) 2011: Annuaire la forêt et le bois 2011. Office fédéral de l'environnement, Berne. Etat de l'environnement n° 1121: 166 p.
- OFEFP (Ed.) 1999: Les attentes de la société envers la forêt suisse. Enquête d'opinion. Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP), Berne. Cahier de l'environnement n° 309: 151 p.
- Rametsteiner E., Kraxner F. 2003: Europeans and their forests. What do Europeans think about forests and sustainable forest management? A review of representative public opinion surveys in Europe. Vienna: Ministerial Conference on the Protection of Forests in Europe, Liaison Unit Vienna. 56 p.
- Stigsdotter U., Ekholm O., Schipperijn J., Toftager M., Kamper-Jørgensen F., Randrup T.B. 2009: The relation between green space and human health: results from a Danish national representative survey. In: Hunziker M., Bauer N. (eds.): Health and Recreation in Forest and Landscape. Challenges, theories, empirical studies, and practical solutions. Swiss Federal Institute for Forest, Snow and Landscape Research WSL, Birmensdorf. p. 67.
- Toftager M., Ekholm O., Schipperijn J., Stigsdotter U., Bentsen P., Grønbaek M., Randrup T. B.; Kamper-Jørgensen F. 2009: Relation between distance to green space and level of physical activity: results from a Danish national representative survey. In: Hunziker M., Bauer N. (eds.): Health and Recreation in Forest and Landscape. Challenges, theories, empirical studies, and practical solutions. Swiss Federal Institute for Forest, Snow and Landscape Research WSL, Birmensdorf. p. 74.
- Wild-Eck S. 2003: LOTHAR. Wahrnehmung von Orkan Lothar durch die Schweizer Bevölkerung: Bevölkerungsbefragung. Bundesamt für Umwelt, Wald und Landschaft, Bern. Umwelt-Materialien Nr. 155: 152 p.

> Répertoires

Figures

| | | | |
|-----------------------------------------------------------------------|----|--------------------------------------------------------------------|----|
| Fig. 1 Importance de la forêt durant l'enfance | 21 | Fig. 17 Importance des fonctions forestières spécifiques | 38 |
| Fig. 2 Degré général d'information | 21 | Fig. 18 Opinions sur les subventions | 40 |
| Fig. 3 Déficit d'information | 24 | Fig. 19 Intensité de l'exploitation du bois | 44 |
| Fig. 4 Satisfaction suscitée par les attributs naturels | 25 | Fig. 20 Importance pour l'économie | 45 |
| Fig. 5 Plaisir suscité par les caractéristiques de la forêt | 26 | Fig. 21 Origine du bois | 45 |
| Fig. 6 Plaisir suscité par les équipements | 27 | Fig. 22 Critères d'achat | 46 |
| Fig. 7 Satisfaction procurée par l'exploitation du bois | 28 | Fig. 23 Comportement d'achat | 47 |
| Fig. 8 Modification de la surface forestière | 29 | Fig. 24 Diversité des espèces | 49 |
| Fig. 9 Appréciation de la surface forestière | 29 | Fig. 25 Habitat menacé | 50 |
| Fig. 10 Interdiction de défricher | 30 | Fig. 26 Réserves forestières sans exploitation du bois | 53 |
| Fig. 11 Compensation en nature | 31 | Fig. 27 Réserves forestières d'accès limité | 53 |
| Fig. 12 Propriété forestière | 32 | Fig. 28 Grands prédateurs | 55 |
| Fig. 13 Evaluation de la santé de la forêt | 33 | Fig. 29 Evolution des dangers naturels | 57 |
| Fig. 14 Evolution de la santé de la forêt | 34 | Fig. 30 Satisfaction donnée par les visites en forêt | 59 |
| Fig. 15 Gestion des sinistres | 34 | Fig. 31 Moyen de transport | 61 |
| Fig. 16 Entretien et gestion des forêts | 35 | Fig. 32 Durée du trajet | 61 |
| | | Fig. 33 Plaisir procuré par la forêt la plus visitée | 62 |
| | | Fig. 34 Perception des attributs naturels | 63 |
| | | Fig. 35 Perception du caractère de la forêt | 64 |

| | | | |
|----------------------------------------------------------------|----|--------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Fig. 36 Perception des équipements | 64 | Tab. 8 Idées associées aux fonctions de la forêt | 37 |
| Fig. 37 Équipements souhaités | 65 | Tab. 9 Fonctions génériques de la forêt | 39 |
| Fig. 38 Concordance entre perceptions et préférences | 67 | Tab. 10 Subsides publics pour différentes fonctions de la forêt | 41 |
| Fig. 39 Fréquence des visites | 68 | Tab. 11 Participation aux coûts pour le maintien des fonctions forestières | 42 |
| Fig. 40 Durée de la visite | 69 | Tab. 12 Causes de la menace | 50 |
| Fig. 41 Intensité des visites | 69 | Tab. 13 Changements climatiques | 51 |
| Fig. 42 Motifs de détente | 72 | Tab. 14 Gestion de la faune sauvage | 52 |
| Fig. 43 Détente | 72 | Tab. 15 Protection de la faune sauvage | 52 |
| Fig. 44 Dérangements | 73 | Tab. 16 Soins aux forêts | 58 |
| Fig. 45 Causes des dérangements | 74 | Tab. 17 Équipements souhaités | 66 |
| Fig. 46 Règles de comportement | 75 | Tab. 18 Activités | 71 |

Tableaux

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------|----|
| Tab. 1 Principaux aspects de la relation homme-forêt | 16 |
| Tab. 2 Questions sur l'attitude envers l'environnement en général | 20 |
| Tab. 3 Degré d'information sur des thèmes particuliers | 22 |
| Tab. 4 Utilisation des médias | 23 |
| Tab. 5 Besoins d'informations | 23 |
| Tab. 6 Préférences en matière de paysage | 27 |
| Tab. 7 Associations d'idées suscitées par le mot «forêt» | 36 |